

Tirer parti des données de genre

Conclusions des évaluations relatives aux statistiques de genre menées dans neuf pays



Ce rapport a été préparé par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21). Les opinions exprimées et les arguments utilisés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de ses pays membres.

À propos de PARIS21

Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) encourage une utilisation et une production améliorées des statistiques dans les pays en développement. Depuis sa création en 1999, PARIS21 a développé avec succès un réseau international de statisticiens, de décideurs politiques, d'analystes et de spécialistes du développement engagés dans la prise de décisions fondées sur les faits. Avec pour objectif principal d'atteindre les objectifs de développement nationaux et internationaux et de réduire la pauvreté dans les pays à revenu faible et intermédiaire, PARIS21 facilite le développement des capacités statistiques, plaide pour l'intégration de données fiables dans la prise de décisions et coordonne le soutien des donateurs aux statistiques.

À propos de Women Count

« Faire en sorte que chaque femme et chaque fille compte » (Women Count) est le programme mondial de statistiques de genre d'ONU Femmes, lancé en 2016. Le programme est une stratégie mondiale multipartite qui vise à créer un changement radical dans la façon dont les statistiques de genre sont utilisées, produites et promues pour éclairer les politiques et le plaidoyer sur l'égalité des sexes. Women Count Phase II bénéficie du généreux soutien des gouvernements australien, français, irlandais et suédois, ainsi que de la Fondation Bill et Melinda Gates.

Pour davantage d'informations : data.unwomen.org.

Merci de citer cet ouvrage comme suit : PARIS21 (2023), Tirer parti des données générées : Conclusions des évaluations relatives aux statistiques de genre menées dans neuf pays.

Disponible ici : <https://paris21.org/node/3565>

Crédit image :

Page de couverture : j.ennifer/Shutter tock

Avant-propos

En 2018, après avoir œuvré pendant 20 ans au développement des capacités statistiques dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) a entamé une collaboration avec ONU-Femmes pour la mise en œuvre du premier programme Making Every Woman and Girl Count (« Faire en sorte que chaque femme et chaque fille compte », ci-après « Women Count I »).

Cette collaboration a permis à PARIS21 de développer une nouvelle gamme de données et de statistiques relatives au genre. Dans le cadre de sa stratégie 2021-2025, PARIS21 a adopté des mesures ambitieuses pour intégrer l'égalité des genres à ses diverses initiatives de renforcement des capacités, ainsi qu'à ses recherches, analyses, événements et documents d'orientation. Il s'agit désormais d'un travail institutionnalisé et intégré aux efforts que déploie PARIS21 pour rendre les systèmes statistiques nationaux plus inclusifs et sensibles au genre, en collaboration avec divers pays des régions d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Asie et du Pacifique, ainsi qu'avec une série de partenaires dynamiques.

Le présent rapport constitue une étape importante dans ce processus global et témoigne des relations durables de soutien mutuel, d'engagement commun et de partenariat qui unissent PARIS21 et ONU-Femmes. Il prend appui sur des observations réalisées dans neuf pays différents pour offrir un aperçu des lacunes en matière de données de genre, ainsi qu'une analyse des capacités statistiques nécessaires au renforcement de la quantité et de la qualité de ce type de données.

Collaborer pour que chaque femme compte

La participation de PARIS21 au programme Women Count I couvrait quatre domaines distincts et complémentaires en matière de données et de statistiques relatives au genre : 1) coordination et planification ; 2) communication et diffusion ; 3) utilisation des données ; 4) financement.

Au cœur de cet effort commun, PARIS21 et ONU-Femmes ont notamment élaboré et mis à l'essai un nouveau cadre pour l'évaluation des statistiques de genre à l'échelle nationale, assorti de directives de mise en œuvre (PARIS21, 2019^[1]). Dans le cadre du programme Women Count I, PARIS21 et ONU-Femmes ont collaboré avec les instituts nationaux de statistique et des parties prenantes clefs en vue d'appliquer ce nouveau cadre d'évaluation aux neuf pays qui ont servi de base aux conclusions du présent rapport.

À la suite de ces évaluations pilotes, et toujours avec le soutien d'ONU-Femmes, PARIS21 a mis au point un nouveau module pour ses lignes directrices sur les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS¹). Dans le cadre de leur SNDS, les instituts nationaux de statistique peuvent s'appuyer sur ce module pour mettre en œuvre l'évaluation des statistiques de genre mise au point par PARIS21 et ONU-Femmes. Plus généralement, ce module permet de favoriser le développement de statistiques tenant compte des questions de genre. À travers ce travail commun, PARIS21 et ONU-Femmes continuent d'œuvrer à l'intégration des questions de genre dans les différentes initiatives de planification statistique

à travers le monde et encouragent les instituts nationaux de statistique et la communauté des données de développement dans son ensemble à faire du genre un enjeu central en matière de développement des statistiques.

Comment utiliser le rapport

L'objectif général du présent rapport consiste à appuyer les efforts actuellement déployés par PARIS21 et ONU-Femmes pour inciter les pays et les partenaires à reconnaître le genre comme un enjeu essentiel et à investir dans le renforcement quantitatif et qualitatif des données de genre. Ses conclusions continuent de nourrir le plaidoyer de PARIS21 en faveur du renforcement des statistiques de genre à l'échelle nationale et serviront de fondations pour la prochaine étape de la collaboration entre PARIS21 et ONU-Femmes dans le cadre du programme Women Count II. Tout en continuant d'œuvrer à l'intégration de la dimension de genre dans les processus de planification statistique, PARIS21 se concentrera plus particulièrement sur l'expérience des pays pilotes en vue de développer le dialogue avec les utilisateurs de données de genre, d'améliorer l'environnement juridique et politique, de renforcer la quantité et la qualité des fonds mobilisés au service des statistiques de genre et de faciliter la collaboration entre les instituts nationaux de statistique et l'écosystème des données de genre dans son ensemble.

Il importe de garder à l'esprit que le présent rapport ne constitue pas une synthèse exhaustive des conclusions découlant du programme Women Count I et de la collaboration entre PARIS21 et ONU-Femmes. Son objectif consiste plutôt à mettre en lumière les différents modèles, tendances et thèmes transversaux observés au sein des différents pays évalués, afin d'en tirer de nouveaux enseignements à l'échelle mondiale. Dans cette perspective, les enseignements et observations présentés dans le présent rapport sont susceptibles d'éclairer l'action de nombreuses parties prenantes, notamment :

- **Les bureaux régionaux et les bureaux de pays d'ONU-Femmes.** Le personnel des bureaux d'ONU-Femmes a joué un rôle important dans la mise en œuvre des évaluations pilotes du programme Women Count I. En effet, dans chaque pays concerné, l'organisation a rassemblé les différentes parties prenantes et replacé les enjeux relatifs aux données de genre dans le contexte plus large de l'égalité des genres. Les observations présentées dans le présent rapport sont susceptibles de contribuer au déploiement de ces activités dans de nouveaux contextes et d'éclairer les discussions avec les parties prenantes des pays concernés au sujet du renforcement des données et des statistiques de genre au niveau national.
- **Les instituts nationaux de statistique et les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes.**² Les conclusions du présent rapport seront très utiles aux parties prenantes des systèmes statistiques nationaux. Dans le processus de développement des statistiques de genre, il convient notamment d'accorder une attention particulière au renforcement du dialogue et de la collaboration entre les instituts nationaux de statistique et les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes, y compris les bureaux, départements, commissions ou ministères publics qui œuvrent en faveur de l'égalité des genres (OCDE, 2007_[2]). Bien que les lacunes en matière de données de genre et de capacités statistiques varient selon les pays, les observations présentées ici sont suffisamment générales pour s'adapter à différents contextes et orienter les processus d'évaluation et de planification stratégique. En effet, le présent rapport fournit des exemples utiles, susceptibles d'éclairer les efforts visant à promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans les statistiques officielles.
- **Les acteurs de la coopération pour le développement.** Les résultats observés dans les neuf pays pilotes ont mis en évidence la nécessité de créer des réseaux et des partenariats pour élaborer et renforcer les systèmes de statistiques de genre, notamment en proposant une aide technique et financière. Le manque de capacités, tant en matière de ressources que d'expertise, constitue un obstacle majeur au renforcement quantitatif et qualitatif des données et des

statistiques de genre à l'échelle nationale. Les observations figurant dans le présent rapport peuvent contribuer à l'instauration de modalités d'aide plus efficaces et plus ciblées en matière de statistiques de genre, conformes aux principes d'appropriation nationale et favorables à la mise en œuvre de solutions de financement plus durables pour les instituts nationaux de statistique et les autres membres des systèmes statistiques nationaux.

- **La société civile et les défenseurs de l'égalité des genres.** Pour garantir l'existence d'une base solide de données probantes susceptible d'étayer l'élaboration de politiques inclusives et ne laissant personne de côté, il convient d'intégrer les données et les statistiques de genre aux priorités nationales. Les évaluations menées mettent en évidence la nécessité de renforcer la collaboration avec les défenseurs de l'égalité des genres et les acteurs de la société civile. Cela donne en effet plus de poids à l'appel lancé en faveur d'une multiplication et d'une amélioration des données de genre aux niveaux national, régional et mondial. Une telle collaboration permet également à ces parties prenantes de mieux comprendre les obstacles auxquels sont confrontés les instituts nationaux de statistique lorsqu'ils tentent d'intégrer les statistiques de genre à leurs priorités. Dès lors, ces acteurs peuvent amorcer ou renforcer le dialogue et la coopération.

Remerciements

Le présent rapport a été élaboré par Lauren Harrison Desai (cheffe d'équipe, PARIS21), Paz Patiño (analyste des politiques, PARIS21), Liliana Suchodolska (analyste des politiques, PARIS21), et Laura Steinrock (stagiaire, PARIS21), sous la direction de François Fonteneau (directeur adjoint, PARIS21) et Johannes Jütting (directeur, PARIS21). Susan Sachs a procédé à la relecture du rapport et Stacey Bradbury a contribué à sa conception, production et mise en page.

Les auteurs adressent leurs remerciements à Papa Seck (chef de la section Recherche et données, ONU-Femmes), Jessamyn Encarnacion (conseillère interrégionale sur les statistiques de genre, ONU-Femmes), Rea Jean Tabaco (spécialiste en statistiques, ONU-Femmes), et l'équipe Women Count d'ONU-Femmes pour leur soutien et leur collaboration. La rédaction du présent rapport et l'ensemble du travail réalisé en amont dans les pays concernés n'auraient pas été possibles sans leur généreux partenariat.

Les enseignements exposés dans le présent rapport sont le fruit de la collaboration et de l'implication d'un partenariat global avec PARIS21. Par conséquent, le Secrétariat de PARIS21 tient à saluer les instituts nationaux de statistique qui ont accepté d'appliquer le cadre d'évaluation PARIS21-ONU-Femmes, notamment l'Institut national de statistique du Cambodge (NIS), l'Office national des statistiques de la République dominicaine (ONE), l'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS), la Direction générale de statistique et de recensement d'El Salvador (DIGESTYC), le Comité national de la statistique du Kirghizistan (NSC), le Bureau de la statistique du Lesotho (BOS), le Bureau national des statistiques des Maldives (MBS), l'Institut national de la statistique du Paraguay (INE) et l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal (ANSD). Nous vous remercions pour l'énergie dont vous avez fait preuve et pour votre engagement à nos côtés tout au long du programme Women Count I, et saluons les efforts que vous avez déployés pour rendre les statistiques officielles plus inclusives et sensibles aux questions de genre.

Table des matières

Avant-propos	3
Collaborer pour que chaque femme compte	3
Comment utiliser le rapport	4
Remerciements	6
Abréviations et acronymes	9
Résumé	10
Les données de genre sont insuffisantes et les progrès trop lents	10
Comment renforcer la qualité et la quantité des données de genre	11
1. Introduction : les femmes comptent-elles ?	13
1.1. Évaluer les statistiques de genre à l'échelle nationale	14
1.2. Synthétiser les observations issues des différentes évaluations pour en tirer des enseignements généraux	15
2. Les lacunes en matière de données de genre et leurs manifestations à l'échelle nationale	16
2.1. Étudier les lacunes en matière de données de genre selon une perspective nationale	17
3. Comment expliquer les lacunes observées, à l'échelle nationale, en matière de données genrées et comment les combler ?	33
3.1. Promouvoir l'instauration de systèmes pour les statistiques de genre	34
3.2. Aider les organisations à produire des statistiques de genre	46
3.3. Donner aux individus les moyens d'interagir avec les statistiques de genre	53
4. Perspectives : la voie vers le renforcement de la quantité et de la qualité des données de genre	59
4.1. Faire progresser la production et l'utilisation des données de genre en s'alignant sur les priorités nationales.	59
4.2. Soutenir financièrement les personnes référentes pour les questions de genre et mobiliser des chefs de file parmi les producteurs et les utilisateurs de données de genre	60
4.3. Mobiliser des fonds et coordonner les investissements en faveur des statistiques de genre afin de les faire fructifier	61
4.4. Intégrer l'égalité des genres aux activités statistiques et les activités statistiques à la lutte pour l'égalité des genres	62

Références	63
------------	----

Annexe A. Cadres d'indicateurs nationaux	69
--	----

Figures

Figure 2.1. La couverture moyenne des indicateurs genrés est plus élevée pour les cadres nationaux que pour les objectifs de développement durable	23
Figure 2.2. Les plans nationaux de développement affichent le taux de couverture des indicateurs genrés le plus homogène parmi les pays évalués	24
Figure 2.3. Les politiques nationales pour l'égalité des genres des pays évalués affichent un taux de couverture des indicateurs genrés plus hétérogène	25
Figure 2.4. Les cadres mondiaux et locaux ne présentent pas la même couverture en matière d'indicateurs des objectifs de développement durable ayant trait aux questions de genre	27
Figure 2.5. Les données de genre liées aux objectifs de développement durable affichent une couverture plus élevée pour certains objectifs et cibles thématiques spécifiques	29
Figure 2.6. Les indicateurs genrés des objectifs de développement durable ne sont pas systématiquement ventilés par sexe, y compris lorsque cela s'avère nécessaire	30
Figure 2.7. Les sources de données administratives ont un rôle essentiel à jouer pour combler les lacunes en matière de données de genre liées aux objectifs de développement durable	32
Figure 3.1. Le cycle de vie d'une stratégie nationale de développement de la statistique	41

Tableaux

Tableau 2.1. Nombre d'indicateurs genrés évalués, par pays	19
Tableau 4.1. Liste des cadres présents dans les différents pays pilotes	69

Abréviations et acronymes

ADAPT	Outil avancé de planification des données
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal
APD	Aide publique au développement
BOS	Bureau de la statistique du Lesotho
CAPMAS	Agence centrale égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques
DIGESTYC	Direction générale de statistique et de recensement d'El Salvador
INE	Institut national de la statistique du Paraguay
MBS	Bureau national des statistiques des Maldives
NIS	Institut national de statistique du Cambodge
ODD	Objectif de développement durable
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SNEEG	Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre du Sénégal

Résumé

Les données de genre sont insuffisantes et les progrès trop lents

Partout à travers le monde, on manque de données de genre : on estime que seuls 30 % des indicateurs relatifs à l'objectif de développement durable 5 (égalité entre les sexes) feront l'objet de données suffisantes pour établir des rapports. Non seulement les femmes et les filles sont plus exposées à la pauvreté et plus souvent laissées de côté, mais elles sont également plus vulnérables face aux diverses crises que le monde traverse actuellement, notamment la perte des moyens de subsistance liée aux changements climatiques. En l'absence de données de genre, les femmes et les filles restent condamnées à l'invisibilité et les décideurs ne sont pas en mesure d'élaborer des politiques susceptibles d'améliorer leur situation.

Au-delà de la simple production de données, il convient également d'améliorer la quantité, la qualité et l'utilisation des données de genre. PARIS21 et ONU-Femmes ont étudié ensemble la situation de neuf pays en matière de statistiques de genre et ont constaté qu'il était nécessaire d'intervenir, tant au niveau systémique qu'aux niveaux organisationnel et individuel.

Au niveau systémique :

- **Des cadres juridiques, réglementaires et stratégiques solides sont nécessaires à l'émergence de systèmes de statistiques de genre. Néanmoins, à l'heure actuelle, ils demeurent insuffisants pour permettre de mobiliser ce type de données.** Les cadres juridiques, réglementaires et stratégiques couvrant les questions d'égalité des genres, de droits humains, de développement durable et de statistiques ont des conséquences sur la production de données de genre. Les parties prenantes nationales sont donc confrontées à des obstacles dès lors qu'elles souhaitent mettre en place un mandat cohérent en matière de statistiques de genre. Les SNDS font partie des outils susceptibles de lever ces obstacles.
- **Les mécanismes de coordination dédiés sont rares, mais indispensables à l'autonomisation des systèmes de statistiques de genre.** Parce qu'ils représentent une composante transversale des statistiques officielles, les parties prenantes impliquées dans la production de données de genre sont dispersées et généralement isolées à l'échelle nationale. L'absence d'efforts de coordination nuit à l'identification des besoins en matière de données de genre, accroît les risques de doublons et limite les possibilités de renforcement des capacités et d'échanges au sein des systèmes statistiques nationaux et au-delà.
- **L'absence de liens avec les utilisateurs de données de genre entrave l'instauration de systèmes de statistiques de genre cohérents et pertinents sur le plan politique.** En l'absence de données probantes relatives à l'utilisation des données de genre, les efforts destinés à combler les lacunes dans ce domaine seront relégués au second plan et, par conséquent, insuffisamment financés. Les utilisateurs de données de genre détiennent des informations essentielles, non seulement sur le type de données de genre dont ils ont besoin, mais aussi sur les domaines dans lesquels ces données peuvent impulser des changements.

Au niveau organisationnel :

- **Le caractère ponctuel de la production et de l'analyse des statistiques de genre révèle l'importance d'intégrer le genre dans l'élaboration et la culture des instituts nationaux de statistique.** L'intégration limitée des questions de genre et d'inclusion dans l'organigramme et la culture des instituts nationaux de statistique crée un environnement dans lequel l'importance et la visibilité des statistiques de genre sont reléguées au second plan. La visibilité du genre dans la structure des instituts nationaux de statistique constitue un premier pas vers la promotion de pratiques statistiques sensibles à ces questions.
- **Dans le domaine des données de genre, le manque de financement renforce les lacunes, mais témoigne également d'un potentiel inexploité en matière d'intégration de la dimension de genre.** La mobilisation des ressources demeure l'une des principales difficultés auxquelles sont confrontés les instituts nationaux de statistique qui souhaitent accroître la quantité et améliorer la qualité des données de genre. Pour surmonter cet obstacle, il est essentiel d'intégrer la dimension de genre dans les processus de planification statistique sous la forme d'une feuille de route répondant aux besoins en matière de production de données et de financement.

Au niveau individuel :

- **Les personnes référentes pour les questions de genre bénéficient d'incitations limitées dans le cadre de leurs activités, mais demeurent d'importants moteurs de l'action en faveur des données de genre.** S'agissant des données et des statistiques de genre au niveau des instituts nationaux de statistique et des systèmes statistiques nationaux dans leur ensemble, les personnes référentes pour les questions de genre demeurent les principaux interlocuteurs. Pour obtenir des avancées en matière de statistiques de genre, il importe d'investir dans le renforcement de leurs capacités et la clarification de leur position.
- **Les dirigeants (et leurs compétences en matière de leadership) déterminent les opportunités et les partenariats qui permettent de faire progresser les statistiques de genre.** Outre le renforcement de leurs capacités techniques, les instituts nationaux de statistique ont besoin d'une dynamique et d'un leadership politiques qui leur permettront de hisser les questions de genre et d'inclusion au premier rang des priorités dans le domaine des statistiques officielles. Il convient donc de renforcer les capacités non techniques des personnes référentes ainsi que la coopération avec les dirigeants des instituts nationaux de statistique.

Comment renforcer la qualité et la quantité des données de genre

- **Faire progresser la production et l'utilisation des données de genre en s'alignant sur les priorités nationales.** Les pays qui se fixent des objectifs en matière de statistiques de genre et tirent parti des liens avec la planification du développement à l'échelle nationale sont mieux placés pour combler les lacunes en matière de données de genre et relier ces dernières aux politiques.
- **Soutenir financièrement les personnes référentes pour les questions de genre et mobiliser des chefs de file parmi les producteurs et les utilisateurs de données de genre.** L'intérêt porté aux statistiques de genre dépend encore très largement de l'influence d'acteurs individuels. D'un point de vue stratégique, il est donc très important de collaborer avec ces chefs de file, notamment ceux qui occupent des postes techniques ou d'encadrement, et de les soutenir financièrement en vue d'améliorer la production et l'utilisation des données et des statistiques de genre.
- **Mobiliser des fonds et coordonner les investissements en faveur des statistiques de genre afin de les faire fructifier.** Les gouvernements nationaux et les donateurs rencontrent des difficultés pour mobiliser les ressources nécessaires à la production de statistiques de genre. Pour faire face aux déficits en matière de financement et de budget, il est essentiel d'opérer des choix plus transparents et mieux coordonnés, inscrits dans un processus de SNDS.

- **Intégrer l'égalité des genres aux activités statistiques et les activités statistiques à la lutte pour l'égalité des genres.** La question des statistiques est souvent absente des différentes plateformes de promotion de l'égalité des genres. De même, la question du genre n'est généralement pas suffisamment représentée parmi les priorités relatives aux données et aux statistiques sur le développement. Pour renforcer l'intérêt porté aux statistiques de genre et obtenir des progrès dans ce domaine, il est indispensable de combler ce fossé.

1. Introduction : les femmes comptent-elles ?

Le monde traverse actuellement une période décisive en matière d'égalité des genres. L'impact de la pandémie de COVID-19, l'agression russe en Ukraine, l'instabilité économique et les effets toujours plus graves des changements climatiques risquent d'annuler les progrès accomplis dans les domaines du développement et de la justice au profit des femmes et des filles du monde entier. Plus que jamais, la production de données de genre de qualité joue un rôle essentiel pour éclairer l'élaboration des politiques, lutter contre l'exclusion et assurer le suivi des progrès réalisés en matière de développement durable. Malgré l'urgence de ces besoins, la plupart des pays sont encore confrontés à des lacunes systémiques en matière de données et de statistiques de genre.

Le concept de « lacunes en matière de données de genre » – qui désigne l'invisibilité des femmes, des filles et des minorités de genre dans les données probantes disponibles – est désormais largement reconnu dans les pratiques et les politiques de développement. Grâce à des ouvrages récents tels que *Femmes invisibles* (Criado Perez, 2019^[3]) et *Data Feminism* (D'Ignazio and Klein, 2020^[4]), cette notion s'est progressivement imposée dans le débat public. Bien que cette évolution marque un tournant dans la prise de conscience de ce type de lacunes et de leurs conséquences négatives sur la société, les données et les statistiques qui ne tiennent pas compte du genre demeurent omniprésentes.

Plus que jamais, la production de données de genre de qualité joue un rôle essentiel pour éclairer l'élaboration des politiques, lutter contre l'exclusion et assurer le suivi des progrès réalisés. Malgré l'urgence, la plupart des pays sont encore confrontés à des lacunes systémiques en matière de données et de statistiques de genre.

Les lacunes en matière de données de genre concernent l'ensemble des pays, indépendamment de leur niveau de revenu. Les données de la Banque mondiale, par exemple, montrent qu'en moyenne, sur l'ensemble des pays, les activités de compte rendu menées au titre des objectifs de développement durable (ODD) ont moins progressé pour l'ODD 5 (égalité entre les genres) que pour les autres, avec une couverture estimée à moins de 30 % d'ici à 2030 (Kitzmueller, Stacey and Gerszon Mahler, 2021^[5]). Toutefois, il convient de noter qu'en matière de développement des statistiques, les pays à revenu faible ou intermédiaire disposent de capacités et de ressources limitées, susceptibles de faire obstacle à leur volonté de combler les lacunes (Open Data Watch, 2019^[6]).

Pour les instituts nationaux de statistique des régions d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, et d'Amérique latine et des Caraïbes, la pandémie de COVID-19 a constitué un double choc : la demande de données et de statistiques a augmenté, alors même que l'offre était plus limitée que jamais. Les conséquences de ce phénomène ont été particulièrement manifestes dans le domaine des données et des statistiques de genre (Misra, Schmidt and Harrison, 2020^[7]). Un an après le début de la pandémie, les données ventilées par

sexe relatives aux cas de COVID-19 et aux taux de mortalité étaient encore difficiles à obtenir, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (McDougal et al., 2021^[8]). Dans le même temps, les effets secondaires de la crise, notamment la « pandémie fantôme » des violences domestiques et le poids croissant des soins non rémunérés, ont montré qu'il était urgent d'améliorer la quantité et la qualité des données de genre pour éclairer les activités de riposte et de relèvement liées à la COVID-19 (ONU-Femmes, 2020^[9]).

À l'avenir, la prise en compte des besoins en matière de données de genre jouera un rôle essentiel dans les efforts déployés, à l'échelle mondiale, pour « reconstruire en mieux » après la crise de la COVID-19 et renforcer la résilience aux chocs suivants. Dans cette perspective, il est crucial d'intégrer la dimension de genre dans les systèmes nationaux de statistique. Pourtant, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les modèles de production de données de genre demeurent embryonnaires et les solutions visant à les améliorer sont encore floues. Le présent rapport entend contribuer à relever ce défi en exploitant les enseignements tirés de l'évaluation des statistiques de genre réalisée dans le cadre de la collaboration entre PARIS21 et ONU-Femmes dans neuf pays des régions d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, et d'Amérique latine et des Caraïbes.

1.1. Évaluer les statistiques de genre à l'échelle nationale

Le présent rapport *Tirer parti des données de genre* présente les conclusions issues d'une série d'évaluations pilotes consacrées aux statistiques de genre et menées entre 2019 et 2021 par PARIS21 et ONU-Femmes dans neuf pays : le Cambodge, l'Égypte, El Salvador, le Kirghizistan, le Lesotho, les Maldives, le Paraguay, la République dominicaine et le Sénégal. Il met en lumière les tendances relatives à la production et à l'utilisation des données de genre dans les pays à revenu faible ou intermédiaire en se concentrant plus particulièrement sur les instituts nationaux de statistique, principaux producteurs de statistiques officielles.

Après ces neuf premières évaluations pilotes, menées dans le cadre du programme Women Count, PARIS21 et ONU-Femme ont poursuivi leur collaboration en appliquant leur cadre d'évaluation à de nouveaux pays et en aidant les instituts nationaux de statistique à adopter une stratégie relative aux statistiques de genre. Fondées sur un nouveau cadre d'évaluation³, les évaluations pilotes du programme Women Count comprenaient deux volets principaux : une évaluation des lacunes en matière de données de genre et une évaluation des lacunes en matière de capacités statistiques.

L'**évaluation des lacunes en matière de données de genre** consiste à analyser la disponibilité des statistiques officielles produites par les systèmes statistiques nationaux des pays pilotes et permettant de mesurer les indicateurs genrés inclus dans les cadres stratégiques nationaux, régionaux et internationaux tels que les ODD. Pour mener à bien cette évaluation et recenser les différentes sources actuelles de production de statistiques de genre à l'échelle nationale, PARIS21 s'est appuyé sur son Outil avancé de planification des données (ADAPT)⁴. Les cadres d'indicateurs choisis pour évaluer les différents pays pilotes variaient en fonction de leurs priorités nationales (Tableau 2.1). Toutefois, chacun des neuf pays a fait l'objet d'un recensement des lacunes en matière de données de genre au regard des ODD.⁵ Une liste complète des cadres d'indicateurs évalués dans chaque pays ainsi que des informations complémentaires relatives au module ADAPT consacré au genre sont disponibles en annexe.

L'**évaluation des capacités statistiques** porte sur le processus par lequel un système statistique national, les particuliers et les organisations qui le composent acquièrent, renforcent et maintiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour produire, analyser et diffuser des données de genre de qualité, répondant aux besoins des utilisateurs (PARIS21, 2020^[10]). PARIS21 et les instituts nationaux de statistique des différents pays pilotes ont œuvré conjointement à l'identification et à l'analyse des lacunes en matière de capacités relatives aux statistiques de genre. Dans cette perspective, quatre questionnaires, spécifiquement conçus pour le cadre d'évaluation de PARIS21 et ONU-Femmes, ont été adressés aux

personnes référentes pour les questions de genre,⁶ aux instituts nationaux de statistique et aux systèmes statistiques nationaux dans leur ensemble, y compris les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes⁷ et les utilisateurs de statistiques de genre. Pour élaborer ces questionnaires, PARIS21 s'est appuyé sur son modèle de « Renforcement des capacités 4.0 » (CD4.0), qui considère les capacités statistiques comme un cadre multidimensionnel fondé sur trois niveaux : systémique, organisationnel et individuel (PARIS21, 2020^[11]).

Avec le soutien de l'équipe du programme Women Count au siège d'ONU-Femmes et des personnes référentes au sein des bureaux régionaux et des bureaux de pays de l'organisation, les pays pilotes ont organisé des ateliers en personne et en ligne destinés à sensibiliser les participants au processus d'évaluation et à stimuler l'implication et la participation des parties prenantes. PARIS21 a consigné les résultats des différentes évaluations dans un rapport d'évaluation propre à chaque pays et validé par les instituts nationaux de statistique et les autres parties prenantes nationales. Les pays pilotes ont exploité les résultats des évaluations en élaborant une stratégie spécifique aux statistiques de genre, qu'ils ont inscrite dans le cadre plus large de leur nouvelle stratégie nationale de développement de la statistique⁸ (SNDS) ou mise en œuvre de manière indépendante (Encadré 3.1).

1.2. Synthétiser les observations issues des différentes évaluations pour en tirer des enseignements généraux

Véritable clef de voûte de la collaboration entre PARIS21 et ONU-Femmes, mise en place dans le cadre du premier programme Women Count, les rapports d'évaluation nationaux et les stratégies auxquelles ils ont donné lieu ont servi de source principale pour la rédaction du présent rapport, de même que les consultations directes menées auprès des instituts nationaux de statistique, des mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes et d'autres parties prenantes des statistiques de genre impliquées dans le processus d'évaluation. Après la fin des activités menées à l'échelle nationale, PARIS21 a recensé l'ensemble des observations issues des évaluations au moyen du cadre CD4.0 pour identifier des récurrences entre les différents pays pilotes et en tirer des enseignements généraux.

Le présent rapport se compose de quatre chapitres, y compris la présente introduction. Chacun d'entre eux est organisé autour de messages clefs destinés à mettre en lumière une difficulté ou une opportunité spécifique rencontrée par les pays pilotes dans leurs efforts pour combler les lacunes en matière de données de genre. Le chapitre 2 s'intéresse aux lacunes en matière de données de genre et à leurs manifestations à l'échelle nationale, puis synthétise les conclusions des différentes évaluations afin d'identifier les modèles et les tendances relatifs à la production de ce type de données au sein des neuf pays pilotes. Le chapitre 3 analyse les facteurs à l'origine des lacunes en matière de données de genre et identifie sept domaines concrets relatifs aux capacités statistiques qui ont influencé les processus de production, de diffusion et d'utilisation des données dans les pays pilotes. Enfin, le chapitre 4 envisage différentes pistes à explorer pour favoriser le développement de systèmes statistiques plus solides et plus sensibles aux questions de genre.

À travers la rubrique « Sur le terrain », le rapport propose régulièrement des observations portant sur un pays spécifique et destinées, si nécessaire, à nuancer les conclusions précédentes, à les replacer dans un contexte précis et à mettre en lumière certaines bonnes pratiques susceptibles d'être utiles aux parties prenantes dans d'autres contextes. Des encadrés présentent les différents concepts, processus et définitions employés dans le rapport, afin de s'assurer que l'ensemble des professionnels et des défenseurs de l'égalité des genres les comprennent, quel que soit leur degré de connaissance des enjeux relatifs aux statistiques de genre et au développement des statistiques en général.

2. Les lacunes en matière de données de genre et leurs manifestations à l'échelle nationale

L'analyse du paysage des statistiques de genre – et des lacunes correspondantes – requiert de convenir de la définition de ce type de statistiques (Encadré 2.1) et de cartographier la demande en la matière. Dans le cadre des évaluations pilotes, PARIS21 a simplifié le concept de demande en matière de données et de statistiques de genre afin d'y intégrer les priorités stratégiques nationales et internationales et de prendre pour référence les cadres d'indicateurs correspondants. De tels cadres constituent un moyen simple de mesurer la demande en matière de données de genre. En effet : 1) ils consignent de manière visible et reconnue les besoins en matière de données de genre et 2) ils s'accompagnent de possibilités d'utilisation immédiate, en lien avec le suivi, l'évaluation et l'apprentissage.

Encadré 2.1. Données et statistiques de genre : de quoi s'agit-il ?

Comme d'autres organisations, les instituts nationaux de statistique s'appuient sur les enquêtes, les recensements et les systèmes administratifs pour collecter les données de genre dont ils ont besoin et établir des statistiques de genre. Selon les Nations Unies, les statistiques de genre sont définies par la somme des caractéristiques suivantes :

- Les données sont ventilées par sexe, étape première et indispensable ;
- Les données reflètent des questions de genre ;
- Les données sont basées sur des concepts et des définitions qui reflètent adéquatement la diversité des femmes et des hommes et capturent tous les aspects de leur vie ;
- Les méthodes de collecte de données prennent en compte les stéréotypes ainsi que les facteurs socioculturels qui peuvent induire des préjugés sexistes (UN CESAP, 2016^[12]).

Pour prendre la mesure des lacunes en matière de données de genre, les évaluations pilotes du programme Women Count se sont appuyées sur cette définition générale.

Il convient de noter que, dans les pays pilotes, les instituts nationaux de statistique et les parties prenantes ont souvent simplifié le concept de statistiques de genre pour ne tenir compte que des données ventilées selon une conception binaire du genre. Le recours à cette définition plus restreinte limite la portée des efforts déployés pour renforcer les statistiques de genre et les rendre plus inclusives, et souligne la nécessité d'investir non seulement dans la production de données de genre, mais aussi dans la vulgarisation de cette notion.

Les indicateurs genrés visent à mesurer et comparer la situation des femmes et des hommes au fil du temps (PARIS21, 2019^[11]). Ils peuvent être de nature qualitative ou quantitative. Dans le second cas, ils reposent en grande partie sur les statistiques de genre. Étant donné que les indicateurs sont mis en place pour assurer le suivi des changements, le cadre d'évaluation de PARIS21 et ONU-Femmes s'appuie sur la disponibilité des indicateurs pour évaluer les lacunes en matière de données de genre.

Source : PARIS21^[11], *Évaluation des lacunes en matière de données et de capacités statistiques visant à améliorer les statistiques genrées : Cadre et directives de mise en œuvre*. 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.paris21.org/sites/default/files/2022-10/Lacunes-statistiques-genrees.pdf>.

Bien que les cadres d'indicateurs ne couvrent pas la totalité des domaines relatifs aux statistiques de genre (ni l'ensemble des besoins des parties prenantes), ils constituent un premier jalon vers leur production. Les instituts nationaux de statistique et les systèmes statistiques nationaux dans leur ensemble considèrent les indicateurs mesurés dans le cadre de politiques et de stratégies nationales, régionales et internationales comme les moteurs du développement des statistiques. De ce point de vue, les cadres d'indicateurs offrent une base solide pour l'analyse des tendances et l'identification des lacunes en matière de production de données de genre.

2.1. Étudier les lacunes en matière de données de genre selon une perspective nationale

En collaboration avec les instituts nationaux de statistique et les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes, PARIS21 a identifié les principaux cadres d'indicateurs à prendre en compte pour l'évaluation des différents pays pilotes. Il s'agit notamment des cadres suivants :

- Les objectifs de développement durable (ODD) ;

- L'Ensemble minimum d'indicateurs de genre des Nations Unies⁹ (ci-après « Ensemble minimum ») ;
- Le plan national de développement ;
- La politique nationale pour l'égalité des genres ou son équivalent.

Dans certains cas, d'autres cadres stratégiques ont été envisagés en parallèle de ces instruments fondamentaux, afin de s'assurer que l'analyse offrait une image fidèle des priorités nationales en matière de production de données de genre. L'analyse des lacunes en matière de données de genre proposée dans ce chapitre s'insère dans l'analyse plus générale menée à l'échelle des différents pays – elle offre donc un aperçu de la situation à un moment spécifique. À la suite des évaluations menées dans le cadre du programme Women Count, certains pays pilotes ont instauré des plans nationaux de développement ou des politiques nationales pour l'égalité des genres qui prévoient la mise en œuvre de nouveaux indicateurs genrés et modifient la demande en matière de données de genre. Certains pays ont également entrepris d'autres types d'initiatives destinées à combler les lacunes en matière de statistiques de genre.

2.1.1. Face à la disparité des besoins nationaux en matière de statistiques de genre, il convient de mettre en place des stratégies adaptées au contexte local pour identifier et cibler les lacunes en matière de données de genre

L'intégration des indicateurs genrés dans les cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage relatifs aux politiques et aux plans de développement ne permet pas seulement de rendre ce dernier plus inclusif : elle renforce également l'intérêt porté aux statistiques de genre et favorise l'amélioration de la collecte et de l'utilisation de ce type de données. En outre, grâce aux informations qu'ils offrent concernant les besoins en matière de données de genre et aux liens qu'ils établissent avec la mise en œuvre des politiques, les cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage peuvent servir de base à la mobilisation de ressources en faveur de la production de données de genre. Les besoins en données liés aux politiques en vigueur incitent les instituts nationaux de statistique et les systèmes statistiques nationaux à ventiler les données qu'ils produisent, à adopter des méthodes et des instruments d'enquête plus inclusifs et à tenir compte des questions de genre dans leurs processus d'analyse et d'établissement de rapports.

L'intégration des indicateurs genrés dans les politiques et les plans de développement renforce l'intérêt porté aux statistiques de genre et favorise l'amélioration de la collecte et de l'utilisation de ce type de données.

Chaque pays affiche ses propres cadres stratégiques de développement et ses propres engagements au sein des différents forums internationaux et régionaux. Par conséquent, l'ensemble d'indicateurs genrés soumis à l'évaluation diffère d'un pays pilote à l'autre. Sur les neuf pays pilotes, seul le Cambodge a fait l'objet d'une évaluation de sa couverture portant sur l'ensemble des quatre cadres stratégiques fondamentaux. Ces différents cadres d'indicateurs reflètent les priorités nationales de chaque pays et illustrent le principe d'appropriation nationale en matière d'égalité des genres et de développement durable. Ils offrent également une plateforme qui permet de cristalliser la demande de données et de stimuler l'action en faveur des statistiques de genre (PNUD, 2017_[13]). Afin d'offrir un aperçu plus complet de la demande nationale en matière de données de genre, chaque pays pilote a ajouté des indicateurs relatifs à ses diverses politiques ou stratégies nationales, en plus des cadres stratégiques fondamentaux déjà identifiés par PARIS21, notamment les ODD. Le Tableau 2.1 propose une synthèse des indicateurs genrés associés aux cadres stratégiques en vigueur dans chaque pays pilote, et résume les différences entre les pays ainsi que l'étendue de ces ensembles d'indicateurs.¹⁰

Tableau 2.1. Nombre d'indicateurs genrés évalués, par pays

Pays	Indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre	Ensemble minimum des Nations Unies	Plan national de développement	Politique pour l'égalité des genres	Autres cadres stratégiques	Nombre total d'indicateurs évalués
Cambodge	50	51	49	26	37	213
République dominicaine	51	50	24	143	109	377
Égypte	51			34	2	87
El Salvador	31		14	36	1	82
Kirghizistan	51	50			67	168
Lesotho	42	21	13		38	114
Maldives	53	52			23	128
Paraguay	52		67		182	301
Sénégal	53		38	40	52	183

Remarque : le nombre de cadres d'indicateurs évalués a été choisi, au sein de chaque pays, en fonction des priorités et des engagements stratégiques nationaux.

Au niveau international, l'ensemble des pays pilotes se sont engagés à mettre en œuvre le Programme 2030 et à assurer le suivi des ODD. Au cours des dernières années, le cadre des indicateurs relatifs aux ODD a joué un rôle essentiel pour favoriser les investissements dans l'innovation et le renforcement des capacités en matière de statistiques de genre. Aujourd'hui encore, il fait partie intégrante des discussions relatives à la production de données inclusives et intersectionnelles aux niveaux national, régional et international (Seck, 2021^[14]). Au moment des évaluations pilotes, 53 indicateurs des ODD avaient été identifiés par les Nations Unies comme ayant trait aux questions de genre (ONU-Femmes, 2020^[9]). Pour pouvoir comparer les lacunes observées dans les neuf pays pilotes en matière de données de genre, PARIS21 s'est appuyé sur cette liste d'indicateurs pendant toute la durée du processus d'évaluation (Graphique 2.1).

Le cadre des indicateurs relatifs aux ODD a joué un rôle essentiel pour favoriser les investissements dans l'innovation et le renforcement des capacités en matière de statistiques de genre.

D'un pays à l'autre, l'adoption des indicateurs des ODD varie également en fonction des différents contextes stratégiques et de la pertinence des ODD et de leurs cibles. Pour cette raison, le nombre d'indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre soumis à l'évaluation n'est pas le même dans l'ensemble des pays pilotes (Tableau 2.1). Les gouvernements de République dominicaine, d'El Salvador et du Paraguay, par exemple, ne considèrent pas l'indicateur 5.3.2 des ODD (« Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge ») comme adapté au contexte national et n'assurent donc pas son suivi. En raison des capacités et des ressources limitées dont il dispose en matière de production de données de genre, le Gouvernement du Lesotho, quant à lui, a sélectionné 42 indicateurs prioritaires sur les 53 indicateurs des ODD identifiés comme ayant trait aux questions de genre. La sélection des indicateurs qui permettront de suivre les progrès nationaux réalisés au titre des ODD s'inscrit dans une démarche d'adaptation de ces objectifs au contexte local, processus essentiel pour garantir la reconnaissance et l'appropriation locales des ambitions mondiales portées par le Programme 2030 (Encadré 2.2).

Encadré 2.2. L'adaptation des objectifs de développement durable au contexte local : de quoi s'agit-il et en quoi cela concerne-t-il la production de données de genre ?

Selon ONU-Femmes, le concept d'adaptation des ODD au contexte local renvoie au processus consistant à élaborer (ou à ajuster) les plans, les stratégies et/ou les politiques publiques de développement de portée nationale ou infranationale, de manière à favoriser l'adaptation des cibles des ODD aux priorités et au contexte locaux (Oluoch-Olunya, Butegwa and Onyisi Abebe, 2017^[15]). Pour rendre compte de cette notion d'adaptation des ODD au contexte national, certains pays parlent de « domestication ».

Avec son objectif spécifiquement dédié à l'égalité entre les genres (ODD 5), ses cibles et ses indicateurs transversaux ayant trait aux questions de genre et, plus généralement, son ambition de ne laisser personne de côté, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 joue un rôle déterminant dans le renforcement quantitatif et qualitatif des données de genre. Le processus d'adaptation au contexte local des indicateurs des ODD constitue en lui-même une étape importante de ce renforcement. En effet, l'adaptation des ODD au contexte local permet de suivre la demande en matière de statistiques de genre, de mobiliser les ressources nécessaires à leur production et d'établir des protocoles communs aux divers ministères, départements et organismes des systèmes statistiques nationaux pour la communication des données et l'établissement des rapports.

Depuis 2016, les instituts nationaux de statistique se sont efforcés d'adapter au contexte local les indicateurs des ODD, afin de pouvoir suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD à l'échelle nationale. Cet effort d'adaptation permet de favoriser l'appropriation nationale d'un programme conçu à l'échelle mondiale, car il encourage les différentes parties prenantes nationales et locales à identifier les besoins en données propres à leur contexte et à y répondre. D'un point de vue plus technique, l'adaptation au contexte local suppose également la participation des instituts nationaux de statistique et des systèmes statistiques nationaux aux processus d'identification des indicateurs des ODD les plus pertinents, de sélection des sources de données et, si nécessaire, d'élaboration d'une méthodologie pour la collecte des données et le calcul des indicateurs. Ainsi, cet effort d'adaptation contribue à la prise en compte des données et des statistiques de genre par les instituts nationaux de statistique et les systèmes statistiques nationaux.

Le processus d'adaptation au contexte local et d'alignement des indicateurs genrés internationaux peut également avoir lieu à l'échelle régionale. La Commission de statistique des Nations Unies, par exemple, a mis au point l'Ensemble minimum d'indicateurs genrés, qui fait office de cadre commun et favorise la production nationale de statistiques de genre, ainsi que leur compilation à l'échelle internationale. Depuis 2015, divers organismes des Nations Unies se sont efforcés d'adapter ce cadre mondial à des besoins régionaux spécifiques.

En 2019, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, ONU-Femmes et la Banque africaine de développement ont lancé une initiative visant à mettre au point l'Ensemble minimal d'indicateurs de genre pour l'Afrique. Les parties prenantes ont conçu cet Ensemble minimum pour combler les lacunes constatées en matière de données de genre, à la fois au regard des ODD et au regard de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. D'une manière plus générale, ce cadre régional sert de point de référence pour l'harmonisation des processus de production et de compilation des statistiques de genre à l'échelle du continent, au service d'autres initiatives telles que le Baromètre africain sur le genre.

Il est fréquent que les besoins en données et en statistiques de genre émanant des cadres nationaux, régionaux et internationaux se recoupent. Au niveau national, la demande en matière de statistiques de genre repose principalement sur le contenu des plans nationaux de développement ou des politiques

nationales pour l'égalité des genres. De plus en plus de pays ont adopté une politique nationale pour l'égalité des genres (ou un cadre stratégique du même ordre), c'est-à-dire un instrument transversal permettant de traiter les questions de genre sur un plan à la fois social, économique et politique. Afin de montrer leur engagement en faveur des objectifs de développement prioritaires, les pays conçoivent généralement leur plan national de développement ou leur politique nationale pour l'égalité des genres de manière à s'aligner sur les ODD ou sur d'autres initiatives régionales, telles que l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour cette raison, il est fréquent que des indicateurs genrés issus de différents cadres stratégiques se recoupent, entraînant ainsi une rationalisation de la demande de statistiques de genre à l'échelle des systèmes statistiques nationaux.

La plupart des pays pilotes disposent d'un plan national de développement comprenant des dispositions relatives à l'égalité des genres, bien que l'importance et la portée de ces dispositions varient d'un pays à l'autre. Lorsqu'un tel plan existe, le cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage correspondant comprend généralement un certain nombre d'indicateurs genrés. Au moment de l'évaluation, ce type de cadre était en cours d'élaboration ou de révision dans certains pays (El Salvador, les Maldives et le Paraguay). Sur les neuf pays pilotes, cinq disposaient d'un cadre d'indicateurs permettant d'évaluer leur plan national de développement (le Cambodge, la République dominicaine, El Salvador, le Lesotho et le Sénégal) et cinq bénéficiaient d'une politique nationale pour l'égalité des genres assortie d'indicateurs (le Cambodge, la République dominicaine, l'Égypte, El Salvador et le Sénégal). Deux autres pays (le Kirghizistan et les Maldives) travaillaient à l'élaboration de leur politique nationale pour l'égalité des genres au moment de l'évaluation.

Les parties prenantes nationales ont souvent cité la perspective de pouvoir disposer de nouveaux indicateurs de genre comme une source de motivation importante pour l'élaboration d'une stratégie en matière de statistiques de genre.

Lorsqu'un plan national de développement ou une politique nationale pour l'égalité des genres était en cours de révision ou d'élaboration, les parties prenantes nationales ont souvent cité la perspective de pouvoir disposer de nouveaux indicateurs pour le cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage comme une source de motivation importante pour l'élaboration d'une stratégie en matière de statistiques de genre. Ces discussions ont mis en évidence le rôle moteur de la demande issue des politiques nationales en vigueur dans le renforcement des statistiques de genre. L'intégration d'indicateurs de genre dans ces cadres nationaux constitue une avancée positive et répond à l'appel lancé par la communauté internationale en faveur d'un rapprochement de la planification statistique et des stratégies et programmes de développement.

Toutefois, bien qu'ils aient la capacité de faire progresser les statistiques de genre à l'échelle nationale, les cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage sont souvent difficiles à appliquer à la production et à l'analyse de statistiques. Pour certains indicateurs de genre, par exemple, les métadonnées, les méthodes de calcul et la spécification (notamment les critères de ventilation) ne présentent pas une cohérence suffisante pour permettre la normalisation de la production de statistiques de genre à l'échelle nationale ou internationale. Dans les premières années qui ont suivi son lancement, le Programme 2030 a été confronté au même problème ; il a fallu attendre 2020 pour que les Nations Unies instaurent une méthodologie commune à l'ensemble des indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre¹¹. Pour obtenir une vision plus claire de la demande de statistiques de genre au niveau national et accélérer leur production, il importe de lever ce type d'obstacles techniques.

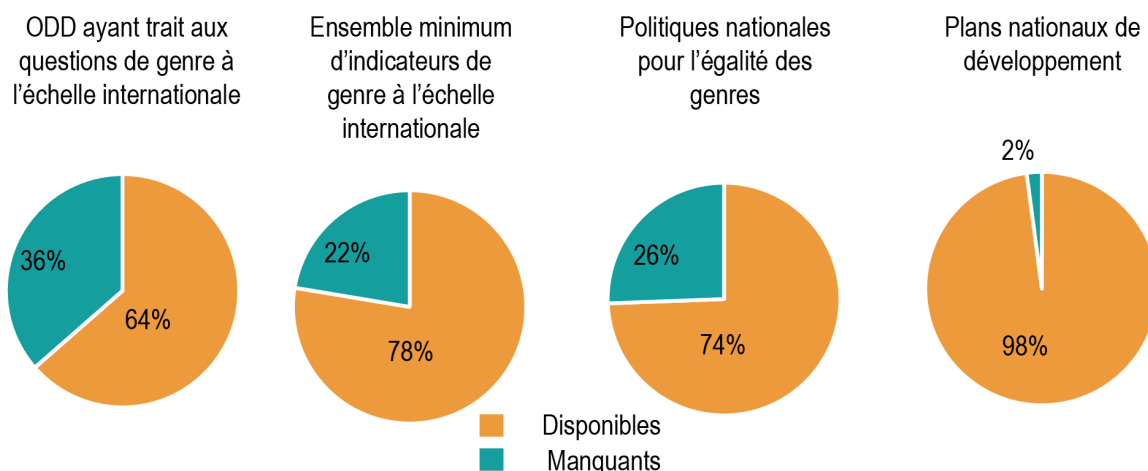
2.1.2. Les lacunes en matière de données de genre sont moins importantes pour les cadres nationaux que pour les ODD, ce qui témoigne de l'importance de l'appropriation nationale

Au moment de l'évaluation, que ce soit en raison de capacités limitées, d'une hiérarchisation défavorable des priorités ou d'un manque de ressources, aucun pays pilote n'avait produit l'ensemble des données de genre nécessaires au suivi de ses engagements stratégiques nationaux et internationaux. Toutefois, les pays pilotes disposaient plus souvent d'indicateurs de genre pour les cadres stratégiques nationaux que pour les ODD. Bien que tous les pays n'aient pas bénéficié d'un cadre d'indicateurs pour leur plan national de développement ou leur politique nationale pour l'égalité des genres au moment de l'évaluation, le contraste n'en est pas moins frappant. La couverture moyenne était de 98 % pour les plans nationaux de développement et de 74 % pour les politiques nationales pour l'égalité des genres, contre 56 % pour les ODD (Graphique 2.1). À l'inverse, dans les cinq pays évalués, la couverture pour l'Ensemble minimum était semblable à la couverture pour les politiques nationales pour l'égalité des genres, soit 78 % (Tableau 2.1).

Aucun pays pilote n'a produit l'ensemble des données de genre nécessaires au suivi de ses engagements nationaux et internationaux.

Cette tendance souligne le rôle moteur que jouent les politiques et les plans nationaux dans la production de données de genre (comme cela a été évoqué dans la section 3.1 au niveau des systèmes). Les plans nationaux de développement et les politiques nationales pour l'égalité des genres (ainsi que les cadres d'indicateurs correspondants) reflètent les priorités des gouvernements en matière de développement. Le suivi de leur mise en œuvre entraîne donc le déploiement d'efforts et de ressources importants. Lorsqu'ils reposent sur une appropriation nationale et une volonté politique plus nettes, les politiques et les plans nationaux peuvent offrir un cadre fécond pour le développement des statistiques de genre. Par conséquent, les efforts actuels en faveur d'une intégration des questions de genre dans les plans nationaux de développement jouent un rôle moteur, non seulement en matière d'égalité des genres, mais aussi pour la production de données de genre. Le Cambodge, El Salvador, le Lesotho et la République dominicaine, par exemple, disposaient tous d'indicateurs spécifiques aux questions de genre dans leurs plans nationaux de développement (Graphique 2.2).

Graphique 2.1. La couverture moyenne des indicateurs de genre est plus élevée pour les cadres nationaux que pour les objectifs de développement durable

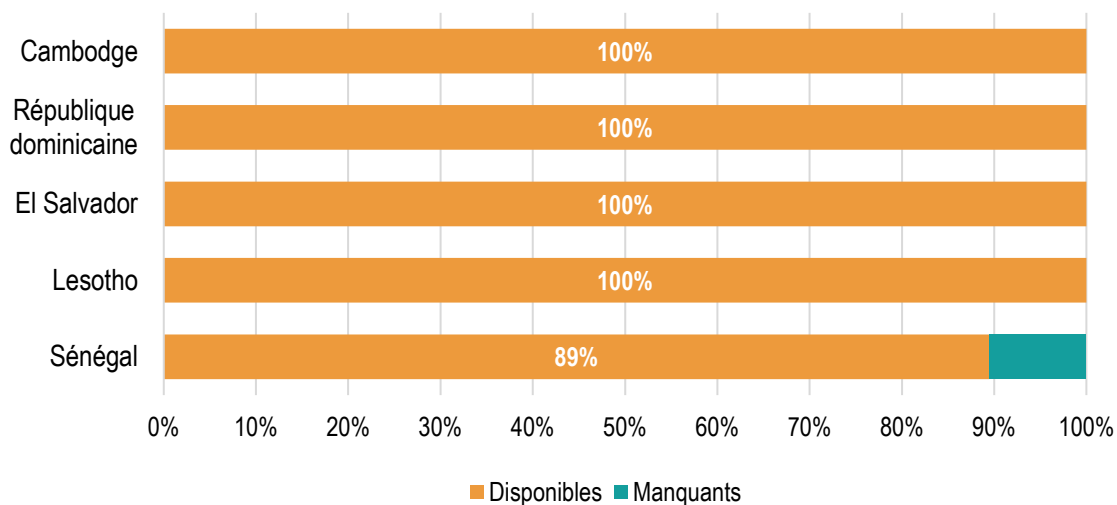


Note : les données présentées ci-dessus reflètent la disponibilité moyenne des indicateurs applicables. Pour savoir quels pays ont été pris en compte dans le calcul pour chaque cadre stratégique, veuillez consulter le Tableau 2.1.

Source : les calculs des auteurs s'appuient sur les plateformes ADAPT nationales hébergées par PARIS21.

Dans les pays pilotes, les plans nationaux de développement représentaient la plus grande part des indicateurs disponibles. Néanmoins, il convient de noter qu'en règle générale, ces plans ont permis de mesurer un nombre moins élevé d'indicateurs spécifiques aux questions de genre que les politiques nationales pour l'égalité des genres ou les ODD (Tableau 2.1). Dans trois des six pays pilotes qui disposaient d'indicateurs permettant d'évaluer leur plan national de développement, ce dernier comptait un nombre d'indicateurs genrés plus de deux fois moins élevé que pour les indicateurs des ODD adaptés au contexte local. En pratique, plus le nombre d'indicateurs est faible, plus les efforts pour atteindre une couverture complète ont de chances d'aboutir. En outre, le choix consistant à intégrer moins d'indicateurs genrés dans les plans nationaux de développement peut témoigner de certaines limites dans la volonté politique de favoriser l'égalité des genres. Leur faible représentation dans les plans nationaux de développement peut également s'expliquer par la concurrence d'autres priorités relatives au développement et, dans certains cas, par des capacités limitées en matière de prise en compte des questions de genre.

Graphique 2.2. Les plans nationaux de développement affichent le taux de couverture des indicateurs de genre le plus homogène parmi les pays évalués



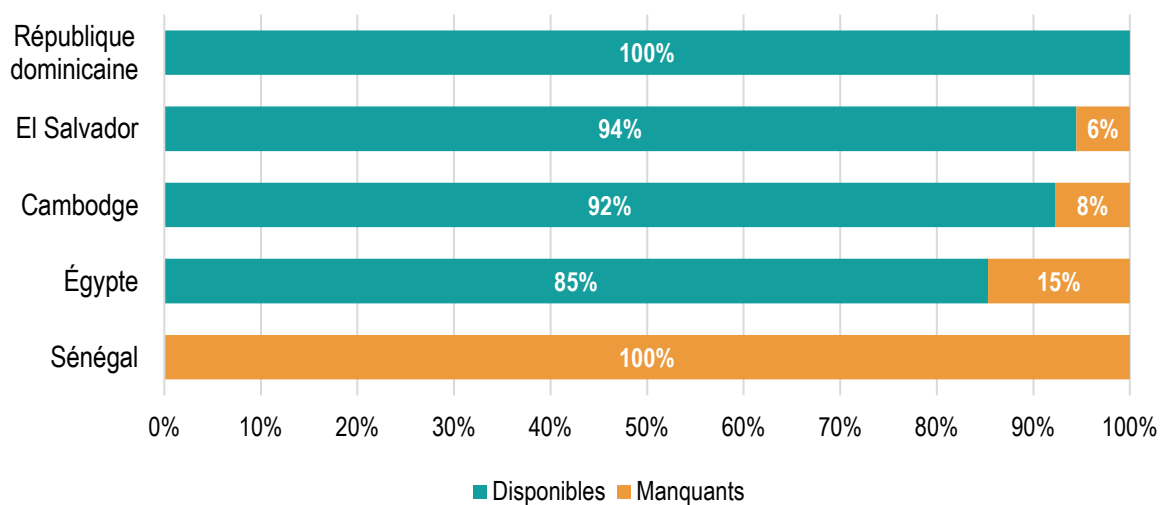
Note : lors des évaluations pilotes menées dans le cadre du programme Women Count, certains pays ne disposaient pas d'un cadre d'indicateurs permettant d'évaluer le plan national de développement.

Source : les calculs des auteurs s'appuient sur les plateformes ADAPT nationales hébergées par PARIS21.

Les lacunes en matière de données de genre peuvent être liées à des capacités de collecte limitées, mais il ne faut pas négliger l'importance des efforts déployés pour rassembler, analyser et présenter les statistiques officielles en intégrant la dimension de genre.

À la lumière de ces résultats, il apparaît également que le calendrier de mise en œuvre des cycles stratégiques nationaux joue un rôle important dans l'évaluation des lacunes en matière de données de genre à l'échelle nationale. Au Paraguay, par exemple, le plan national de développement comprend 67 indicateurs spécifiques aux questions de genre – le chiffre le plus élevé parmi les neuf pays pilotes (Tableau 2.1). Pourtant, au moment de l'évaluation, seuls 43 % de ces indicateurs étaient disponibles, car le processus de compilation des statistiques de genre, nécessaire au calcul des indicateurs, n'avait pas encore commencé. Toutefois, les consultations menées auprès de l'Institut national de la statistique du Paraguay (*Instituto Nacional Estadística*, ou INE) ont montré que la plupart des données de genre nécessaires au calcul de ces nouveaux indicateurs étaient déjà disponibles, mais que les lacunes observées en matière de couverture pouvaient s'expliquer par des capacités d'analyse statistique et de calcul limitées. Ce constat apporte une nuance importante aux discussions relatives aux lacunes en matière de données de genre à l'échelle nationale. En effet, ces lacunes peuvent être liées à des capacités de collecte limitées, mais il ne faut pas négliger l'importance des efforts déployés pour rassembler, analyser et présenter les statistiques officielles en intégrant la dimension de genre.

Graphique 2.3. Les politiques nationales pour l'égalité des genres des pays évalués affichent un taux de couverture des indicateurs de genre plus hétérogène



Note : lors des évaluations pilotes menées dans le cadre du programme Women Count, certains pays ne disposaient pas d'un cadre d'indicateurs permettant d'évaluer la politique nationale pour l'égalité des genres.

Source : les calculs des auteurs s'appuient sur les plateformes ADAPT nationales hébergées par PARIS21.

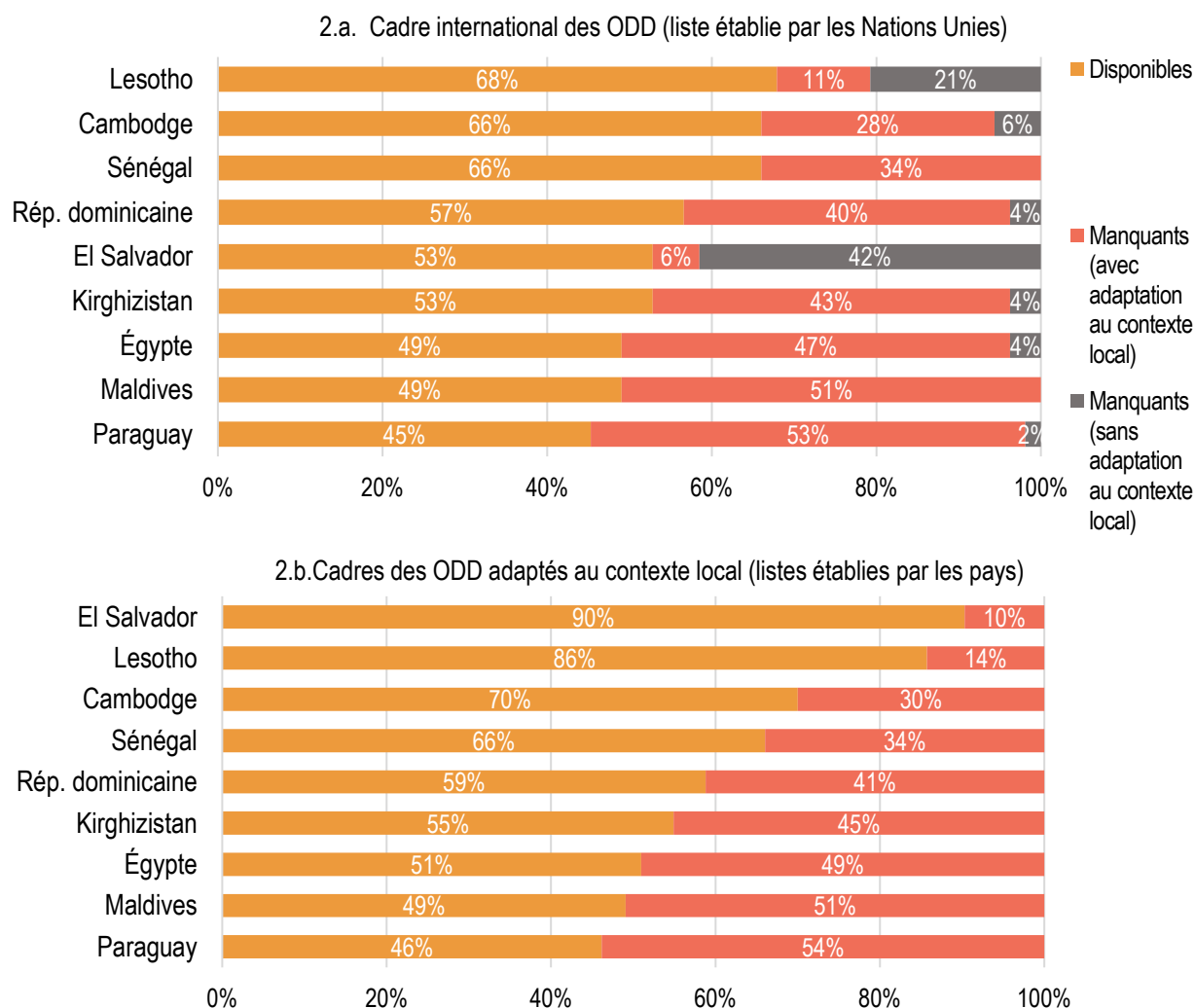
D'une manière générale, les évaluations pilotes ont fait apparaître des niveaux de couverture similaires pour les plans nationaux de développement et les politiques nationales pour l'égalité des genres, à une exception près. Dans quatre des cinq pays pilotes disposant d'un cadre d'indicateurs relatif à leur politique nationale pour l'égalité des genres, le taux de disponibilité des données était compris entre 85 % en Égypte et 100 % en République dominicaine (Graphique 2.3). Au moment de la mise en œuvre du programme Women Count, le Sénégal se distinguait des autres pays pilotes en faisant état d'une couverture nulle pour son cadre d'indicateurs relatif à la politique nationale pour l'égalité des genres. Ce résultat surprenant montre que l'intégration d'indicateurs genrés dans les cadres nationaux ne constitue pas une solution miracle pour stimuler la production de données de genre. Toutefois, les cadres nationaux offrent une plateforme solide qui permet de rassembler les différentes parties prenantes autour des besoins en matière de statistiques de genre. Au Sénégal, l'évaluation pilote a créé les conditions d'une telle implication et a permis de déployer de nouveaux efforts pour faire de l'intégration de la dimension de genre une composante essentielle de la planification statistique nationale (voir le « sur le terrain » sur le Sénégal).

Contrairement aux cadres nationaux, l'ensemble complet des 53 indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre a affiché une couverture relativement faible, comprise entre 45 % (24 indicateurs) au Paraguay et 68 % (36 indicateurs) au Lesotho. Sur les neuf pays pilotes, six étaient en mesure de rendre compte de plus de la moitié des 53 indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre au moment de l'évaluation. Néanmoins, alors que s'ouvrait pour eux la Décennie d'action, d'importantes lacunes subsistaient (Graphique 2.4.a).

Les ajustements liés au processus d'adaptation des ODD aux contextes locaux ont considérablement modifié la situation, mais les différents pays pilotes ont continué d'afficher des niveaux de couverture hétérogènes. Pour savoir de quelle façon les différents pays pilotes établissent leurs cibles en matière de production de données de genre dans la perspective de la réalisation des ODD, il est plus utile d'évaluer la couverture des indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre en s'appuyant sur des indicateurs adaptés au contexte local. En suivant cette méthode (Graphique 2.4.b), on aboutit à une disponibilité des indicateurs comprise entre 46 % au Paraguay (sur 52 indicateurs adaptés au contexte local) et 90 % en El Salvador (28 des 31 indicateurs adaptés au contexte local). Il est à noter que les pays

pilotes ayant affiché les taux de couverture les plus élevés, soit El Salvador et le Lesotho, sont également les seuls à avoir adopté moins de 50 indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre. Seuls deux pays pilotes, les Maldives et le Sénégal, ont retenu l'ensemble des 53 indicateurs après la mise en œuvre du processus de « domestication » – avec des taux de couverture respectifs de 49 % et 66 %.

Figure 2.4. Les cadres mondiaux et locaux ne présentent pas la même couverture en matière d'indicateurs des objectifs de développement durable ayant trait aux questions de genre



Note: les calculs des auteurs s'appuient sur les plateformes ADAPT nationales hébergées par PARIS21.

L'intégration d'indicateurs genrés dans les cadres nationaux permet de constituer une plateforme solide rassemblant les différentes parties prenantes autour d'une demande en matière de statistiques de genre.

Tout effort visant à identifier et interpréter les tendances en matière de couverture des données de genre doit tenir compte des différences entre les pays en matière d'alignement des indicateurs nationaux sur les ODD. Alors que les données relatives aux ODD font l'objet d'une demande à l'échelle internationale et que

les pays disposent de ressources limitées pour y répondre, un tel alignement peut représenter un gain d'efficacité décisif pour combler les lacunes nationales en matière de données, tant au niveau des indicateurs genrés qu'au niveau des ODD dans leur ensemble. Certains gouvernements, notamment ceux des Maldives et du Sénégal, ont inclus des indicateurs des ODD dans les cadres destinés à évaluer leur plan national de développement ou leur politique nationale pour l'égalité des genres. D'autres pays pilotes, tels que le Cambodge, sont allés plus loin et ont profité du processus d'adaptation des ODD au contexte local pour ajouter à ces derniers des indicateurs complémentaires visant à renforcer les liens entre les ODD et leur contexte national. Ces efforts, destinés à satisfaire la demande de données relatives aux ODD, ont des conséquences significatives sur les statistiques de genre. Ils ne favorisent pas seulement la cohérence des discours nationaux relatifs aux priorités nationales en matière de production de données, mais également les efforts de coordination et de redevabilité déployés à l'échelle des systèmes statistiques nationaux.

Sur le terrain : La reconfiguration et le renouvellement des priorités du Sénégal en matière de statistiques de genre

Au Sénégal, la mise en œuvre de l'évaluation pilote du programme Women Count correspondait à un moment crucial de la planification stratégique du pays. En effet, l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), l'institut national de statistique, se préparait à mettre au point une nouvelle SNDS. Dans le cadre de l'évaluation pilote et avec le soutien de PARIS21 et ONU-Femmes, l'ANSD a évalué à la fois les progrès réalisés en matière de statistiques de genre à l'échelle nationale et son propre rôle dans l'effort visant à combler les lacunes en matière de données de genre.

L'évaluation a dressé l'inventaire de tous les indicateurs spécifiques aux questions de genre et nécessaires au suivi des principales politiques nationales. Parmi ces dernières, on peut notamment citer la deuxième Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG), qui devait être mise en œuvre pour la période 2016-2026 sous la direction du Ministère de la femme, de la famille, du genre et de la protection des enfants. Principal instrument stratégique de lutte contre les inégalités de genre à l'échelle nationale, la SNEEG comprend notamment un programme transversal d'autonomisation des femmes dans les domaines économique, social et politique. Néanmoins, trois ans après l'adoption de cette stratégie, l'évaluation des lacunes en matière de données de genre a révélé que les parties prenantes nationales n'avaient encore collecté aucune donnée pour les indicateurs correspondants.

Ces lacunes étaient d'autant plus frappantes que la couverture des indicateurs genrés associés au plan national de développement du Sénégal (Plan Sénégal Émergent) était relativement élevée. En outre, parmi ses divers objectifs et cibles, la SNEEG comprenait notamment un appel explicite à créer une base de données dédiée aux questions de genre, soulignant ainsi les liens évidents entre les priorités nationales relatives à l'égalité des genres et le renforcement de la disponibilité des données et statistiques de genre.

Sur la base des conclusions de l'évaluation, l'ANSD s'est mobilisée pour adopter une approche proactive susceptible de combler les lacunes en matière de données de genre. À cette fin, le Sénégal a notamment lancé, en 2020, sa nouvelle SNDS, qui fait des données et des statistiques de genre son premier pilier stratégique, et propose un cadre relatif à la production de données, aux partenariats et aux investissements.

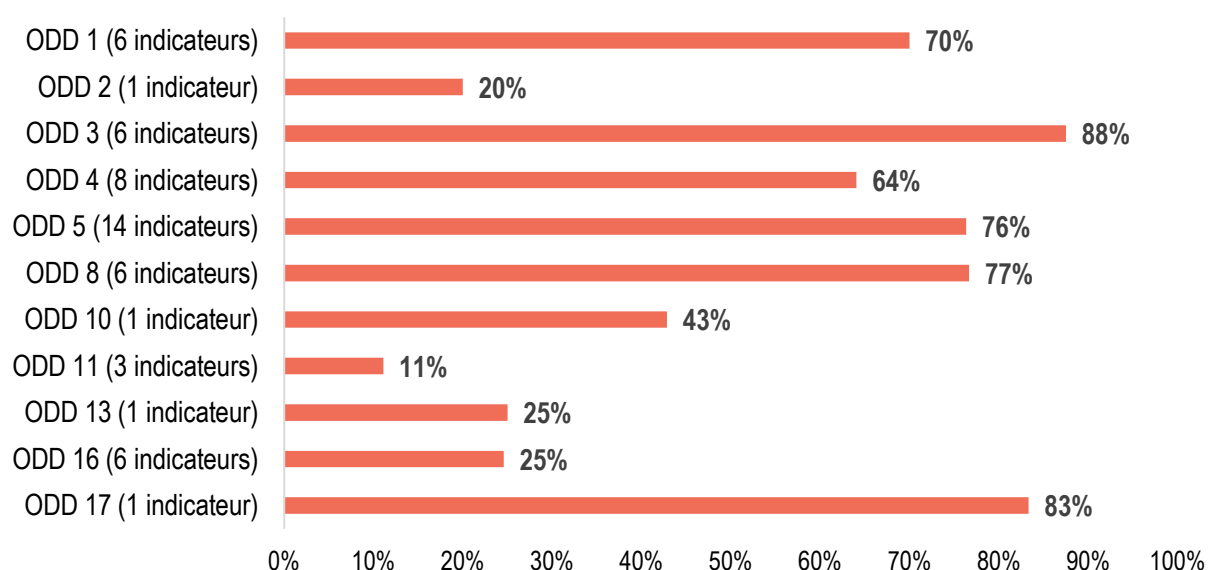
2.1.3. Face à une production de données de genre souvent caractérisée par une approche fragmentaire et thématique, l'intégration des questions de genre doit faire l'objet d'une prise en compte globale

Les ODD et les cadres nationaux ont un rôle central à jouer pour stimuler la production des statistiques de genre et, à terme, assurer le suivi des progrès accomplis en matière d'égalité des genres. Toutefois, pour parvenir à une analyse significative de la situation des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie, ces données doivent être suffisamment transversales, détaillées et fiables. L'analyse approfondie des lacunes en matière de données de genre a permis de révéler une tendance commune aux différents pays pilotes. En effet, ces derniers mettent en œuvre des projets spécialisés dans les statistiques de genre, mais ne parviennent pas à trouver les solutions plus intégrées et porteuses de changement qui permettraient aux systèmes statistiques nationaux d'intégrer la dimension de genre par l'intermédiaire d'une procédure opérationnelle normalisée.

Les projets relatifs aux statistiques de genre ne parviennent généralement pas à faire éclore les solutions plus intégrées et porteuses de changement qui permettraient aux systèmes statistiques nationaux d'intégrer la dimension de genre par l'intermédiaire d'une procédure opérationnelle normalisée.

Tout d'abord, on observe qu'au sein des pays pilotes, la production de données de genre varie fortement d'un secteur à l'autre. Ces disparités s'expliquent notamment par la demande. À l'échelle des ODD, par exemple, il apparaît que la totalité des 53 indicateurs spécifiques aux questions de genre se concentrent sur 11 des 17 objectifs thématiques (Graphique 2.5). Plus du quart d'entre eux, soit 14 indicateurs, sont liés à l'ODD 5. Cette tendance témoigne du potentiel (mais aussi des limites) des cadres internationaux actuels dans la perspective d'une meilleure intégration de la dimension de genre par les gouvernements nationaux et d'un renforcement des statistiques de genre. Comparativement à des secteurs tels que l'environnement ou les transports, qui n'ont pas su reconnaître l'importance des questions de genre ou en prendre la mesure, les secteurs de l'autonomisation économique, de la protection sociale et de la santé ont jusqu'ici fait l'objet d'une plus grande attention – et, par conséquent, d'une plus grande ambition en matière de production de données de genre (OCDE, 2017^[16]; OCDE-CAD, 2016^[17]).

Graphique 2.5. Les données de genre liées aux objectifs de développement durable affichent une couverture plus élevée pour certains objectifs et cibles thématiques spécifiques



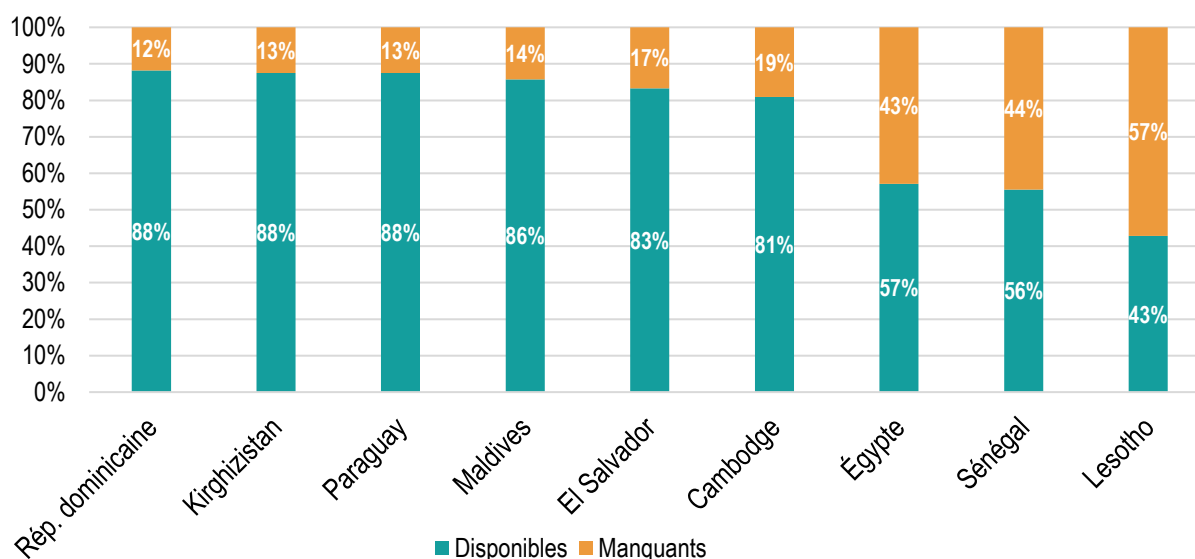
Note : les calculs des auteurs s'appuient sur les plateformes ADAPT nationales hébergées par PARIS21.

Dans les pays pilotes, les indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre qui affichaient le taux de couverture le plus élevé concernaient la santé (ODD 3), les partenariats (ODD 17), le travail décent (ODD 8) et l'égalité des genres (ODD 5), avec une disponibilité moyenne d'au moins 75 % (Graphique 2.5). À l'inverse, les lacunes les plus importantes concernaient la pauvreté (ODD 2), les villes durables (ODD 11), la lutte contre les changements climatiques (ODD 13) et la paix et la justice (ODD 16), avec une disponibilité moyenne de 25 % ou moins. Ces chiffres sont d'autant plus frappants que les indicateurs genrés ne sont pas répartis de manière équitable entre les différents ODD. Les ODD 1 et 13, par exemple, ne comportent qu'un seul indicateur genré, mais figurent néanmoins parmi les ODD qui bénéficient du taux de couverture des indicateurs genrés le plus faible parmi les pays pilotes.

Les lacunes observées au niveau des ODD se concentrent sur un certain nombre de secteurs. Pour autant, la mise en œuvre d'interventions circonscrites n'apparaît pas comme une solution optimale pour permettre aux systèmes statistiques nationaux de prendre en compte la dimension de genre dans tous les domaines des statistiques officielles. Depuis le lancement des ODD, la communauté internationale a réalisé d'importantes avancées en faveur du renforcement des statistiques de genre dans le cadre du suivi de ces objectifs. Ainsi, plusieurs pays pilotes, dont El Salvador et les Maldives, ont fait état de projets récents, mis en œuvre avec des partenaires internationaux et reposant sur la création d'études destinées au suivi de l'emploi du temps des femmes ou des violences qu'elles subissent. Ces projets de collecte ciblée de données de genre ont permis de combler certaines lacunes dans des domaines jusqu'ici confrontés à un suivi insuffisant. Ce type d'initiatives thématiques peut également permettre aux statisticiens de découvrir certains enjeux spécifiques liés à la collecte et à l'analyse des données sensibles aux questions de genre. Toutefois, il s'agit là d'avantages indirects et progressifs.

La ventilation des données est le deuxième domaine qui n'est pas suffisamment pris en compte dans la production de statistiques de genre. La ventilation par sexe, en particulier, est essentielle pour analyser les progrès réalisés au titre des ODD tout en tenant compte des questions de genre.¹² Sur les 53 indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre analysés dans le cadre des évaluations Women Count, 33 étaient caractérisés par une définition nécessitant une ventilation par sexe. Pourtant, dans les pays pilotes, cette ventilation n'était pas assurée de manière régulière (Graphique 2.6).

Graphique 2.6. Les indicateurs g des objectifs de développement durable ne sont pas systématiquement ventilés par sexe, y compris lorsque cela s'avère nécessaire



Note : les calculs des auteurs s'appuient sur les plateformes ADAPT nationales hébergées par PARIS21. Le niveau de disponibilité est calculé à partir du nombre total d'indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre dont la spécification nécessitait une ventilation par sexe. Pour chaque pays pilote, le nombre total d'indicateurs des ODD nécessitant une ventilation par sexe a été déterminé sur la base des indicateurs des ODD adaptés au contexte local.

Tous les pays pilotes ont affiché des lacunes en matière de ventilation par sexe. Il est donc possible d'affirmer que la disponibilité des données de genre est plus faible que ce qui a été présenté dans l'analyse de la section 2.1.2 ; certains pays ont collecté les données nécessaires pour mesurer les indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre, mais n'ont pas pris la peine de les ventiler par sexe. En Égypte, au Lesotho et au Sénégal, moins de 60 % de ces indicateurs étaient ventilés par sexe. Au Lesotho, le taux de couverture s'élevait à 42 %, avec seulement 9 indicateurs disponibles, sur les 21 indicateurs des ODD concernés. En comparaison, le Cambodge, El Salvador, le Kirghizistan, les Maldives, le Paraguay et la République dominicaine affichaient tous une ventilation par sexe dépassant les 75 %. Ce niveau de disponibilité est particulièrement frappant dans le cas du Paraguay, où la couverture globale des indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre demeure relativement faible, à 46 % (Graphique 2.4.b). Bien que l'intégration normalisée de la ventilation par sexe dans les processus de collecte et d'analyse des données constitue une évolution positive, cette intégration peut également conduire à une restriction de la définition et de la portée des statistiques de genre au Paraguay. Au moment de l'évaluation, l'essentiel de la couverture atteinte par l'Institut national de la statistique (INE) en matière d'indicateurs genrés résultait d'une ventilation par sexe, et non de processus ciblés de collecte et d'analyse de données ayant trait à des questions de genre.

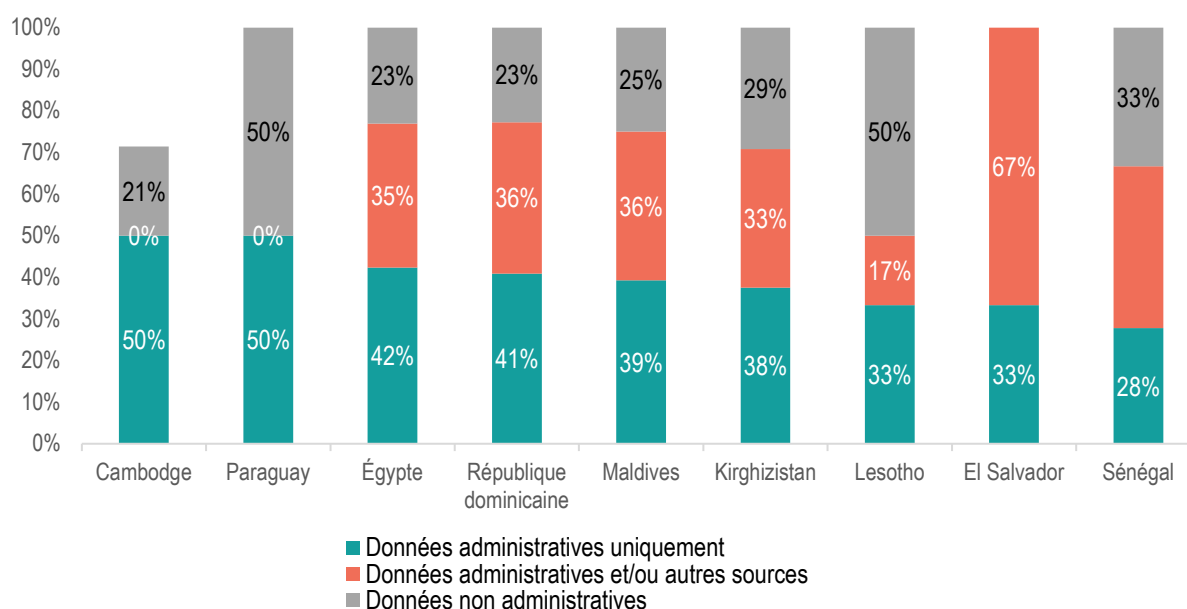
Toute lacune en matière de ventilation entrave l'analyse des vulnérabilités croisées dont souffrent les femmes et les hommes dans la société concernée et, en dernier ressort, va à l'encontre de l'engagement à ne laisser personne de côté. En l'absence de données détaillées, les sous-catégories de population les plus vulnérables sont généralement invisibles dans les statistiques officielles. L'application de multiples facteurs de ventilation constitue une étape importante pour combler ces lacunes structurelles. D'une manière générale, la ventilation par sexe et par âge présentait des niveaux de disponibilité parmi les plus élevés au sein des pays pilotes. D'autres variables, telles que la situation de handicap, le statut migratoire, l'origine ethnique et le niveau de revenu, affichaient un niveau de prévalence plus modeste.

En l'absence de données détaillées, les sous-catégories de population les plus vulnérables sont généralement invisibles dans les statistiques officielles.

Enfin, l'analyse des sources de données des indicateurs de genre témoigne également des limites auxquelles se heurtent les efforts actuels en faveur d'une intégration systémique de la dimension de genre dans les pays pilotes. En effet, dans ces pays, les sources de données les plus courantes des indicateurs de genre étaient les recensements organisés tous les dix ans et les grandes enquêtes menées auprès des ménages tous les cinq ans. Dans leur grande majorité, les lacunes observées dans les pays pilotes en matière de données de genre relatives aux ODD correspondent à des indicateurs nécessitant l'accès à des données administratives (Graphique 2.7).

Dans sept des neuf pays pilotes, plus de 70 % des lacunes constatées en matière d'indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre nécessitaient le recours à des sources de données administratives. En El Salvador, 100 % des lacunes observées en matière d'indicateurs de genre auraient pu être comblées par des données administratives. Ce constat recoupe les conclusions des précédentes études consacrées à la production de données relatives aux ODD (ONU-Femmes, 2019^[18]; Open Data Watch, 2019^[6]). Il permet de souligner le rôle que doivent jouer les systèmes statistiques nationaux dans leur ensemble pour combler les lacunes en matière de données de genre, à travers le renforcement de la coordination et de la qualité des données administratives, et l'instauration de protocoles pour la communication et l'échange de données entre les instituts nationaux de statistique et les ministères concernés (section 3.1.2).

Graphique 2.7. Les sources de données administratives ont un rôle essentiel à jouer pour combler les lacunes en matière de données de genre liées aux objectifs de développement durable



Source : les calculs des auteurs s'appuient sur les plateformes ADAPT nationales hébergées par PARIS21. Les sources de données associées aux différents indicateurs des ODD ont été identifiées sur la base d'une étude menée par ONU-Femmes à l'échelle nationale : ONU-Femmes, *Advancing Administrative Sources of Data for Monitoring Gender-specific Sustainable Development Goals in Africa*. 2019^[19]. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2019/08/advancing-administrative-sources-of-data-for-sdgs>.

L'intégration de la dimension de genre dans la mise en œuvre d'enquêtes et de recensements est indispensable à la production de données et de statistiques de genre de qualité, ainsi qu'à la mise en place de systèmes statistiques plus inclusifs et sensibles à ces questions. Toutefois, les efforts déployés en ce sens se heurtent à un certain nombre de limites, qui ont notamment trait à la périodicité et à la durabilité des données de genre, ainsi qu'à la place excessive accordée aux nouveaux instruments d'enquête dans les stratégies visant à combler les lacunes en matière de données de genre. Au Salvador, par exemple, plus de 50 % des indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre disponibles ont été collectés pour l'année de référence 2016 ou une année antérieure. Seuls le Cambodge, le Paraguay et le Sénégal disposaient d'indicateurs genrés portant à plus de 40 % sur l'année de référence 2017 ou une année ultérieure.

Parmi les différentes solutions à envisager pour combler les lacunes en matière de données de genre, les données administratives jouent un rôle très important, dans la mesure où il s'agit de données individuelles et bénéficiant d'une périodicité élevée. Néanmoins, le recours aux systèmes administratifs engendre des difficultés supplémentaires, car la réutilisation de ce type de données dans le cadre de statistiques officielles n'est généralement pas leur vocation première. Par conséquent, elles font souvent l'objet de protocoles de communication des données et d'assurance de la qualité insuffisants. Malgré ces limites, l'investissement en faveur du développement des principaux systèmes administratifs constitue une stratégie importante pour progresser dans la production régulière de statistiques de genre.

Outre les cycles ordinaires de mise en œuvre des enquêtes et des recensements, d'autres facteurs sont susceptibles d'influencer la périodicité et la rapidité de la production de statistiques de genre. Le manque de financements, en particulier, fait partie des difficultés auxquelles sont confrontés l'ensemble des pays pilotes (section 3.2.2). Depuis le lancement des ODD, certains pays ont accompli d'importants progrès dans l'élaboration de nouveaux cadres et instruments destinés à combler les lacunes en matière de données de genre. Toutefois, des efforts supplémentaires devront être déployés pour institutionnaliser et élargir ces approches en vue de garantir leur durabilité. En l'absence d'une approche plus intégrée des statistiques de genre, fondée notamment sur les données des enquêtes et des recensements et sur des données administratives soumises à des processus d'assurance de la qualité, les pays auront des difficultés à suivre les progrès réalisés en matière d'égalité des genres et à concevoir des politiques inclusives et basées sur des données probantes à l'horizon 2030 et au-delà.

3. Comment expliquer les lacunes observées, à l'échelle nationale, en matière de données de genre et comment les combler ?

Comme en témoigne la situation des pays pilotes présentée dans le chapitre 2, de plus en plus de données probantes mettent en évidence des lacunes en matière de données de genre. Toutefois, les solutions concrètes susceptibles de combler ces lacunes semblent moins évidentes. Les processus d'exclusion à l'œuvre dans les données et les statistiques reposent sur les mêmes inégalités structurelles et les mêmes normes que les phénomènes d'exclusion observés dans le monde réel (Criado Perez, 2019^[3]). C'est pourquoi, malgré les efforts déployés à l'échelle mondiale pour ne laisser personne de côté, l'exclusion persiste.

Les lacunes observées en matière de données de genre dépendent de facteurs structurels, mais les mécanismes qui contribuent à les perpétuer se manifestent à la fois sur un plan technique et non technique, et peuvent varier d'un pays et d'une organisation à l'autre. Certains instituts nationaux de statistique, par exemple, ont besoin d'une formation technique à la collecte et à l'analyse des données sensibles aux questions de genre. Toutefois, pour que de telles initiatives puissent s'inscrire dans la durée, il convient de mettre en œuvre des interventions non techniques qui permettront d'améliorer la planification stratégique et le financement des statistiques de genre. Les lacunes en matière de données de genre ne relèvent pas uniquement d'un problème de production : de la collecte à l'utilisation des données, chaque étape de la chaîne de valeur peut être concernée par un manque de capacités susceptible d'aggraver les lacunes (Open Data Watch, 2018^[19]).

Pour comprendre et combler les lacunes en matière de données de genre, il convient donc de procéder à une analyse plus approfondie des capacités nationales de collecte, de publication, d'accès et d'utilisation dans le domaine des statistiques de genre. C'est pourquoi chacune des évaluations pilotes du programme Women Count comprenait une analyse des capacités statistiques fondée sur le cadre CD4.0 de PARIS21¹³ (2020^[11]). Ce dernier permet d'évaluer les capacités statistiques systémiques, organisationnelles et individuelles dans cinq domaines cibles :

- Les ressources, c'est-à-dire les moyens (humains, physiques, financiers, juridiques) nécessaires à l'obtention d'un produit ;
- Les compétences et connaissances, c'est-à-dire les capacités cognitives et non cognitives nécessaires à la réalisation d'une tâche donnée ;
- La gestion, c'est-à-dire la combinaison de compétences, de connaissances et de ressources nécessaires à l'obtention d'un produit ;

- La politique et le pouvoir, c'est-à-dire les interactions et les relations entre les différentes unités organisationnelles et les individus, qui déterminent souvent les dynamiques à l'œuvre à l'échelle systémique ;
- Les incitations, c'est-à-dire les sources de motivation qui animent les individus, les organisations et le système lui-même.

Les conclusions des évaluations réalisées à l'aide de ce cadre ont mis en évidence les différentes capacités sur lesquelles repose l'évolution de l'offre et de la demande en matière de statistiques de genre dans les pays pilotes. En tant que domaine transversal des statistiques officielles, les statistiques de genre peuvent également servir de baromètre pour évaluer l'état des capacités statistiques dans leur ensemble. Les évaluations ont permis de montrer que le manque de capacités dont souffraient les systèmes statistiques nationaux avait également une incidence sur la qualité et la disponibilité des données de genre au sein des pays pilotes. Dans certains cas, la production de statistiques de genre n'a fait qu'amplifier les difficultés déjà présentes. Le présent chapitre propose une synthèse des résultats tirés des évaluations pilotes et s'intéresse notamment aux tendances observées, en matière de capacités statistiques, aux niveaux systémique, organisationnel et individuel.

3.1. Promouvoir l'instauration de systèmes pour les statistiques de genre

Les lacunes en matière de statistiques de genre sont la manifestation d'une exclusion d'ordre structurel. En dernier ressort, il s'agit donc d'un problème systémique, dans la mesure où les inégalités de représentation observées au niveau des données et des statistiques reflètent des inégalités de genre caractéristiques de la société tout entière. Dans le champ politique, les cadres stratégiques destinés à corriger les inégalités, notamment à travers l'intégration des questions de genre, présentent un caractère transversal : ils concernent différents ministères, départements et organismes au sein d'un gouvernement conçu comme un système. De même, la lutte contre les phénomènes d'exclusion dans les statistiques officielles nécessite l'implication de multiples parties prenantes et l'adoption d'une approche axée sur les systèmes.

Les inégalités de représentation constatées au niveau des données et des statistiques reflètent des inégalités de genre caractéristiques de la société tout entière

Mais à quoi est-il fait référence lorsque la notion de « système » est employée au sujet des statistiques de genre ? Selon le cadre CD4.0 de PARIS21, un système statistique est une structure organisée autour d'objectifs clairs et composée d'individus, d'organisations et de parties prenantes interconnectés et interdépendants, dont les activités ont trait aux statistiques officielles (PARIS21, 2020^[11]). Un système de statistiques de genre comprend donc des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales issues à la fois du système statistique national et de l'écosystème des données dans son ensemble.

Sous leur forme la plus élémentaire, les systèmes de statistiques de genre se composent principalement des deux catégories suivantes : les producteurs de données de genre et les utilisateurs de données de genre. À l'échelle nationale, l'optimisation des systèmes de statistiques de genre requiert d'aligner l'offre de données de genre (issue des producteurs) sur la demande (issue des utilisateurs). De nombreux facteurs peuvent entraîner la défaillance de ce type de système, ou entraver son développement et son efficacité. Les évaluations pilotes ont permis d'identifier les trois principaux aspects des capacités statistiques susceptibles d'instaurer un environnement favorable au développement et à la réussite d'un système de statistiques de genre :

- La mise en place d'un mandat pour la production de statistiques de genre fondé sur les cadres juridiques, réglementaires et stratégiques appropriés ;
- La création de mécanismes permettant de coordonner la production de données de genre et de répondre aux besoins ;
- La communication avec les utilisateurs de données de genre, en vue de promouvoir l'exploitation des données et d'accroître leur impact.

La présente section analyse l'état des capacités systémiques mentionnées ci-dessus dans les neuf pays pilotes, en tire des enseignements et identifie des pistes d'amélioration pour l'optimisation des systèmes de statistiques de genre à l'échelle nationale.

3.1.1. Des cadres juridiques, réglementaires et stratégiques solides sont nécessaires à l'émergence de systèmes de statistiques de genre, mais à l'heure actuelle, ils demeurent insuffisants pour permettre de mobiliser ce type de données

Comme indiqué dans le chapitre 2, les priorités internationales et régionales, de même que les politiques et les plans nationaux, contribuent à créer et stimuler la demande en matière de statistiques de genre. Les cadres juridiques et réglementaires nationaux jouent également un rôle important dans la prise en compte de la dimension de genre par les gouvernements (OCDE, 2018^[20]) et, par conséquent, favorisent son intégration dans les statistiques officielles. Témoins d'une adhésion et d'une volonté politiques, ces engagements formels contribuent à renforcer l'intérêt du grand public pour les données et les statistiques de genre, qui pâtissent généralement d'une visibilité limitée et sont souvent reléguées au second plan dans les activités de planification et de budgétisation des gouvernements (PARIS21, 2019^[1]; ONU-Femmes, 2018^[21]). Sur un plan plus technique, les cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage prévus par les plans et programmes nationaux, régionaux et internationaux favorisent également le dialogue et l'entente entre les différentes parties prenantes des systèmes statistiques nationaux, car ils permettent d'envisager les cibles relatives à l'égalité des genres et à la production de statistiques avec une terminologie commune.

Pour développer la production de données et de statistiques de genre, chacun des neuf pays pilotes s'appuie sur sa propre combinaison de lois, de réglementations, de politiques, de programmes et de plans. Néanmoins, à quelques rares exceptions près, ces instruments n'ont pas suffi à créer ou à mobiliser des systèmes de statistiques de genre cohérents au sein des pays pilotes, ce qui témoigne d'un décalage important entre l'engagement et l'action. Les raisons d'un tel décalage varient selon le contexte, mais quelques grandes tendances apparaissent.

D'une part, les statistiques de genre dépendent généralement de plusieurs cadres juridiques et stratégiques différents. Leur production peut être influencée par des instruments internationaux, régionaux et nationaux couvrant une grande diversité d'enjeux – égalité des genres, développement durable, droits humains, données et statistiques, etc. D'autre part, et de manière connexe, les cadres juridiques et stratégiques existants aboutissent rarement à un mandat cohérent permettant la création et la mobilisation de systèmes de statistiques de genre. La plupart des pays pilotes ont bricolé un mandat composé de diverses lois, réglementations et politiques, laissant aux instituts nationaux de statistique et aux autres parties prenantes des données de genre la lourde tâche de définir leur propre rôle au sein du système de statistiques de genre.

Instruments internationaux : programmes, conventions et plateformes

Outre les ODD, les pays pilotes ont identifié plusieurs cadres internationaux susceptibles de favoriser le développement des statistiques de genre. Les instituts nationaux de statistique du Cambodge, d'El Salvador et du Kirghizistan, par exemple, se sont appuyés sur la Convention sur l'élimination de toutes

les formes de discrimination à l'égard des femmes et sur le Programme d'action de Beijing pour identifier des engagements susceptibles de renforcer leur mandat en matière de production de données et d'établissement de rapports en lien avec les indicateurs genrés.

Bien que ces divers programmes, conventions et plateformes de haut niveau n'appellent pas toujours de manière explicite au renforcement des données et des statistiques de genre, les parties prenantes nationales les envisagent et les utilisent comme une occasion d'inscrire la demande de statistiques de genre dans le cadre plus général d'un discours sur l'égalité des genres. Lorsque les statistiques de genre sont déjà intégrées à ce type d'instruments, que ce soit par l'intermédiaire d'un cadre de suivi ou d'un document de programmation, il reste à mettre au point les normes et les cadres qui permettront aux systèmes de renforcer la quantité et la qualité des données de genre.

Comme nous l'avons évoqué dans la section 2.1.1, au cours des premières années du Programme 2030, la production de données de genre a été entravée par un manque de rapidité dans l'établissement des définitions techniques, des méthodes et des métadonnées pour les indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre. La poursuite des efforts visant à instaurer des normes relatives aux statistiques de genre peut permettre aux instituts nationaux de statistique de tirer parti des grands programmes internationaux, de contribuer à leur réalisation et de renforcer leurs propres capacités institutionnelles en matière de production, d'analyse et de diffusion des données.

Instruments nationaux : cadres juridiques et réglementaires

Au niveau national, les parties prenantes ont identifié une série de cadres juridiques et réglementaires, de politiques nationales et de plans sur lesquels reposait leur action en matière de statistiques de genre. Sur le plan juridique, les instruments ayant trait aux statistiques officielles ou à l'égalité des genres en général étaient les plus courants. Cinq pays pilotes (le Cambodge, le Kirghizistan, le Lesotho, les Maldives et le Paraguay) disposaient d'une législation relative aux statistiques en grande partie alignée sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle établis par les Nations Unies¹⁴. Dans le domaine des statistiques, la législation générale, qui fixe les normes en matière de coordination (section 3.1.2), de communication des données, d'accès et de ventilation (section 2.1.3), a des conséquences significatives sur les statistiques de genre. Pourtant, les bonnes pratiques concernant l'élaboration d'une législation et de cadres réglementaires relatifs aux statistiques et destinés à favoriser la production de statistiques inclusives et sensibles aux questions de genre en sont encore au premier stade de leur développement.

S'agissant des cadres juridiques relatifs à l'égalité des genres, les neuf pays pilotes sont dotés d'une constitution qui prévoit des dispositions à ce sujet et huit d'entre eux (tous sauf le Lesotho) ont cité ces dispositions comme faisant partie de la base juridique qui sous-tend la production de statistiques de genre. Outre ces dispositions, El Salvador, le Kirghizistan, les Maldives et le Paraguay ont mentionné d'autres lois thématiques ayant trait à l'égalité des genres, à la violence à l'égard des femmes, à d'autres formes de violences liées au genre, ou encore à l'égalité des chances. Néanmoins, seuls quatre pays pilotes (le Cambodge, El Salvador, le Paraguay et la République dominicaine) étaient dotés de dispositions légales ou réglementaires spécifiquement consacrées aux statistiques de genre. Dans deux de ces quatre pays (le Paraguay et El Salvador), les dispositions en question concernaient spécifiquement les statistiques relatives à la violence à l'égard des femmes.

La loi 5777 du Paraguay pour la protection complète des femmes contre toute forme de violence (*Protección Integral a las Mujeres contra toda forma de violencia*) donne mandat au Ministère de la femme et à l'Institut national de la statistique (INE) de concevoir et de mettre en œuvre un système unifié de données et de statistiques relatives à la violence à l'égard des femmes. De même, la loi intégrale spéciale d'El Salvador pour une vie exempte de violence pour les femmes (*Una Vida Libre de Violencia*) porte création d'un système national de statistiques, de données et d'informations relatives à la violence à l'égard des femmes. Sur ce sujet, il s'agit de la loi la plus ambitieuse des neuf pays pilotes, puisqu'elle prévoit

notamment un budget obligatoire (voir le « sur le terrain » sur El Salvador). Parmi les pays pilotes, un tel niveau de détail et une telle clarté sont l'exception, et non la règle.

Instruments nationaux : politiques et plans

Parmi les principaux instruments susceptibles de favoriser la production de statistiques de genre, les parties prenantes ont également identifié les politiques et les plans nationaux. Dans sept des neuf pays pilotes (le Cambodge, l'Égypte, El Salvador, le Kirghizistan, le Lesotho, la République dominicaine et le Sénégal), les plans nationaux de développement actuellement en vigueur comprennent des dispositions relatives aux questions de genre. Dans chacun de ces pays, le gouvernement a également promulgué une politique ou une stratégie thématique sur l'égalité des genres¹⁵. Quant aux deux pays pilotes restants, le Paraguay et les Maldives, ils étaient tous les deux au milieu d'un cycle de planification au terme duquel les questions de genre devaient être intégrées aux priorités nationales en matière de développement. Comme indiqué dans le chapitre 2, la prise en compte de ces cycles joue un rôle essentiel dans l'évaluation des lacunes en matière de données de genre et dans l'identification des capacités susceptibles de les combler (section 2.1.2). Dans ces deux pays, les nouveaux engagements et indicateurs issus des instruments de planification nationale les plus récents ont favorisé l'implication dans les évaluations pilotes du programme Women Count et l'inscription des statistiques de genre au rang des priorités nationales à court terme.

En dehors de leurs cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, les politiques nationales pour l'égalité des genres des pays pilotes accordaient généralement une place trop restreinte aux données et aux statistiques de genre. Certes, huit des neuf pays pilotes disposaient d'au moins une politique ou un instrument de planification visant l'égalité des genres (seul le Paraguay en était dépourvu). Toutefois, seuls quatre d'entre eux (El Salvador, les Maldives, la République dominicaine et le Sénégal) y faisaient explicitement référence aux données et aux statistiques de genre.

Le fait d'exclure la question des données des politiques nationales pour l'égalité des genres favorise la persistance de lacunes en matière de données de genre, dans la mesure où les instituts nationaux de statistique ne sont pas considérés comme des parties prenantes essentielles de la mise en œuvre de ces politiques ou, plus largement, des efforts déployés pour faire progresser l'égalité des genres à l'échelle nationale. Sur les quatre pays pilotes reconnaissant l'importance des statistiques de genre, la République dominicaine était le seul à disposer d'une politique dédiée à cette question (voir le « sur le terrain » sur la République dominicaine). Les trois autres pays (El Salvador, les Maldives et le Sénégal) ont intégré leurs objectifs statistiques dans le cadre plus global d'un programme sur l'égalité des genres.

Sur le terrain : Les difficultés de la République dominicaine à honorer ses engagements en matière de statistiques de genre

La République dominicaine fait partie des rares pays pilotes à s'être engagés de manière concrète et formelle à produire des statistiques de genre avant le début des évaluations pilotes du programme Women Count. Ce mandat est inscrit dans la loi portant création du Ministère de la femme, ainsi que dans la loi 1-12 établissant la Stratégie nationale de développement 2030. Cette dernière prévoit l'intégration de la ventilation par sexe, âge et zone géographique dans les statistiques officielles, afin de s'assurer que les données produites reflètent fidèlement la situation du pays. En s'appuyant sur ce cadre juridique, le Gouvernement a instauré une politique d'intégration du genre dans les statistiques officielles qui prévoit également des objectifs en matière de production, d'analyse, de diffusion et de coordination des statistiques de genre.

Ces différents cadres ont contribué à l'instauration d'un environnement particulièrement favorable, qui a permis à la directrice générale de l'Office national des statistiques (*Oficina Nacional de Estadísticas*, ou ONE) d'intégrer les statistiques de genre à ses priorités stratégiques dès sa prise de fonction, en 2020. Néanmoins, en l'absence d'une loi spécifiquement conçue pour encadrer le système statistique national, les moyens dont dispose l'Office national des statistiques pour produire des statistiques de genre officielles demeurent limités. Tant qu'il ne sera pas soumis à un cadre juridique solide, la République dominicaine peinera à coordonner les activités de son système statistique national, à garantir la qualité et la normalisation des données, et à mobiliser les ressources nécessaires à la production de statistiques de genre.

Bien que les politiques nationales pour l'égalité des genres tendent à éluder la question des statistiques de genre, une référence, même indirecte, à ce type de statistiques dans les cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage correspondants peut avoir un impact significatif sur la production de données de genre. Comme nous l'avons abordé dans le chapitre 2, la couverture moyenne des indicateurs ayant trait au genre est plus élevée pour les cadres nationaux que pour les objectifs de développement durable. Ce constat montre l'importance du rôle des politiques et des plans nationaux dans la mobilisation des instituts nationaux de statistique et dans la mise en place de systèmes statistiques nationaux fondés sur les priorités des pays concernés. Toutefois, il convient également de noter que certains pays pilotes ont eu des difficultés à établir de tels liens. Au Sénégal, par exemple, la Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG) comprend un objectif dédié à la création d'une base de données spécialisée dans les données sociales, économiques et environnementales ayant trait aux questions de genre, assortie d'un cadre d'indicateurs à des fins de suivi de la mise en œuvre. Néanmoins, au moment de l'évaluation, l'élaboration de cette base de données et la compilation des indicateurs relatifs à la mise en œuvre de la stratégie n'avaient pas encore abouti (voir le « sur le terrain » sur le Sénégal).

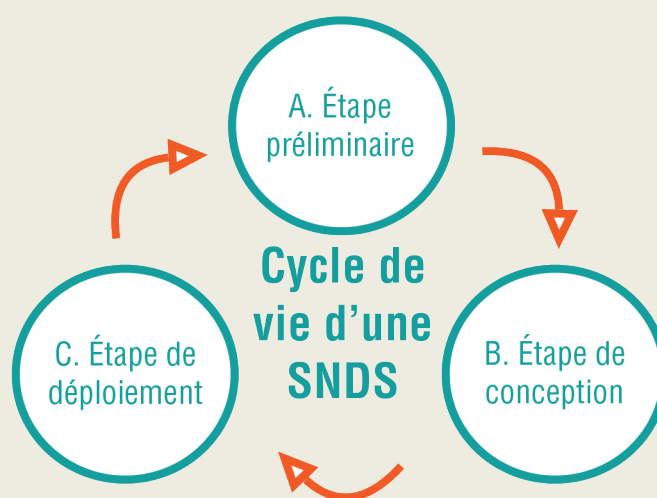
Les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) peuvent servir de lien entre les cadres nationaux et internationaux relatifs à l'égalité des genres et les systèmes statistiques nationaux, contribuant ainsi à l'instauration de mandats cohérents en matière de production de données de genre (Encadré 3.1). Pourtant, dans le cadre de la mise en place et du développement des systèmes de statistiques de genre, la SNDS demeure un outil peu utilisé. Avant le début de l'évaluation Women Count, certains pays pilotes disposaient déjà d'une SNDS (le Lesotho, les Maldives et le Sénégal), mais aucun d'entre eux n'avait instauré de plan ou d'objectif dédié aux statistiques de genre. À la suite du programme Women Count, les instituts nationaux de statistique ont tiré parti des conclusions formulées dans le cadre des évaluations pilotes afin de concevoir des stratégies ciblées en matière de statistiques de genre et de mobiliser les systèmes statistiques nationaux. Au Sénégal, par exemple, les conclusions relatives à la SNEEG ont fortement contribué à faire des statistiques de genre le pilier central de la troisième SNDS du pays, ouvrant ainsi la voie à de nouveaux partenariats et engagements en faveur du renforcement des capacités de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal (ANSD) et d'autres organismes du système statistique national en matière de statistiques de genre.

Encadré 3.1. Les stratégies nationales de développement de la statistique : de quoi s'agit-il et comment peuvent-elles contribuer à l'élaboration et au renforcement des systèmes de statistiques de genre ?

Une SNDS est une approche de planification destinée à renforcer les capacités nationales en matière de production, de diffusion et d'utilisation des statistiques. Il s'agit d'une stratégie gouvernementale qui a vocation à s'aligner sur le plan national de développement et sur les engagements pris à l'échelle régionale et internationale. Cet instrument de planification à moyen terme, généralement conçu pour une période de cinq à dix ans, vise à établir un calendrier et un budget pour la production de statistiques officielles.

Une SNDS est à la fois un cadre, un processus et un produit élaborés de manière collective et coordonnée par le système statistique national concerné. Le cycle de vie de ce type de stratégie, tel qu'il est défini dans les lignes directrices de PARIS21 sur les SNDS, témoigne du caractère multidimensionnel de cet instrument, dont l'objectif consiste à favoriser le développement statistique à travers : l'implication des parties prenantes lors de l'étape préliminaire ; l'identification des priorités et des résultats lors de l'étape de conception ; la mobilisation des ressources et des partenaires lors de l'étape de déploiement. L'étape préliminaire de l'élaboration d'une SNDS doit s'inspirer des résultats obtenus par la stratégie précédente afin de créer un cercle vertueux de mesures fondées sur des données probantes et de renforcer la quantité et la qualité des données relatives au développement à l'échelle nationale.

Graphique 3.1. Le cycle de vie d'une stratégie nationale de développement de la statistique



Source : PARIS21, « Lignes directrices sur les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) ». Page Web, 2021^[23]. Disponible à l'adresse suivante : <https://nsdsguidelines.paris21.org/fr>.

Au regard des processus et des systèmes mis en place par les pays tout au long du cycle de vie de leur SNDS, ce type de stratégie apparaît comme une plateforme essentielle pour promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans les pratiques statistiques et formaliser la phase de planification stratégique relative aux statistiques de genre. En s'appuyant sur les conclusions des évaluations pilotes du programme Women Count, PARIS21 et ONU-Femmes ont mis au point un [module relatif au genre](#) intégré aux lignes directrices de PARIS21, dont l'objectif consiste à définir les différents processus et points d'entrée susceptibles de renforcer la prise en compte des statistiques de genre par les pays, leur intégration dans

le cycle de vie de la SNDS et la mobilisation d'un système de statistiques de genre. Cet effort repose notamment sur :

- L'élaboration d'un argumentaire relatif à l'importance des statistiques de genre, destiné à renforcer l'efficacité générale du système statistique national par un effort de coordination accru et l'instauration d'un dialogue entre les organisations et au sein de ces dernières ;
- Un travail de sensibilisation et de promotion visant à favoriser une meilleure compréhension de la place que doivent occuper les statistiques de genre dans la planification statistique et du rôle essentiel qu'elles peuvent jouer dans les activités de plaidoyer en faveur de l'égalité des genres ;
- La place centrale accordée aux utilisateurs dans la chaîne de valeur des données de genre, en vue d'établir des partenariats fructueux qui permettront de préparer les processus de collecte, de combler les lacunes et de renforcer l'utilisation des données.

L'expérience des pays pilotes témoigne de la façon dont les SNDS peuvent contribuer à la mise en place et au renforcement des systèmes de statistiques de genre. D'une manière générale, pour appliquer les conclusions de l'évaluation Women Count à leur processus de planification stratégique, les pays pilotes ont adopté l'une des trois approches suivantes :

La prise en compte dans les SNDS. Tenir pleinement compte des statistiques de genre dans les SNDS permet d'établir un lien direct entre, d'une part, l'intégration de la dimension de genre dans les statistiques officielles et, d'autre part, l'adhésion politique et la mobilisation des ressources à l'échelle du système statistique national dans son ensemble. Lorsque l'évaluation du programme Women Count coïncidait avec la mise en place d'une SNDS, les pays pilotes concernés se sont directement inspirés des rapports d'évaluation pour élaborer leur stratégie. C'est le cas des Maldives, du Sénégal et du Lesotho.

L'application d'une stratégie distincte pour les statistiques de genre. Bien qu'elles se distinguent des SNDS, les stratégies relatives aux statistiques de genre constituent une occasion unique d'établir un programme, d'accroître la visibilité de ces questions et d'impliquer les parties prenantes. Cette approche peut également s'avérer utile lorsqu'une SNDS vient d'être lancée ou que son processus d'élaboration est suspendu. Une stratégie distincte permet alors au pays concerné de prendre immédiatement des mesures concernant les statistiques de genre, à tout moment du cycle de vie de la SNDS. Parmi les pays pilotes, la République dominicaine, El Salvador et le Paraguay ont adopté cette approche pour favoriser les statistiques de genre après la pandémie de COVID-19.

L'utilisation d'un cadre stratégique. En matière de planification statistique, l'option la plus simple à mettre en œuvre consiste à instaurer un cadre stratégique relatif aux statistiques de genre. Cet outil peut être utile pour orienter les efforts déployés à l'avenir en vue d'intégrer la dimension de genre dans le processus d'élaboration des SNDS. Toutefois, sa capacité à déclencher une action immédiate et à mobiliser les parties prenantes demeure limitée. Parmi les pays pilotes, le Cambodge, l'Égypte et le Kirghizistan ont adopté cette approche afin d'établir une feuille de route relative aux processus d'élaboration des SNDS, qu'ils soient en cours ou à venir.

Pour garantir un alignement aussi précis que possible sur la demande de données de genre (section 2.1.1) et favoriser l'appropriation nationale (section 2.1.2), l'intégration de la dimension de genre doit se fonder sur une approche adaptée au contexte national. Les évaluations pilotes du programme Women Count soulignent l'importance concrète de ce processus, condition essentielle à l'élaboration et, *in fine*, à la mise en œuvre d'une stratégie efficace.

Source : PARIS21, « Lignes directrices sur les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) ». Page Web, 2021^[23]. Disponible à l'adresse suivante : <https://nsdsguidelines.paris21.org/fr>.

3.1.2. Les mécanismes de coordination dédiés sont rares, mais indispensables à l'autonomisation des systèmes de statistiques de genre

Les statistiques de genre, de même que les statistiques officielles en général, pâtissent d'un manque de coordination. La production de données de genre est un enjeu transversal, qui engage aussi bien les instituts nationaux de statistique que divers ministères, départements et organismes gouvernementaux. Toutefois, l'optimisation des systèmes de statistiques de genre nécessite l'établissement de liens solides entre les utilisateurs et les producteurs de données de genre. Il convient notamment de mobiliser un large ensemble de parties prenantes non gouvernementales, qu'il s'agisse de partenaires de développement ou d'acteurs de la société civile, du monde universitaire ou encore du secteur privé. En raison de la diversité des acteurs concernés, les systèmes de statistiques de genre sont particulièrement difficiles à mettre en place et à mobiliser. L'instauration d'un solide mécanisme de coordination et de mobilisation multipartites peut contribuer à lever certaines de ces difficultés et favoriser l'échange continu des connaissances et de l'expertise en matière de données de genre à l'échelle nationale.

En raison de la diversité des acteurs concernés, les systèmes de statistiques de genre sont particulièrement difficiles à mettre en place et à mobiliser. L'instauration d'un solide mécanisme de coordination et de mobilisation multipartites peut contribuer à lever certaines de ces difficultés.

Les neuf pays pilotes de l'évaluation Women Count ont tous fait état de l'existence d'un mécanisme dédié à la coordination statistique générale entre les différents producteurs de données. Dans la plupart des cas, ces mécanismes sont fondés sur des lois ou des politiques nationales (section 3.1.1). En principe, les lois et les réglementations relatives aux statistiques jouent un rôle particulièrement important, car elles fournissent une feuille de route qui permet de structurer et de coordonner les activités à l'échelle du système statistique national, et d'encadrer la communication et l'échange de données. En fonction de leur portée, ces dispositions juridiques peuvent favoriser et renforcer les flux de données administratives (section 2.1.3), ainsi que des sources de données alternatives, telles que les données citoyennes issues des organisations de la société civile ou les données mobiles provenant des entreprises de télécommunication ; la capacité de ces sources alternatives à combler les lacunes en matière de données de genre fait l'objet d'un large consensus parmi les experts et les parties prenantes (ONU-Femmes, 2018^[21]; Data2X & Open Data Watch, 2021^[22]).

Toutefois, les dispositions juridiques des pays pilotes se sont révélées insuffisantes au regard des objectifs relatifs à la coordination des systèmes de statistiques de genre. Au moment de l'évaluation, seuls le Kirghizistan, le Lesotho et le Paraguay disposaient d'une législation sur la statistique octroyant une fonction normative aux instituts nationaux de statistique¹⁶. Certains pays pilotes étaient dotés de dispositions juridiques plus ciblées, destinées à couvrir des enjeux spécifiques ayant trait aux statistiques de genre. En République dominicaine, par exemple, le cadre juridique en vigueur impose aux systèmes administratifs de ventiler les données par sexe et par âge. La législation du Cambodge en matière de statistiques fait du Ministère des affaires féminines la principale entité responsable de la production de statistiques de genre (voir le « sur le terrain » sur le Cambodge).

L'évaluation des lacunes en matière de données de genre dans les pays pilotes a également révélé les limites des cadres existants s'agissant de l'optimisation de la production de données de genre à l'échelle des différentes institutions concernées. Le manque de cohérence dans la ventilation des données, les lacunes en matière d'interopérabilité et la faiblesse des flux administratifs de données de genre témoignent de l'incapacité des cadres en vigueur à assurer la coordination technique des activités des différents

producteurs de statistiques de genre à l'échelle des systèmes statistiques nationaux (section 2.1.3). En résumé, la faiblesse des processus de coordination aggrave les lacunes en matière de données de genre.

Ce cercle vicieux est renforcé par les limites des différents outils, normes et orientations statistiques actuels, qui les empêchent de soutenir la production de statistiques de genre. En l'absence de méthodes et de métadonnées clairement établies, les approches relatives à la production, à l'analyse et à la diffusion de données de genre sont condamnées à une certaine dispersion et à un manque d'harmonisation – y compris à l'échelle du système statistique d'un seul pays. Il est donc essentiel de mettre en place des normes et des cadres cohérents pour les statistiques de genre qui permettront de convenir de la définition et des modalités de production de ce type de statistiques, et favoriseront ainsi la coordination et la bonne gouvernance des données de genre au niveau technique. Il s'agit d'un processus particulièrement important pour favoriser la réutilisation des données administratives à des fins de production de statistiques de genre, une opportunité que les pays pilotes ont tendance à négliger (section 2.1.3).

Malgré ces difficultés, deux pays pilotes avaient déjà instauré des mécanismes de coordination dédiés aux statistiques de genre avant le début des évaluations Women Count (la République dominicaine et El Salvador) et deux autres ont lancé de nouvelles initiatives de coordination pour donner suite aux conclusions de l'évaluation (les Maldives et le Paraguay). Chacun de ces exemples est un cas unique, qui témoigne de l'importance d'adopter une approche sensible au contexte local pour la consolidation des systèmes de statistiques de genre. En République dominicaine, par exemple, il n'existe pas de cadre juridique régissant la constitution ou la coordination d'un système statistique national global, mais le Gouvernement a adopté une politique permettant d'instaurer et de coordonner un système de statistiques de genre (voir le « sur le terrain » sur la République dominicaine). En El Salvador, la loi confiait au gouvernement d'importantes responsabilités en matière de production de statistiques de genre, ce qui a entraîné la création d'un groupe de travail dédié à cette question, à l'initiative de l'Institut salvadorien pour le développement des femmes (*Instituto Salvadoreño para el Desarrollo de la Mujer*, ou ISDEMU), une entité de premier plan au sein du mécanisme national pour l'égalité des sexes. En offrant aux parties prenantes un espace de dialogue régulier, ce groupe de travail a renforcé la coordination des diverses activités susceptibles de favoriser la production de statistiques de genre, telles que les enquêtes spécifiques.

Les évaluations du programme Women Count ont donné aux pays concernés l'occasion d'examiner leurs approches respectives en matière de coordination, d'ajuster les initiatives existantes ou d'en concevoir de nouvelles. Le Bureau national des statistiques des Maldives et le Ministère du genre, de la famille et des services sociaux ont créé un nouveau groupe de travail interinstitutions consacré aux statistiques de genre, coprésidé par les deux institutions et destiné à mobiliser et rassembler les parties prenantes (voir le « sur le terrain » sur les Maldives). De même, l'ISDEMU a invité la Direction générale de statistique et de recensement d'El Salvador (DIGESTYC) à coprésider le groupe de travail national sur les statistiques de genre, officialisant ainsi la collaboration entre les deux entités et offrant à la DIGESTYC une plateforme susceptible de favoriser le dialogue avec les partenaires de développement, les producteurs et les utilisateurs des données de genre.

Ces exemples montrent que la mise en place ou le renforcement d'une coordination concernant les statistiques de genre constitue une étape importante pour permettre aux systèmes de statistiques de genre de combler les lacunes et de stimuler l'utilisation des données de genre. L'expérience des pays pilotes témoigne également de l'importance des cadres juridiques et politiques (section 3.1.1) et de l'assistance technique (assurée, en l'occurrence, par le programme Women Count) pour amorcer un tel processus. Pour garantir des interactions durables et institutionnalisées entre les différents acteurs du système de statistiques de genre, il demeure nécessaire d'établir un mandat clair pour le développement de ce type de statistiques. En l'absence d'un tel mandat, il sera plus difficile d'assurer une coordination fondée sur une vision commune et de mobiliser les ressources nécessaires aux processus de collecte et d'analyse des données.

Sur le terrain : La mise en place d'un groupe de travail inter-institutions consacré aux statistiques de genre aux Maldives

En 2019, à l'occasion de la préparation d'une nouvelle SNDS décennale, le Bureau national des statistiques des Maldives (MBS) a décidé de dresser un état des lieux des statistiques de genre et de leurs liens avec les données administratives. Le système statistique national des Maldives ne disposait alors pas encore d'une unité ou d'un département dédié aux statistiques de genre.

L'évaluation pilote de PARIS21 et ONU-Femmes a permis de montrer que le pays manquait de protocoles permettant d'encadrer la coordination et l'échange des données entre le MBS et le Ministère du genre, de la famille et des services sociaux. En outre, d'autres ministères disposaient de connaissances limitées en matière de données de genre. Bien que des échanges ponctuels aient déjà eu lieu entre le MBS, le Ministère du genre, de la famille et des services sociaux et d'autres organismes publics au sujet des données de genre, il n'existait pas de mécanisme permettant d'éviter les doublons ou de combler les lacunes en matière de statistiques de genre à l'échelle du système statistique national.

Les rencontres organisées en 2019 et 2020 dans le but de réunir les utilisateurs et les producteurs de données ont montré le vif intérêt que les parties prenantes nationales portaient à l'utilisation des statistiques, en lien avec les principaux sujets ayant trait à l'égalité des genres. Par exemple, pour rendre compte des avancées réalisées au regard de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de l'Ensemble minimum d'indicateurs de genre des Nations Unies, le Ministère du genre, de la famille et des services sociaux a besoin de données issues de l'ensemble des principaux secteurs gouvernementaux. Les organisations de la société civile ont également exprimé leur intérêt pour le développement d'initiatives visant à combler les lacunes en matière de données de genre en ayant recours à des données citoyennes.

À la lumière de ces constats, le MBS et le Ministère du genre, de la famille et des services sociaux ont créé un groupe de travail interinstitutions sur les statistiques de genre, coprésidé par les deux institutions. Ce nouveau mécanisme de coordination répond à l'objectif 3 de la nouvelle politique nationale pour l'égalité des genres, qui porte sur le «*intégration de la dimension de genre dans les institutions* ».

La première réunion de ce groupe de travail interinstitutions s'est déroulée au mois de juin 2020 et a permis au MBS et au Ministère du genre, de la famille et des services sociaux de fixer les priorités suivantes :

- Mettre en place un mécanisme de coordination durable pour la production de statistiques de genre à l'échelle du système statistique national ;
- Promouvoir l'utilisation des statistiques de genre dans le pays auprès des décideurs politiques, des médias et des autres catégories d'utilisateurs ;
- Rendre compte des activités mises en œuvre et soumettre des recommandations au comité national de coordination des activités statistiques.

L'une des premières missions du groupe de travail a consisté à valider les conclusions de l'évaluation menée par PARIS21 et ONU-Femmes. À compter de 2023, le nouveau groupe de travail préparera et lancera une stratégie relative aux statistiques de genre, alignée sur la SNDS et sur le Plan d'action pour l'égalité des genres, qui permettra d'encadrer les efforts nationaux visant à renforcer la production et l'utilisation des statistiques de genre.

3.1.3. L'absence de liens avec les utilisateurs de données de genre entrave l'instauration de systèmes de statistiques de genre cohérents et pertinents sur le plan politique

Les évaluations du programme Women Count ont révélé un manque de coordination entre les différents producteurs de données de genre dans les pays pilotes, ainsi qu'une absence de dialogue entre les utilisateurs et les producteurs. Au moment des évaluations, aucun des pays pilotes n'avait établi de mécanisme permettant de communiquer régulièrement avec un large éventail d'utilisateurs de données de genre.

En l'absence d'un dialogue régulier avec les parties prenantes, les statistiques de genre sont condamnées au statu quo : la demande reste incertaine, les possibilités d'utilisation ne sont pas mises en valeur et la place des questions de genre dans les statistiques reste mal comprise. Dans les pays pilotes, l'implication des utilisateurs sur la question des statistiques de genre se limitait à des interactions ponctuelles entre les instituts nationaux de statistique et les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes, généralement dans le cadre d'un processus d'analyse ayant trait à une enquête ou à une publication planifiée en amont. Bien que ces échanges aient leur importance, ils étaient souvent trop limités (tant sur la forme que sur le fond) pour permettre l'instauration de systèmes de statistiques de genre plus cohérents et pertinents sur le plan politique.

En l'absence d'un dialogue régulier avec les parties prenantes, les statistiques de genre sont condamnées au statu quo : la demande reste incertaine, les possibilités d'utilisation ne sont pas mises en valeur et la place des questions de genre dans les statistiques reste mal comprise.

Le concept de chaîne de valeur des données peut offrir un cadre utile pour comprendre et interpréter la nature de cette absence de dialogue, en passant par une description de l'évolution des données, de la collecte à l'impact final sur la prise de décisions, en passant par l'analyse et la diffusion (Open Data Watch, 2018^[19]). Comme son nom l'indique, la notion de chaîne de valeur des données souligne la nécessité de mettre en place des modèles réguliers d'utilisation et de réutilisation des données afin d'accroître et de réaliser pleinement leur valeur. Le cercle vertueux des données, théorisé par l'OCDE, pousse ce concept un peu plus loin en montrant que l'utilisation des données ouvre la voie à des investissements continus en faveur des systèmes de données, qui alimentent à leur tour la production de données (OCDE, 2017^[16]). Par conséquent, le dialogue avec les utilisateurs de données de genre constitue également une stratégie déterminante pour la mobilisation des ressources en faveur des statistiques de genre (section 3.2.2).

Historiquement, on observe une tendance à la concentration des efforts en amont de la chaîne de valeur – la production et la publication de données de genre – plutôt qu'en aval, autour de leur utilisation et de leur impact (OCDE, 2017^[16]). En pratique, les efforts destinés à combler les lacunes en matière de données de genre se concentrent davantage sur le dialogue avec les producteurs de données qu'avec les utilisateurs. Dans la plupart des pays pilotes, la communication et la diffusion des statistiques de genre se limitent à un ou deux produits – par exemple, une brochure ou une infographie sur les statistiques de genre, conçue et diffusée à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Cette approche restreinte tend à saper les efforts déployés pour promouvoir l'utilisation des données de genre à des fins d'élaboration et de planification des politiques.

Dans les pays pilotes, la production de données et de statistiques de genre faisait l'objet d'un effort de coordination embryonnaire (section 3.1.2) et les mécanismes de communication entre les utilisateurs potentiels et les producteurs de données de genre restaient limités (voire inexistant), freinant ainsi les

progrès à chaque étape de la chaîne de valeur. Cette situation empêchait l'établissement de liens et le renforcement de l'influence – deux conditions essentielles pour améliorer l'impact des données de genre. Il est essentiel de mettre en place un dialogue régulier avec les utilisateurs de données de genre, non seulement pour répondre à la demande, mais aussi pour contribuer à son renforcement. Au Kirghizistan, par exemple, l'institut national de statistique a fait état d'une faible demande de statistiques de genre au niveau du Gouvernement. Cette situation tendait à affaiblir les incitations mises en place pour accroître la production de données de genre.

Le rétablissement du lien entre production et utilisation de données de genre passe par une meilleure compréhension des capacités statistiques et de leur impact sur la performance des systèmes de statistiques de genre. Dans les pays pilotes, les évaluations du programme Women Count ont contribué à cette amélioration des connaissances en offrant aux instituts nationaux de statistique et aux autres parties prenantes des systèmes statistiques nationaux une occasion exceptionnelle de réfléchir à la façon dont ils pouvaient faire évoluer et renforcer l'utilisation et l'impact des données de genre.

Au Paraguay, par exemple, l'INE a réuni les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, y compris des organisations de la société civile et des associations de défense des droits des femmes, afin d'élaborer une nouvelle stratégie relative aux statistiques de genre à partir des enseignements tirés de l'évaluation Women Count. Au début de la phase de mise en œuvre de cette stratégie, l'INE a officialisé le travail de ce groupe multipartite, qui s'est réuni chaque trimestre et a servi de plateforme pour appuyer les efforts de collaboration et de mobilisation des ressources et améliorer la redevabilité. Chaque séance trimestrielle est consacrée à un thème différent, choisi conjointement par les membres du groupe, tel que la communication des statistiques de genre ou les statistiques administratives relatives à la violence à l'égard des femmes.

Dans les pays pilotes, il existe d'autres initiatives axées sur les utilisateurs et mettant l'accent sur le renforcement des compétences et la sensibilisation. Au Lesotho, le Bureau de la statistique (BOS) a identifié le manque de connaissances en matière de données de genre comme un obstacle à la mise en œuvre de son programme d'intégration de la dimension de genre, inspiré des résultats de l'évaluation pilote Women Count. Parmi les premières initiatives relevant de la nouvelle SNDS du Lesotho, le BOS a mis en place une formation destinée aux parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, qui visait à présenter aux participants les principaux concepts relatifs aux données et aux statistiques de genre, et à instaurer un dialogue entre le BOS et d'autres producteurs et utilisateurs de données de genre. En République dominicaine, l'ONE élabore un outil qui permettra d'identifier les différents types d'utilisation des données de genre et d'en tirer des enseignements afin de mobiliser les parties prenantes autour de sa nouvelle stratégie relative aux statistiques de genre. Pour concevoir et tester ce nouvel outil, l'ONE s'appuiera sur l'analyse d'un exemple récent et partagera les enseignements qui en ont été tirés : l'utilisation par le Parlement des statistiques de genre pour appuyer une nouvelle initiative politique visant à lutter contre la grossesse précoce.

Tous les pays pilotes ont fait du renforcement du dialogue et de la coordination entre les instituts nationaux de statistique et les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes l'une de leurs principales stratégies pour améliorer la communication avec les utilisateurs de données de genre. Dans la mesure où ils sont à la fois utilisateurs et producteurs de données de genre, les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes ont un point de vue unique sur les besoins en données et des utilisations possibles. En Égypte, en El Salvador (voir le « sur le terrain » sur El Salvador) et au Cambodge (voir le « sur le terrain » sur le Cambodge), par exemple, les progrès accomplis par ces deux catégories d'entités en matière de statistiques de genre reposaient en grande partie sur les liens qu'elles avaient noués avant le début des évaluations du programme Women Count. Alors que les instituts nationaux de statistique des pays pilotes délaissent progressivement l'évaluation des statistiques de genre au profit de l'élaboration de stratégies relatives aux questions de genre, le renforcement de la collaboration avec les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes peut jouer un rôle crucial pour faciliter la mise en œuvre de ces stratégies.

3.2. Aider les organisations à produire des statistiques de genre

Si l'instauration d'un environnement propice aux statistiques de genre dépend des systèmes, les données de genre qui sous-tendent leur production sont collectées et conservées par les organisations. Par conséquent, l'offre de statistiques de genre dépend des capacités dont elles disposent. Le cadre CD4.0 de PARIS21 définit les organisations comme des entités sociales composées de divers acteurs interconnectés, coordonnés par un ensemble hiérarchisé d'autorités et de responsabilités, et poursuivant un objectif commun et explicite (PARIS21, 2020_[11]).

En raison du caractère transversal des activités en faveur de l'égalité des genres, un grand nombre d'organisations sont concernées par la question des statistiques de genre. Bien que la configuration des organisations varie d'un pays à l'autre, les deux entités suivantes jouent toujours un rôle important : l'institut national de statistique et le mécanisme national pour l'égalité des sexes. Au niveau national, le renforcement des capacités en matière de statistiques de genre dépend souvent de l'intensité du dialogue entre les instituts nationaux de statistique et les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes (section 3.1.3).

Dans le cadre du programme Women Count et en vue d'évaluer les capacités des organisations, PARIS21 et ONU-Femmes se sont principalement intéressés aux instituts nationaux de statistique et à leur rôle moteur dans les systèmes statistiques nationaux. Cette analyse a permis de mettre en lumière les différentes modalités de collaboration entre les instituts nationaux de statistique et les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes, ainsi que la spécificité et la complémentarité de leurs fonctions respectives en matière de production, de diffusion et de promotion de l'utilisation des statistiques de genre. De ce point de vue, l'expérience des pays pilotes a montré que l'implication et la performance d'une organisation dépendaient de ses capacités statistiques, et en particulier des deux aspects suivants : d'une part, l'intégration des questions de genre et d'inclusion dans la structure et la culture de l'organisation et, d'autre part, la mise en place de stratégies relatives aux statistiques de genre en vue d'assurer la mobilisation des ressources.

Cette section explique comment ces capacités se sont manifestées dans les neuf pays pilotes et décrit les difficultés ainsi que les bonnes pratiques auxquelles les instituts nationaux de statistique ont été confrontés alors qu'ils s'efforçaient de renforcer la quantité et la qualité des données de genre.

3.2.1. Le caractère ponctuel de la production et de l'analyse des statistiques de genre révèle l'importance d'une intégration du genre dans l'élaboration et la culture des instituts nationaux de statistique

La production de données de genre est l'expression (ou la conséquence) de la configuration des instituts nationaux de statistique, notamment de leur mode de conception et de leur culture. Ce mode de conception, qui porte notamment sur la répartition des rôles et des responsabilités, joue un rôle important dans l'établissement de flux de travail réguliers et des priorités au sein des instituts nationaux de statistique (PARIS21, 2020_[11]). Il a donc une incidence sur la régularité de la production de statistiques de genre. La culture des instituts nationaux de statistique désigne quant à elle le système de valeurs, de règles de conduite et d'attentes communes qui détermine leurs performances et leur capacité à impulser un changement (PARIS21, 2020_[11]). En l'absence d'efforts concertés pour répartir les rôles et clarifier les attentes en matière de statistiques de genre, ces dernières resteront au second plan dans les processus de production et de diffusion de statistiques officielles.

D'une manière générale, on distingue deux modèles pour l'inclusion des questions de genre dans le mode de conception d'un institut national de statistique : l'approche fondée sur des personnes référentes pour les questions de genre et celle fondée sur des groupes dédiés. Tandis que les instituts nationaux de statistique de certains pays pilotes disposaient déjà de groupes chargés des statistiques de genre, d'autres ne mentionnaient jamais cette question dans leur organigramme. Bien souvent, les activités relatives aux statistiques de genre restaient invisibles, sapant ainsi les efforts déployés pour combler les lacunes en matière de données de genre.

En l'absence d'efforts concertés pour répartir les rôles et clarifier les attentes en matière de genre et d'inclusion, ces questions resteront au second plan dans les statistiques officielles.

Deux des neuf pays pilotes (El Salvador et l'Égypte) disposaient d'un groupe chargé des statistiques de genre au sein de leur institut national de statistique. Ce modèle crée un espace au sein duquel les instituts nationaux de statistique peuvent renforcer la visibilité des questions de genre à l'échelle de l'organisation et recruter du personnel spécialisé dans la production et la diffusion des statistiques de genre. En El Salvador, par exemple, le groupe chargé des statistiques de genre était responsable de la mise en œuvre d'un processus de collecte et d'analyse des données sensibles aux questions de genre. Il s'agissait notamment de mener des enquêtes spécifiques sur certains thèmes prioritaires, tels que la violence à l'égard des femmes, et de faciliter le dialogue interinstitutions en vue de coordonner la production de données de genre à l'échelle du système statistique national. Sur la base du cadre juridique national et des responsabilités importantes que ce dernier lui attribuait, le groupe chargé des statistiques de genre d'El Salvador a pu réunir autour de la question des données et des statistiques de genre une communauté d'acteurs dynamiques, soutenus par un budget annuel ordinaire (« sur le terrain » El Salvador).

Il convient également de noter que, dans certains pays, le principal groupe chargé des statistiques de genre ne dépend pas de l'institut national de statistique. Ainsi, deux pays pilotes (le Cambodge et le Lesotho) ont mis en place un groupe chargé des statistiques de genre intégré à leurs mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes. Au Lesotho, par exemple, il fait partie de l'unité des statistiques démographiques du Ministère du genre et de la jeunesse. Ce groupe chargé des statistiques de genre, extérieur au BOS, coordonne son action avec ce dernier afin de produire des statistiques de genre. Ce modèle complique le travail de l'institut national de statistique, qui doit s'efforcer d'instaurer des modalités pérennes de collaboration et de convergence des activités avec le groupe chargé des statistiques de genre concerné. Le caractère autonome de ce groupe vis-à-vis de l'institut national de statistique renforce la nécessité de mettre en place un mécanisme transparent de coordination pour la production de statistiques de genre. Par ailleurs, l'adoption d'un tel modèle peut avoir pour conséquence de détourner les ressources destinées aux statistiques de genre (y compris les financements) de l'institut national de statistique, entravant ainsi les efforts déployés pour une intégration généralisée de la dimension de genre dans les statistiques officielles.

Dans cinq pays pilotes (le Cambodge, le Kirghizistan, le Lesotho, la République dominicaine et le Sénégal), les instituts nationaux de statistique avaient nommé des personnes référentes pour les questions de genre au sein du personnel statisticien. Le plus souvent, les instituts nationaux de statistique avaient intégré leurs personnes référentes dans une unité adéquate, par exemple la division des statistiques sociales et démographiques. Toutefois, les fonctions des personnes référentes pour les questions de genre ne faisaient généralement que s'ajouter à des postes existants et à leurs missions correspondantes. Cette situation explique pourquoi les personnes référentes ont souvent du mal à parfaire leurs connaissances en matière de statistiques de genre et sont parfois exposées à une charge de travail importante, liée à la nécessité de concilier des priorités concurrentes (section 3.3.1). En pratique, les personnes référentes pour les questions de genre mènent généralement à bien des projets ou des tâches spécifiques ayant trait aux statistiques de genre, telles que l'élaboration d'une brochure annuelle consacrée à ce sujet. Par conséquent, leur efficacité dépend souvent autant de leurs compétences en matière de communication et de leadership que de leurs connaissances ou de leur expertise techniques (section 3.3.2).

En République dominicaine, par exemple, les membres du personnel technique de l'unité de recherche de l'institut national de statistique sont également les principales personnes référentes pour les statistiques de genre ; en plus des programmes de recherche statistique couvrant un large éventail de sujets, ils gèrent également les activités ayant trait aux questions de genre. Dans ce pays, le modèle d'organisation adopté

par l'institut national de statistique ne permet pas de clarifier le rôle que doivent jouer les personnes référentes dans l'intégration de la dimension de genre aux activités extérieures à leur unité de rattachement. En l'absence d'une telle clarification, les niveaux de visibilité et d'accès dont disposent les personnes référentes ne leur permet pas d'exercer une influence sur d'autres composantes de l'institut national de statistique.

Au moment de l'évaluation, le Paraguay et les Maldives¹⁷ étaient les deux seuls pays pilotes à s'appuyer sur un modèle d'organisation qui ne prévoyait pas la désignation d'un responsable attiré des statistiques de genre. Au Paraguay, par exemple, parmi les 400 membres du personnel de l'institut national de statistique, aucun ne travaillait de manière régulière sur ce type de statistiques. L'institut avait plutôt opté pour une attribution au cas par cas des projets ayant trait aux statistiques de genre, répartis entre les différents départements de l'organisation. Malgré sa dispersion, cette approche s'inscrit dans un effort en faveur de l'intégration de la dimension de genre par l'institut. Néanmoins, en l'absence d'une formation du personnel de l'organisation sur les statistiques de genre, elle empêche le développement et la consolidation à long terme d'une expertise susceptible d'encourager des pratiques statistiques plus sensibles aux questions de genre.

Quel que soit leur modèle d'organisation, les instituts nationaux de statistique envisagent généralement les statistiques de genre de manière cloisonnée, projet par projet, freinant ainsi l'intégration systématique de la dimension de genre dans leurs activités. De tous les obstacles qui empêchaient les pays pilotes de combler leurs lacunes en matière de données de genre, cette tendance organisationnelle était peut-être le plus répandu et le plus structurel.

La modification du modèle d'organisation n'est cependant pas suffisante pour renverser cette tendance et combler les lacunes. La culture des organisations doit évoluer vers davantage d'inclusion et de sensibilité aux questions de genre. Le peu d'importance accordée au genre et à l'intersectionnalité dans la culture des instituts nationaux de statistique traduit un phénomène plus structurel d'exclusion sociale et favorise un environnement dans lequel les connaissances et les compétences en matière de statistiques de genre demeurent insuffisantes, de même que les ressources nécessaires à l'intégration de la dimension de genre. En résumé, les phénomènes d'exclusion observés dans les statistiques officielles ont tendance à s'auto-alimenter – ils sont renforcés par les enjeux de politique et de pouvoir qui se cristallisent autour des questions de genre à l'échelle nationale. Pour briser ce cercle vicieux, le personnel et la direction des instituts nationaux de statistique doivent considérer l'inclusion dans les statistiques officielles comme une norme et comme une valeur partagées.

La modification du modèle d'organisation n'est pas suffisante pour renverser cette tendance et combler les lacunes. La culture des organisations doit évoluer vers davantage d'inclusion et de sensibilité aux questions de genre.

Sur le terrain : Composer avec une dynamique institutionnelle complexe en matière de statistiques de genre au Cambodge

De tous les pays pilotes, le Cambodge est celui qui présentait le plus grand nombre d'engagements formels en faveur des données et des statistiques de genre. Le pays dispose notamment d'un mandat pour l'élaboration et la mise à jour de plans d'action relatifs à l'intégration de la dimension de genre dans tous les secteurs du gouvernement, qui constitue une forte incitation au renforcement des flux d'informations et de données probantes à des fins de suivi des progrès accomplis vers l'égalité des genres.

Malgré un environnement politique très favorable aux statistiques de genre, le mandat sur lequel peuvent s'appuyer les organisations nationales pour diriger et coordonner la production de ce type de données et de statistiques demeure ambigu. D'une manière générale, l'Institut national de statistique du Cambodge (NIS) est la principale autorité de production, de collecte et de traitement des statistiques officielles. Néanmoins, s'agissant des statistiques de genre, la législation relative aux statistiques fait du Ministère des affaires féminines la principale institution responsable. De plus, le statut du NIS, qui n'est pas une entité distincte, mais une composante du Gouvernement rattachée au Ministère du plan, ajoute une couche de complexité à un mandat déjà caractérisé par de nombreux recoupements.

Malgré des dispositifs institutionnels relativement flous, le NIS et le Ministère des affaires féminines ont établi des relations solides sur le plan opérationnel. Les deux institutions collaborent régulièrement autour des nouveaux enjeux et priorités ayant trait à la collecte de données de genre, et partagent leur expertise par l'intermédiaire de formations (section 3.3.1). En plus de consulter le NIS concernant la collecte de données de genre, le Ministère des affaires féminines a également profité de sa position pour consolider les données de genre produites par d'autres ministères (section 3.1.2).

Les relations informelles qu'entretiennent le Ministère des affaires féminines et le NIS ont contribué à l'obtention de résultats importants en matière de données et de statistiques de genre. Par exemple, le Cambodge est l'un des rares pays pilotes à disposer d'un espace spécifiquement dédié à la diffusion des statistiques de genre – un filtre et une page d'accueil thématiques pour les indicateurs genrés sur la plateforme nationale de communication des données, CamStat. Toutefois, dans le domaine des statistiques de genre, le NIS dispose de ressources humaines et financières restreintes, qui ne lui permettent pas de mettre pleinement en valeur ce type de statistiques sur la plateforme. Pour libérer tout le potentiel du Cambodge en matière de production, de diffusion et d'utilisation de données de genre, des efforts supplémentaires devront être déployés, de manière à favoriser la prise en charge des statistiques de genre par le NIS et à renforcer son approche institutionnelle dans ce domaine.

Dans les pays pilotes, toutes les personnes référentes pour les questions de genre et tous les groupes chargés des statistiques de genre ont fait état des difficultés qu'ils rencontraient pour définir les priorités institutionnelles en matière d'égalité des genres et saisir l'étendue de leur propre mandat au sein des instituts nationaux de statistique et des systèmes statistiques nationaux dans leur ensemble. Il convient de noter que ces difficultés sont apparues indépendamment du modèle d'organisation choisi et qu'elles ont eu des conséquences significatives sur la production de données de genre. El Salvador, le Lesotho et le Paraguay, par exemple, ont tous opéré selon des modèles différents en matière de statistiques de genre¹⁸. Pourtant, dans chacun de ces cas, le personnel a évoqué les mêmes obstacles à la collecte et à l'analyse des données de genre, notamment la faiblesse des infrastructures et le manque d'outils et de ressources pour les activités de terrain spécialisées. Bien que ces obstacles ne concernent pas uniquement les statistiques de genre, il est important de comprendre qu'une organisation dont la culture

est défaillante donne lieu à une hiérarchisation défavorable des priorités, qui aura à son tour des conséquences concrètes sur les capacités déployées au service des statistiques de genre.

3.2.2. Dans le domaine des données de genre, le manque de financement renforce les lacunes, mais témoigne également d'un potentiel inexploité en matière d'intégration de la dimension de genre

Les financements ciblés jouent un rôle essentiel pour combler les lacunes en matière de données de genre. En effet, ils permettent de mobiliser des ressources pour améliorer les infrastructures (section 3.2.1), attirer et retenir un personnel spécialisé (section 3.3.1) et mettre en place des approches sensibles aux questions de genre dans le domaine des statistiques. Pourtant, au niveau national comme au niveau mondial, les statistiques de genre ne font pas l'objet de financements suffisants et pérennes (PARIS21, 2021^[23]). Les estimations actuelles font état d'un déficit de financement pouvant atteindre 500 millions de dollars des États-Unis par an, au regard des besoins nationaux relatifs à la mise en place et au maintien de systèmes de base en matière de données de genre¹⁹ (Data2X & Open Data Watch, 2021^[22]). Il convient de noter que ce déficit n'entrave pas seulement la production actuelle de données de genre, mais favorisera également la persistance des lacunes à l'avenir.

Au niveau national comme au niveau mondial, les statistiques de genre ne font pas l'objet de financements suffisants et pérennes. Ce déficit n'entrave pas seulement la production actuelle de données de genre, mais favorisera également la persistance des lacunes à l'avenir.

Conformément aux tendances observées à l'échelle mondiale, la situation des pays pilotes en matière de financement était à la fois précaire et irrégulière. Sur les neuf pays pilotes, seul El Salvador bénéficiait d'un budget régulier dédié aux statistiques de genre (voir le « sur le terrain » sur El Salvador). En effet, le pays a officialisé son engagement sous la forme d'un cadre juridique prévoyant qu'environ 9 % du budget total alloué aux statistiques officielles soient consacrés aux statistiques de genre et aux activités du groupe chargé des statistiques de genre. Cette clarté et cette cohérence ont permis au groupe de gagner en assurance dans la planification de ses activités régulières, garantissant ainsi l'obtention de progrès continus en matière de statistiques de genre au niveau national.

Dans les huit autres pays pilotes, les instituts nationaux de statistique ont dû gérer le financement des statistiques de genre dans le cadre de leur budget global en composant avec des ressources nationales variables et sporadiques. Cette approche contraint les instituts nationaux de statistique à assurer eux-mêmes l'évaluation des besoins en matière de statistiques de genre au regard des nombreuses autres priorités auxquelles ils sont amenés à répondre. Il devient alors plus difficile d'accorder la priorité à un projet ayant trait aux statistiques de genre lorsque les conditions globales de financement se dégradent. Au Lesotho, par exemple, le BOS a fait état des difficultés qu'il rencontrait pour mobiliser des ressources au profit des statistiques officielles en général et, *a fortiori*, pour financer la production régulière de données de genre.

En pratique, les instituts nationaux de statistique compilent généralement les statistiques de genre dans le cadre d'une chaîne de production de données plus étendue, telle qu'une enquête auprès des ménages ou un recensement (section 2.1.3). L'inscription de la production de données de genre dans le cadre d'activités plus globales contribue à atténuer les contraintes budgétaires et à optimiser les opérations. Néanmoins, elle rend l'évaluation des coûts et du budget liés à la production de données de genre plus difficiles pour les instituts nationaux de statistique. En effet, dans ce modèle, le calcul exact des coûts

associés à la production d'un indicateur genré supplémentaire est impossible, à moins que ce dernier ne fasse l'objet d'une enquête distincte. Aucun des pays pilotes n'avait mis en place de marqueur budgétaire spécifique permettant de distinguer les questions de genre dans le budget total alloué aux statistiques. Dans plusieurs d'entre eux (le Cambodge, le Kirghizistan, les Maldives et la République dominicaine), il était même impossible de connaître le montant du budget effectivement alloué aux statistiques de genre, ou de suivre son évolution dans le temps.

En l'absence d'une intégration systématique des statistiques de genre dans les activités des instituts nationaux de statistique, le budget affecté à leur production demeure plus instable que celui des autres produits statistiques ayant trait aux questions économiques ou démographiques. Au Kirghizistan, par exemple, l'institut national de statistique réclame un budget pour les statistiques de genre au titre de projets ou d'activités exceptionnels, planifiés sur une période donnée. Néanmoins, des révisions ont lieu chaque année : les statistiques de genre peuvent faire l'objet d'une ligne budgétaire spécifique une année et disparaître l'année suivante. Cette irrégularité des schémas de financement ouvre la voie à une production tout aussi irrégulière de statistiques de genre ; elle favorise également l'instabilité du budget alloué à ce type de statistiques, soumis à la hiérarchisation fluctuante des activités et aux chocs exogènes. Pendant l'évaluation, par exemple, plusieurs pays pilotes ont subi des coupes budgétaires liées à la pandémie de COVID-19.

L'irrégularité des schémas de financement ouvre la voie à une production tout aussi irrégulière de statistiques de genre ; elle favorise également l'instabilité du budget alloué à ce type de statistiques, soumis à la hiérarchisation fluctuante des activités et aux chocs exogènes.

L'irrégularité des tendances en matière de mobilisation des ressources nationales a contraint les pays pilotes à s'appuyer très largement sur des soutiens externes pour la production de statistiques de genre. Les partenaires de développement – notamment les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les organisations internationales et les organisations internationales non gouvernementales – ont permis aux pays dont les ressources budgétaires nationales étaient limitées de prendre des initiatives pour combler leurs lacunes en matière de données de genre. Les avantages que présente ce type de collaboration dépassent la seule question du financement. L'attention et le soutien des partenaires de développement ont également joué un rôle important dans le renforcement de la volonté politique à l'échelle nationale, au profit d'une amélioration quantitative et qualitative de la production de données de genre, et d'un alignement du développement des statistiques sur les priorités internationales, notamment les ODD.

Sur le terrain : L'institutionnalisation et le financement des statistiques de genre au Salvador

Depuis 2012, El Salvador œuvre à l'élaboration d'une approche nationale pour le renforcement des statistiques de genre. Deux lois – la loi intégrale spéciale pour une vie exempte de violence pour les femmes et la loi sur l'égalité, l'équité et l'éradication de la discrimination envers les femmes (*Ley de Igualdad, Equidad y Erradicación de la Discriminación contra las Mujeres*) – garantissent la disponibilité d'un budget dédié pour contribuer à la progression de l'égalité des genres et soutenir la production de statistiques de genre. En 2015, l'Assemblée législative a également voté l'allocation d'un budget pour, d'une part, la création d'un groupe chargé des statistiques de genre au sein de la DIGESTYC et, d'autre part, la mobilisation du personnel et des ressources nécessaires à la production régulière d'informations et de données probantes sur l'égalité des genres, susceptibles d'éclairer l'élaboration des politiques et des programmes.

Aucun autre pays pilote n'a fait état d'un budget stable et dédié aux statistiques de genre, *a fortiori* inscrit dans la loi. Toutefois, selon les personnes référentes pour les questions de genre au sein de la DIGESTYC, le budget alloué aux statistiques de genre demeurait insuffisant pour répondre à l'ensemble des besoins en matière de données de genre. Les unités chargées des statistiques économiques et sociales reçoivent généralement environ 25 % du budget – plus du double des fonds alloués au groupe chargé des statistiques de genre. Il existe des raisons pratiques à cette disparité : les écarts budgétaires entre les différentes unités statistiques n'ont rien d'anormal et s'expliquent notamment par des différences relatives à la portée et à la fréquence de la production statistique. Les statistiques économiques et sociales d'El Salvador, par exemple, font l'objet d'une collecte de données organisée une fois par an (au minimum), tandis que la collecte de données spécialisées par le groupe chargé des statistiques de genre n'a eu lieu que tous les quatre ou cinq ans.

Malgré ses limites, l'engagement financier du Gouvernement a permis d'envoyer un signal fort pour l'instauration d'un système national de statistiques de genre en El Salvador, et de souligner l'importance d'un tel système. Sur cette base, le groupe chargé des statistiques de genre s'est efforcé d'établir des mécanismes réguliers de coopération interinstitutions dans le domaine des statistiques de genre et, surtout, d'obtenir des financements et un soutien technique de la part des partenaires de développement. Pendant l'évaluation Women Count, le groupe chargé des statistiques de genre a insisté sur l'importance de ces flux d'aide externes dans le développement de la production de données de genre à l'échelle nationale.

L'exemple d'El Salvador témoigne à la fois de l'importance de l'allocation de ressources et de la nécessité de clarifier les mandats dans le cadre de la mobilisation des instituts nationaux de statistiques, soulignant ainsi l'existence de liens étroits entre les capacités systémiques et organisationnelles de production de statistiques de genre. Sur l'ensemble des pays pilotes, seuls les engagements formels pris par El Salvador ont permis d'apporter des solutions concrètes au déficit de financement en matière de données de genre.

Note : À la suite de l'évaluation pilote, le gouvernement d'El Salvador a choisi de réévaluer le rôle et le mandat de la DIGESTYC, afin d'intégrer la production de statistiques officielles aux prérogatives de la Banque centrale nationale.

Au fil des ans, les partenaires de développement ont joué un rôle crucial en apportant des ressources et une aide technique aux principales sources de statistiques de genre, à l'instar des enquêtes démographiques et de santé, et en fournissant de nouveaux instruments pour aborder des sujets jusque-là peu traités, comme l'emploi du temps des femmes ou les violences qu'elles subissent. En Égypte, par exemple, l'enquête démographique et de santé, qui constitue une source particulièrement importante de statistiques de genre, dépend du soutien des partenaires de développement. Selon l'Agence centrale

égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS), les incertitudes et les retards dans la mise en œuvre de l'enquête démographique et de santé sont un sérieux problème, qui entraîne des lacunes en matière de données de genre à l'échelle nationale. De même, les partenaires de développement ont joué un rôle crucial dans le financement de la collecte de données de genre au Lesotho. Habitat for Humanity a ainsi financé le seul ensemble de données nationales relatives à l'accès des femmes aux terres et au logement.

Dans les neuf pays pilotes, les instituts nationaux de statistique ont souligné l'importance du soutien apporté par les donateurs pour favoriser la production de données de genre et renforcer les capacités dans ce domaine. Toutefois, la dépendance à l'égard de ressources externes exacerbe les risques liés à la pérennité de la production de données de genre. À l'échelle mondiale, l'aide publique au développement (APD) pour les statistiques de genre s'est stabilisée avant de diminuer au cours des dernières années, malgré un nombre restreint (mais croissant) de donateurs (PARIS21, 2022^[24]). De nombreux pays dépendent de l'APD pour la production des statistiques de genre, en particulier lorsque les instituts nationaux de statistique ne disposent pas d'une approche globale pour l'intégration de la dimension de genre. C'est pourquoi, dans les pays pilotes, certains indicateurs genrés ont été mesurés pendant seulement un an, faute de ressources, et rien n'est prévu pour financer la reprise de la collecte de données de genre.

Pour surmonter les difficultés liées au manque de fonds et à la pérennité des financements, la production de données de genre doit faire l'objet d'une planification fondée sur une approche stratégique. La mise en place d'une SNDS sensible aux questions de genre (Encadré 3.1) ou d'une stratégie indépendante relative aux statistiques de genre offre un cadre qui permet aux instituts nationaux de statistique d'intégrer le genre à leurs priorités budgétaires et d'attirer des financements internationaux pérennes. En outre, les instituts nationaux de statistique et les partenaires peuvent prendre appui sur les plans relatifs aux statistiques de genre pour procéder à l'évaluation à moyen terme des besoins de financement, plutôt que de fonctionner au cas par cas. Toutefois, comme indiqué dans la section 3.1.1, les plans statistiques tels que les SNDS ont tendance à exclure les statistiques de genre de leurs cadres stratégiques.

Avant les évaluations, aucun des pays pilotes n'avait fait des statistiques de genre l'une des priorités de leur SNDS, mais la plupart d'entre eux disposaient d'un plan national de développement tenant compte des questions de genre (section 2.1.2). Pour les instituts nationaux de statistique, cette rupture entre SNDS et plans nationaux de développement constitue une occasion manquée de renforcer les statistiques de genre à travers la mobilisation de ressources supplémentaires. En rétablissant le lien avec les plans nationaux de développement et la demande de données de genre correspondante, les évaluations pilotes du programme Women Count ont permis aux instituts nationaux de statistique d'utiliser leur SNDS pour renforcer l'appropriation nationale des statistiques de genre et mobiliser des ressources au service de leur production.

3.3. Donner aux individus les moyens d'interagir avec les statistiques de genre

Les limites de l'intégration de la dimension de genre aux niveaux systémique et organisationnel font peser une forte contrainte sur les membres du personnel, à qui revient la responsabilité de favoriser la production et l'utilisation de données de genre. De fait, les statistiques de genre fonctionnent souvent selon un modèle fondé sur la présence de chefs de file – c'est-à-dire d'un petit nombre d'individus très motivés, qui jouent un rôle disproportionné dans la mobilisation des parties prenantes et la réalisation des objectifs au sein des instituts nationaux de statistique et des systèmes statistiques nationaux.

Le cadre CD4.0 de PARIS21 définit les capacités individuelles de la manière suivante : un être humain considéré isolément à l'intérieur d'un système statistique national, par exemple un statisticien, un employé ou un responsable d'institut national de statistique (PARIS21, 2020^[11]). Comme nous l'avons évoqué dans la section 3.2.1, le nombre de personnes impliquées dans les statistiques de genre dépend du modèle

d'organisation choisi pour l'institut national de statistique correspondant. Lorsqu'un institut national de statistique intègre la dimension de genre aux statistiques officielles, la majorité (voire l'ensemble) de son personnel maîtrise les principaux enjeux relatifs aux données et aux statistiques de genre. Pourtant, en pratique, ce n'est que rarement le cas. Le plus souvent, les compétences et les connaissances ayant trait aux statistiques de genre sont l'apanage d'une catégorie spécifique d'acteurs : les personnes référentes pour les questions de genre.

Dans le cadre du programme Women Count, le processus d'évaluation individuelle a permis d'identifier les capacités dont avaient besoin les membres du personnel statisticien impliqués de manière régulière dans la production et la diffusion de données de genre, ainsi que le rôle des responsables des instituts nationaux de statistique dans l'établissement des programmes. Cette évaluation comprenait notamment une analyse des tâches dévolues aux personnes référentes pour les questions de genre, des difficultés auxquelles elles étaient confrontées et des opportunités associées à leurs fonctions au sein des instituts nationaux de statistique et des systèmes statistiques nationaux dans leur ensemble. Grâce à ce processus, il est apparu clairement que les activités ayant trait aux statistiques de genre nécessitaient à la fois des compétences techniques et non techniques. La réussite des personnes travaillant dans ce domaine repose notamment sur trois piliers : la gestion, la politique et le pouvoir, et les incitations. Les évaluations individuelles ont permis de mettre en évidence deux catégories de capacités statistiques (et d'individus) essentielles : d'une part, les incitations et les opportunités favorables au renforcement des compétences et de l'expertise professionnelles, et, d'autre part, une forte capacité de leadership et d'influence permettant de rassembler les parties prenantes et de mettre en œuvre des stratégies.

Cette section examine les conséquences que ces lacunes en matière de capacités peuvent avoir pour les dirigeants et le personnel des instituts nationaux de statistique impliqués dans le renforcement des statistiques de genre au sein des neuf pays pilotes.

3.3.1. Les personnes référentes pour les questions de genre bénéficient d'incitations limitées dans le cadre de leurs activités, mais demeurent d'importants moteurs de l'action en faveur des données de genre

En l'absence de ressources et de stratégies dédiées aux statistiques de genre au niveau des instituts nationaux de statistique et des systèmes statistiques nationaux, les progrès accomplis dans ce domaine reposent généralement en grande partie sur une poignée d'acteurs clefs : les personnes référentes pour les questions de genre ou (le cas échéant) le personnel du groupe chargé des statistiques de genre. Les personnes référentes jouent donc un rôle crucial dans le développement et l'intégration des statistiques de genre, et il est essentiel que leur travail bénéficie d'investissements.

Malgré la grande diversité des fonctions et des expertises des personnes référentes pour les questions de genre au sein des différents pays pilotes, leurs expériences respectives ont fait apparaître quelques tendances et similitudes significatives. Comme cela a été indiqué dans la section 3.2.1, leur nombre variait selon les instituts nationaux de statistique et, dans certains cas, il s'agissait uniquement d'un ou deux postes (voire aucun). Les principales exceptions étaient El Salvador, avec neuf personnes travaillant sur les questions de genre, et le Kirghizistan, avec douze personnes. La description et la désignation officielle des postes occupés par les personnes référentes variaient également d'un pays à l'autre, entre des postes de statisticien de rang intermédiaire au Sénégal et des postes de direction aux Maldives²⁰. Dans les pays dépourvus de groupe chargé des statistiques de genre, les personnes référentes étaient généralement issues de l'unité des statistiques sociales et démographiques ou de l'unité de la planification et des normes statistiques de l'institut national de statistique.

Au Cambodge, en Égypte, en El Salvador et au Lesotho, les personnes référentes pour les questions de genre ont fait état des opportunités professionnelles et des possibilités de mobilité uniques associées à leurs activités en matière de statistiques de genre. Au Paraguay, malgré l'absence de personne référente pour les statistiques de genre, le personnel de l'institut national de statistique ayant participé à l'évaluation

a évoqué des avantages similaires. Toutefois, dans l'ensemble des pays pilotes, on constate que la spécialisation dans les statistiques de genre n'a eu aucun effet positif direct sur le salaire du personnel des instituts nationaux de statistique. Dans trois pays, une partie du personnel a fait état de conséquences négatives associées au rôle de personne référente, notamment une charge de travail plus importante et des salaires peu attractifs en comparaison des autres secteurs statistiques²¹.

D'une manière générale, dans la plupart des pays, les investissements – tant financiers que non financiers – n'ont pas été suffisants pour permettre de renforcer l'expertise des personnes référentes et de retenir les meilleurs talents dans le secteur des statistiques de genre. En République dominicaine, selon les personnes référentes, l'absence d'un budget ordinaire consacré aux statistiques de genre a renforcé la hiérarchisation défavorable des priorités (section 3.2.2), ce qui peut avoir des conséquences négatives en termes de visibilité et d'incitations professionnelles, et accroître le taux de rotation du personnel. En El Salvador, les fluctuations budgétaires ont entraîné la réduction des effectifs du groupe chargé des statistiques de genre, qui sont passés de 16 à 9 personnes en l'espace d'un an. Sur les neuf pays pilotes, cinq ont fait état de difficultés liées à la rétention et à la rotation du personnel affecté aux statistiques de genre. Cette situation risque de perturber et de saper les efforts entrepris pour favoriser l'intégration de la dimension de genre à l'échelle nationale.

Parmi les différents avantages associés à leur poste, les personnes référentes pour les questions de genre ont mis en avant les opportunités de collaboration externe, notamment avec les bureaux de pays d'ONU-Femmes. Les partenaires de développement ont joué un rôle déterminant dans la mise en valeur et le renforcement de l'expertise des personnes référentes, en réclamant leur participation à des projets axés sur les questions de genre. En particulier, les initiatives de collecte de données mises en œuvre par les partenaires de développement, avec la collaboration des instituts nationaux de statistique, ont permis aux personnes référentes de se familiariser avec de nouveaux outils et protocoles d'enquête. La personne référente pour les questions de genre des Maldives, par exemple, a participé à l'élaboration d'une analyse rapide de genre par téléphone organisée par ONU-Femmes et visant à mesurer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les questions de genre. Dans le cadre de cette analyse rapide, des partenariats ont été conclus avec le secteur privé pour faciliter la mise en œuvre de l'enquête. Certains partenaires se sont efforcés d'institutionnaliser ces possibilités de collaboration externe. Data2X et Open Data Watch, par exemple, se sont associés à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique afin de créer le Réseau de données sur le genre, qui met en relation les personnes référentes pour les questions de genre de 22 pays différents. En 2021, PARIS21 s'est joint à cette initiative afin de faciliter son extension à de nouveaux territoires régionaux et nationaux.

Les échanges interinstitutions menés à l'échelle des gouvernements ont également contribué au renforcement des capacités des personnes référentes pour les questions de genre au sein des instituts nationaux de statistique. Au Cambodge, par exemple, les personnes référentes pour les questions de genre au sein du NIS et du Ministère des affaires féminines ont entrepris des efforts pour partager leurs connaissances et leur expertise (voir le « sur le terrain » sur le Cambodge). Ainsi, le NIS a mis en place une formation consacrée aux statistiques et le Ministère des affaires féminines a partagé ses connaissances en matière d'intégration de la dimension de genre et d'égalité des genres. En Égypte, les personnes référentes au sein de la CAPMAS ont également mis en avant la collaboration avec certains ministères compétents sur les questions de genre, dans le cadre d'initiatives de formation destinées à renforcer le suivi des progrès accomplis par les programmes nationaux au titre de l'égalité des chances. Il est à noter que ces possibilités de collaboration externe, tant au sein du gouvernement qu'en dehors, semblent avoir joué un rôle disproportionné dans le renforcement des capacités des personnes au service des statistiques de genre.

Pourtant, elles n'ont pas bénéficié de la même manière à toutes les personnes référentes. La plupart d'entre elles ont participé à des ateliers et à des événements nationaux ayant trait aux statistiques de genre, mais dans certains pays pilotes, les instituts nationaux de statistique ont limité la participation aux forums internationaux à un personnel de plus haut rang. Cette approche présente un inconvénient :

l'implication et la sensibilisation du personnel d'encadrement aux questions de genre peut stimuler l'action (section 3.3.2) et favoriser l'évolution de la culture des organisations (section 3.2.1), mais elles restreignent l'accès des personnes référentes pour les questions de genre aux normes statistiques, à l'évaluation par les pairs et à la constitution d'un réseau. Toutefois, les personnes référentes qui travaillaient au sein d'instituts nationaux de statistique disposant d'un groupe chargé des statistiques de genre (Égypte, El Salvador) ou d'une dotation plus importante en personnel spécialisé dans ces questions (Kirghizistan) ont fait exception : ils ont indiqué avoir eu accès à des réunions et ateliers consacrés aux statistiques de genre, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

En plus des opportunités de collaboration externe, certaines personnes référentes pour les questions de genre ont également bénéficié d'une visibilité accrue au sein de leur propre organisation. Les personnes référentes qui travaillaient au sein d'un institut national de statistique ou d'un mécanisme national pour l'égalité des sexes étaient généralement responsables de la préparation des rapports et de la publication des données et des statistiques de genre au nom de leur institution. Compte tenu de leur maîtrise des concepts et méthodes associés aux données de genre, comparativement à d'autres membres du personnel et de la direction, certaines personnes référentes ont été invitées par les instituts nationaux de statistique à prendre part à des activités stratégiques, en plus de leurs activités techniques. Au Cambodge, aux Maldives et au Sénégal, par exemple, la direction des instituts nationaux de statistique a invité les personnes référentes pour les questions de genre à présenter les conclusions de leurs travaux dans le cadre de réunions de direction, ou à contribuer à l'élaboration de la SNDS en fournissant des informations sur les statistiques de genre.

Aucun des pays pilotes n'a bénéficié d'un module spécifiquement consacré aux questions de genre dans le cadre d'un programme national de formation statistique. Cette lacune a un impact, non seulement sur les personnes référentes pour les questions de genre, mais aussi sur le personnel responsable des statistiques dans son ensemble. En effet, le personnel des instituts nationaux de statistique présente des connaissances limitées en matière de données de genre. En République dominicaine, par exemple, les personnes référentes ont indiqué que la demande de formation technique était généralement supérieure à l'offre. Ils se sont également inquiétés des conséquences négatives du manque de compétences et de connaissances sur leur travail sur les statistiques de genre. À la suite des évaluations pilotes, le Lesotho, les Maldives et le Paraguay ont tous trois constaté la nécessité de mettre au point une approche plus normalisée de la formation technique aux statistiques de genre, afin d'apporter une réponse plus systématique aux lacunes individuelles en matière de capacités.

3.3.2. Les dirigeants (et leurs compétences en matière de leadership) déterminent les opportunités et les partenariats qui permettent de faire progresser les statistiques de genre

Afin de dépasser les normes de genre institutionnalisées et d'obtenir des changements plus structurels à l'échelle des instituts nationaux de statistique et des systèmes statistiques nationaux dans leur ensemble, le renforcement des connaissances ou de l'expertise technique ne suffit pas et d'autres compétences doivent être acquises. Pour favoriser la participation de leurs collègues en interne et la formation de solides partenariats externes, les personnes référentes pour les questions de genre ont besoin de compétences non techniques ayant trait à la gestion de projet, à la constitution d'un réseau et à la communication. Pourtant, dans les pays pilotes, aucune des personnes référentes n'avait bénéficié d'une formation spécifique dans ces domaines. Le cadre CD4.0 de PARIS21 fait de ces compétences un aspect central des capacités statistiques, tant pour renforcer les compétences et les connaissances individuelles que pour composer avec les dynamiques politiques et de pouvoir ayant trait aux statistiques de genre et aux statistiques officielles dans leur ensemble (PARIS21, 2019^[1]).

Pour composer avec un environnement politique complexe et une culture institutionnelle défailante en matière de statistiques de genre à l'échelle des systèmes statistiques nationaux, il est essentiel que le

personnel de direction s'implique davantage. Dans les pays pilotes, en l'absence de mandats clairs (section 3.1.1) et de financements réguliers (section 3.2.2), l'efficacité des personnes référentes pour les questions de genre et le renforcement des statistiques de genre reposaient sur la vision et le leadership de la direction des instituts nationaux de statistique.

Les personnes référentes pour les questions de genre ont souvent cité la motivation personnelle comme une cause sous-jacente de leur implication dans le domaine des statistiques de genre. Il est à noter que la quasi-totalité des personnes référentes ayant pris part à l'évaluation se sont identifiées comme étant des femmes et ont évoqué le rôle que jouait leur intérêt personnel pour ces questions dans leur volonté d'identifier les inégalités de genre et d'adopter des pratiques statistiques sensibles à ces questions. Toutefois, les évaluations pilotes mises en œuvre par PARIS21-UN et ONU-Femmes ont également permis de constater que cette façon d'envisager les choses correspondait à une croyance ancrée dans la culture des instituts nationaux de statistique, selon laquelle les statistiques de genre seraient un « problème de femmes » (section 3.2.1). Il n'est peut-être pas anodin qu'au sein des pays pilotes, les efforts les plus ambitieux en faveur de l'intégration de la dimension de genre aient été observés dans des instituts nationaux de statistique dirigés par des femmes.

Les dirigeants des instituts nationaux de statistique jouent un rôle essentiel dans la réussite des personnes référentes pour les questions de genre, que ce soit à travers la définition de leurs fonctions au sein de l'organisation ou la reconnaissance de leur travail (section 3.2.1). Dans les contextes caractérisés par une faible volonté politique et par un manque de connaissances ou d'adhésion, les personnes référentes ont peu d'incitations sur lesquelles s'appuyer, en dehors de leur motivation personnelle, pour œuvrer au développement des statistiques de genre. Néanmoins, lorsque les dirigeants des instituts nationaux de statistique s'intéressent aux questions de genre, on constate un changement en matière d'incitations et d'opportunités. C'est par exemple le cas de la directrice générale de l'ONE, en République dominicaine, dont l'intérêt pour ces questions a permis à la personne référente pour les questions de genre de l'organisation d'intégrer des cibles liées aux statistiques de genre dans ses objectifs annuels de performance (voir le « sur le terrain » sur la République dominicaine). Aux Maldives, la statisticienne en chef du MBS a montré l'exemple en participant à tous les événements et activités organisés dans le cadre de l'évaluation des statistiques de genre.

Le processus d'évaluation lui-même a permis de montrer que les dirigeants des instituts nationaux de statistique étaient en mesure de susciter un intérêt stratégique pour les statistiques de genre au sein du système statistique national, y compris dans des contextes où l'égalité des genres était peu mise en valeur dans les priorités globales du gouvernement en matière de développement. La sensibilisation aux questions de genre a permis de favoriser leur intégration dans les processus statistiques et de se prémunir contre les risques associés à un manque d'intérêt politique pour les enjeux d'égalité des genres dans leur ensemble. Même dans des pays tels que le Sénégal, qui disposent de cadres nationaux relativement solides en matière d'égalité des genres, il est essentiel que les dirigeants des instituts nationaux de statistique s'impliquent en vue d'établir des liens entre les priorités relatives à l'égalité des genres et celles ayant trait aux statistiques officielles (voir le « sur le terrain » sur le Sénégal).

L'importance du rôle des dirigeants dans les pays pilotes est apparue de manière particulièrement évidente dans le cadre de l'élaboration des stratégies relatives aux statistiques de genre. En effet, ceux qui s'étaient impliqués dans le processus de l'évaluation pilote et avaient tenu compte de ses conclusions ont ensuite accordé une place importante à ces dernières dans le cadre de leur SNDS. Au Sénégal, la coordonnatrice de la SNDS au sein de l'ANSD a joué un rôle essentiel pour appliquer les conclusions de l'évaluation Women Count au processus d'élaboration de la SNDS. Elle a ensuite présenté l'approche adoptée par son pays à des collègues d'autres instituts nationaux de statistique en Afrique dans le cadre d'une formation régionale consacrée à l'intégration de la dimension de genre. De même, au Lesotho, la directrice générale du BOS a plaidé en faveur d'une approche holistique de l'intégration de la dimension de genre dans le cycle de vie de la SNDS (Encadré 3.1), passant notamment par l'inclusion du genre dans l'évaluation ordinaire de la performance du système statistique national, plutôt que d'opter pour

l'établissement d'un rapport distinct. Cette décision a permis de donner le ton pour l'élaboration d'une nouvelle SNDS, comprenant notamment des objectifs concrets et ambitieux pour le renforcement des statistiques de genre dans les années à venir.

Aux Maldives, pendant l'évaluation pilote du programme Women Count, la statisticienne en chef a mis en œuvre plusieurs initiatives destinées à améliorer l'environnement des statistiques de genre, notamment à travers le renforcement des liens avec les autres parties prenantes du système statistique national. Avec le soutien des partenaires de développement, elle a commencé par organiser des séances de sensibilisation aux questions de genre à l'intention des personnes référentes pour les données et les statistiques au sein du système statistique national. Elle a ensuite lancé une initiative visant à institutionnaliser la coordination avec le Ministère du genre, de la famille et des services sociaux (voir le « sur le terrain » sur les Maldives). Enfin, elle a demandé l'élaboration d'une stratégie nationale de développement des statistiques de genre fondée sur des activités et un budget concrets, et destinée à consolider les objectifs de la nouvelle SNDS dans ce domaine.

À travers ces engagements audacieux, les hauts responsables de la statistique donnent le ton, non seulement pour les activités menées pendant les évaluations pilotes du programme Women Count, mais aussi pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies relatives aux statistiques de genre qui en découleront. La mise en œuvre d'activités ciblées sur les dirigeants – hommes ou femmes – et le développement de leurs compétences en matière de leadership est une stratégie souvent négligée dans le renforcement des capacités individuelles relatives aux statistiques de genre.

4. Perspectives : la voie vers le renforcement de la quantité et de la qualité des données de genre

À mi-chemin du temps imparti pour atteindre les objectifs du Programme 2030, les lacunes en matière de données de genre sont encore largement répandues à travers le monde. La pandémie de COVID-19 a mis l'accent sur la nécessité de combler ces lacunes, alors que les décideurs politiques et les professionnels sont à la recherche de solutions fondées sur des données probantes et s'emploient à tracer la voie vers un relèvement favorisant l'inclusion des femmes et des filles. À l'issue de la crise sanitaire, les instituts nationaux de statistique apparaissent comme des parties prenantes essentielles pour atteindre ces objectifs, confrontés à la fois à l'évolution du discours et à la persistance du constat : une demande croissante de données, mais des capacités limitées pour y répondre.

Dans le cadre du programme Women Count I, PARIS21 et ONU-Femmes ont découvert que les efforts déployés par les instituts nationaux de statistique pour proposer des données et des statistiques de genre de qualité et pertinentes sur le plan politique se heurtaient à de nombreuses difficultés. L'élaboration de nouveaux instruments et de nouvelles normes pour la production de données de genre est un processus essentiel, mais insuffisant. Les systèmes nationaux permettant de produire et de diffuser des statistiques de genre – et de les mettre en relation avec les politiques en vigueur – ne sont pas assez développés. En outre, les investissements en faveur de l'établissement et de la mobilisation de ces systèmes demeurent insuffisants, d'où la nécessité d'adopter des stratégies nationales et des approches systémiques.

Les évaluations pilotes du programme Women Count ont produit des enseignements importants sur la façon de relever ces défis et de progresser vers le renforcement de la quantité et de la qualité des données de genre, aussi bien dans les pays pilotes que dans le reste du monde.

4.1. Faire progresser la production et l'utilisation des données de genre en s'alignant sur les priorités nationales.

Les lacunes en matière de données de genre ont un caractère multidimensionnel : elles témoignent à la fois des capacités techniques dont disposent les systèmes statistiques nationaux et de l'environnement politique plus ou moins favorable dans lequel s'inscrit le combat pour l'égalité des genres dans son ensemble. Pour mettre au point des systèmes statistiques plus sensibles aux questions de genre et adaptés aux objectifs visés, il est essentiel de tenir compte de ces deux dimensions et d'identifier les points d'entrée qui permettront d'avancer en s'appuyant sur les priorités nationales.

Dans l'ensemble des neuf pays pilotes, la couverture des indicateurs genrés associés aux plans nationaux de développement et aux politiques nationales pour l'égalité des genres était nettement plus élevée que celle d'autres cadres d'indicateurs liés à des programmes internationaux ou régionaux (section 2.1.2). Ce constat revêt une importance cruciale, car il permet de prendre la mesure du potentiel inexploité associé à l'alignement de la production de statistiques de genre sur les stratégies, les politiques et les plans

nationaux ; l'appropriation nationale constitue un levier essentiel pour le développement des statistiques de genre.

En comparaison, les pays pilotes affichaient une couverture moins homogène pour les données liées aux objectifs de développement durable (ODD). Néanmoins, les évaluations ont également permis de constater que les pays avaient déployé des méthodes singulières pour adapter les indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre à leur contexte local (section 2.1.1). Cet effort d'adaptation s'est systématiquement appuyé sur l'économie politique du pays concerné en matière d'égalité des genres. Un tel processus a d'importantes conséquences sur le plan opérationnel – que ce soit au niveau des instituts nationaux de statistique, des processus de collecte, de ventilation et de diffusion des statistiques de genre, ou encore au regard de la situation nationale en matière de défense de l'égalité des genres fondée sur des données probantes.

L'alignement des activités sur les priorités et les systèmes nationaux existants permet de renforcer l'appropriation nationale et crée les conditions nécessaires pour combler les lacunes en matière de données de genre et promouvoir une culture fondée sur l'utilisation de ce type de données dans l'élaboration des politiques. Lorsque la production de données de genre s'inscrit dans les priorités et les programmes nationaux, il est plus facile de diriger les décideurs politiques, la société civile et l'ensemble des utilisateurs potentiels vers des exemples d'utilisation concrets et adaptés au contexte local. C'est pourquoi les efforts déployés pour intégrer la dimension de genre à la planification et aux activités statistiques doivent mettre l'accent sur les liens avec les politiques, les stratégies et les plans nationaux ayant trait à l'égalité des genres et au développement durable.

4.2. Soutenir financièrement les personnes référentes pour les questions de genre et mobiliser des chefs de file parmi les producteurs et les utilisateurs de données de genre

Dans les pays pilotes, les statistiques de genre ont souvent pâti d'un manque de visibilité. La stratégie consistant à mobiliser des chefs de file sur les questions de genre s'est avérée très importante pour le renforcement de l'intérêt accordé aux statistiques de genre à l'échelle nationale, tant au niveau des systèmes statistiques nationaux que de l'écosystème des données de genre dans son ensemble.

En ce qui concerne la production de données, une étape importante de la mobilisation des chefs de file au sein des instituts nationaux de statistique et des systèmes statistiques nationaux consiste à investir dans les personnes responsables des statistiques de genre, que ce soit parmi le personnel d'encadrement ou le personnel technique. Les directeurs généraux et les personnes référentes pour les questions de genre jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la quantité et de la qualité des données de genre, ainsi que dans la promotion de pratiques statistiques sensibles aux questions de genre. Les initiatives telles que le Réseau de données sur le genre, fruit d'un partenariat entre Data2X, Open Data Watch, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et PARIS21, peuvent également contribuer à cet effort, en mettant l'accent sur la nécessité de faire émerger des chefs de file et de rassembler une communauté autour des données et des statistiques de genre.

Un grand nombre de personnes référentes pour les questions de genre et d'autres membres du personnel technique des instituts nationaux de statistique ont bénéficié d'une formation thématique relative aux statistiques de genre. Néanmoins, dans le domaine des statistiques, les programmes de formation ordinaire éludent généralement les enjeux liés au genre (section 3.3.1). En outre, les conclusions des évaluations pilotes montrent qu'au-delà de la seule formation technique, le personnel pâtit d'un manque de compétences qui entrave le développement des statistiques de genre. Pour combler les lacunes en matière de données de genre et renforcer l'utilisation de ce type de données, il convient d'identifier des partenaires stratégiques, de travailler à leurs côtés, d'améliorer la coordination et d'exercer une influence

sur les différentes communautés statistiques. Dans cette perspective, et en vue de fournir aux personnes référentes pour les questions de genre davantage de soutien et d'autonomie dans les missions qu'elles exercent au sein des systèmes statistiques nationaux, une plus grande attention doit être accordée aux capacités non techniques (section 3.3.2).

Néanmoins, les personnes référentes pour les questions de genre ne sont pas les seules à devoir plaider pour le renforcement de la quantité et de la qualité des données de genre. L'instauration d'un dialogue plus large, incluant les utilisateurs de ce type de données, peut contribuer à la création d'un cercle vertueux fondé sur la production, l'analyse, la diffusion et l'utilisation de données de genre. Les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes, la société civile et les autres parties prenantes externes constituent d'importants soutiens, non seulement pour la production de données de genre, mais aussi pour une action en faveur de l'égalité des genres axée sur les données.

Il est à noter qu'aucun des pays pilotes, pas même ceux qui ont réussi à renforcer la couverture des données de genre, n'a déployé des efforts suffisants en matière de communication et de diffusion des données (section 3.1.3). Pour traiter les questions de genre tout au long de la chaîne de valeur des données, les instituts nationaux de statistique et leurs partenaires doivent dépasser le cadre restreint de la simple intervention thématique. Les partenaires, notamment PARIS21 et ONU-Femmes, peuvent soutenir cet effort en adoptant une approche élargie et multipartite des activités de formation et de renforcement des capacités en matière de statistiques de genre, et en œuvrant au rétablissement des liens entre les systèmes statistiques nationaux et les utilisateurs de données de genre, y compris les décideurs politiques, les professionnels et les défenseurs de l'égalité des genres.

4.3. Mobiliser des fonds et coordonner les investissements en faveur des statistiques de genre afin de les faire fructifier

En l'absence de stratégies concrètes et de ressources dédiées, tout effort visant à renforcer les capacités en matière de statistiques de genre restera voué à l'échec. L'intégration de la dimension de genre dans les plans statistiques offre un cadre qui permet de renforcer la prise de conscience des lacunes en matière de données de genre, de faire des statistiques de genre une priorité des plans et des budgets nationaux et, surtout, de mobiliser les ressources nécessaires à leur production (section 3.2.2). Cette approche bénéficie également aux instituts nationaux de statistique, car elle crée les conditions d'une plus grande stabilité budgétaire en matière de statistiques de genre et indique aux partenaires de développement quelles sont les priorités.

Jusqu'ici, l'aide publique au développement (APD) a joué un rôle important (bien que limité) dans la réalisation des objectifs en matière de statistiques de genre. Néanmoins, dans un contexte de multiplication des crises internationales et d'instabilité économique liée à la pandémie de COVID-19, les ressources consacrées aux statistiques de genre ont été mises à rude épreuve. Lorsque le financement des données de genre stagne ou régresse, la viabilité des initiatives en cours s'en trouve menacée, de même que l'avenir des systèmes de statistiques de genre. Face à un tel environnement, il est impératif de trouver les solutions adéquates pour assurer le financement des données de genre et renforcer leur quantité et leur qualité.

Dans cette perspective, les pays et les partenaires de développement ont un rôle essentiel à jouer : il s'agit à la fois de réorienter les investissements vers les systèmes, de s'aligner sur les politiques et les stratégies nationales, et de collaborer avec les instituts nationaux de statistique et les principales parties prenantes pour établir un argumentaire permettant d'attirer des investissements en faveur des statistiques de genre. Le Réseau de Berne sur les données de financement en vue du développement²² dispose d'un espace dédié aux flux de financement et aux budgets nationaux relatifs aux statistiques de genre, qui permet d'identifier les nouveaux besoins et tendances en la matière, et de s'y adapter.

Au moment où les acteurs de la coopération pour le développement s'efforcent d'élargir la portée de la lutte pour l'égalité des genres en adoptant une politique extérieure et des stratégies thématiques à caractère

féministe, ils doivent également réfléchir au rôle que peuvent jouer les données et les statistiques de genre dans cette approche. Au niveau des pays, le financement de programmes de statistiques de genre inscrits dans le cadre d'une stratégie nationale de développement des statistiques ou d'une stratégie relative aux statistiques de genre peut ouvrir la voie à des financements plus importants et permettre d'atténuer les risques de doublons et de favoriser des investissements plus durables au profit des statistiques de genre.

4.4. Intégrer l'égalité des genres aux activités statistiques et les activités statistiques à la lutte pour l'égalité des genres

Face au manque de ressources et d'expertise, les instituts nationaux de statistique doivent adopter une approche du développement des statistiques de genre fondée sur l'établissement d'un réseau. Il est apparu que les liens avec les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes jouaient un rôle important dans le renforcement des statistiques de genre et dans la promotion de l'utilisation des données de genre au sein des pays pilotes (section 3.1.3). Pour accéder à de nouvelles opportunités dans le domaine du renforcement des compétences, de l'échange de connaissances, du suivi de l'impact des données de genre, de la mobilisation des ressources et de l'accès à de nouvelles sources de données, il convient de développer et d'élargir ce type de collaboration à un plus large éventail de parties prenantes – notamment la société civile, les associations de défense des droits des femmes et d'autres défenseurs de l'égalité des genres.

La collaboration avec des partenaires et des parties prenantes impliqués dans des activités ayant trait à l'égalité des genres – vulnérabilité intersectionnelle, lien entre genre et changements climatiques, ou encore santé et droits en matière de sexualité et de procréation – peut permettre d'obtenir des informations importantes sur les éléments qui méritent d'être mesurés et sur la façon dont les inégalités de genre affectent les processus statistiques, de la collecte des données à l'analyse. Compte tenu des lacunes thématiques relatives aux indicateurs actuels des ODD et aux différents niveaux de ventilation (section 2.1.3), il est indispensable de mettre en relation les instituts nationaux de statistique et autres producteurs de données de genre avec les parties prenantes du combat pour l'égalité des genres, afin de faire progresser la production de données de genre.

Néanmoins, les plateformes visant à soutenir et à encourager les liens et les partenariats entre les utilisateurs et les producteurs de données de genre demeurent rares (section 3.1.3). Au niveau national, les mécanismes de coordination dédiés aux statistiques de genre sont limités (section 3.1.2) et il est rare qu'une politique nationale pour l'égalité des genres appelle au renforcement de la quantité et de la qualité des données de genre (section 3.1.1). De même, au niveau mondial, les programmes pour l'égalité des genres et le développement durable s'appuient souvent sur les données de genre à des fins de suivi et de redevabilité, mais ne comportent pas de mandat explicite pour le renforcement des systèmes de statistiques de genre. Le Forum Génération Égalité est la dernière initiative en date à offrir la possibilité d'un dialogue international sur l'égalité des genres en faisant des données de genre et de la redevabilité des enjeux transversaux, communs à l'ensemble des objectifs mondiaux. L'avenir nous dira comment ces engagements se traduisent en actions au sein des systèmes de statistiques générés.

Le décloisonnement et la mise en relation des communautés autour de projets communs et de partenariats constituent une étape importante pour permettre aux systèmes de statistiques de genre de se développer, de prospérer et de gagner en autonomie. À cet égard, le programme Women Count revêt une importance particulière, car il témoigne de l'engagement d'ONU-Femmes à soutenir les instituts nationaux de statistique et les parties prenantes nationales dans le renforcement des statistiques de genre. Cet engagement s'inscrit dans l'effort global de l'organisation en faveur de l'égalité des genres. Ensemble, PARIS21 et ONU-Femmes envisagent le problème sous ses deux aspects : il s'agit à la fois de favoriser la prise en compte des questions de genre par les systèmes statistiques nationaux et de collaborer avec les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes en vue d'encourager l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et ne laissant personne de côté.

Références

- Criado Perez, C. (2019), *Invisible Women: Data Bias in a World Designed for Men*, Vintage Books, New York. [3]
- Data2X (2021), *The Landscape of Big Data and Gender: A Data2X Update*, [25]
https://data2x.org/wp-content/uploads/2021/03/Landscape-of-Big-Data-and-Gender_3.5_FINAL.pdf.
- Data2X & Open Data Watch (2021), *State of Gender Data Financing 2021*, Data2X, Washington, DC, <https://data2x.org/resource-center/state-of-gender-data-financing-2021/>. [22]
- D'Ignazio, C. and L. Klein (2020), *Data Feminism*, MIT Press, Cambridge, MA. [4]
- Kitzmueller, L., B. Stacey and D. Gerszon Mahler (2021), "Are we there yet? Many countries don't report progress on all SDGs according to the World Bank's new Statistical Performance Indicators", *World Bank Data Blog*, <https://blogs.worldbank.org/opendata/are-we-there-yet-many-countries-dont-report-progress-all-sdgs-according-world-banks-new>. [5]
- McDougal, L. et al. (2021), *Strengthening Gender Measures and Data in the COVID-19 Era: An Urgent Need for Change*, PARIS21, Paris, https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/COVID-19_Gender_Data_and_Measures_Evidence_Review.pdf. [8]
- Misra, A., J. Schmidt and L. Harrison (2020), *Combating COVID-19 With Data: What Role for National Statistical Systems?*, PARIS21, Paris, https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/COVID_Policybrief_Full.pdf?v=2.0. [7]
- OCDE (2018), *OECD Toolkit for Mainstreaming and Implementing Gender Equality*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/gender/governance/toolkit/toolkit-for-mainstreaming-and-implementing-gender-equality.pdf>. [20]
- OCDE (2017), *Coopération pour le développement 2017: Données et développement*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/dcr-2017-fr>. [16]
- OCDE (2017), *The Pursuit of Gender Equality: An Uphill Battle*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264281318-en>. [28]
- OCDE-CAD (2016), *Making Climate Financing Work for Women: Overview of Bilateral ODA to Gender and Climate Change*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/dac/gender-development/Making-Climate-Finance-Work-for-Women.pdf>. [17]
- OECD (2007), *Gender Equality and Public Sector Capacity Development*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/dac/gender-development/44896421.pdf>. [2]

- Oluoch-Olunya, S., F. Butegwa and J. Onyisi Abebe (2017), *Frequently Asked Questions: Gender Responsive Localization of the Sustainable Development Goals*, UN Women, New York, <https://africa.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Africa/Attachments/Publications/2017/07/SDG-FAQs-WEB.pdf>. [15]
- ONU-Femmes (2020), *From Insights to Action: Gender Equality in the Wake of COVID-19*, <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/09/gender-equality-in-the-wake-of-covid-19>. [9]
- ONU-Femmes (2019), *Advancing Administrative Sources of Data for Monitoring Gender-specific Sustainable Development Goals in Africa*, <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2019/08/advancing-administrative-sources-of-data-for-sdgs>. [18]
- ONU-Femmes (2018), *Turning Promises into Action: Gender Equality in the 2030 Agenda for Sustainable Development*, <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2018/SDG-report-Gender-equality-in-the-2030-Agenda-for-Sustainable-Development-2018-en.pdf>. [21]
- Open Data Watch (2019), *Bridging the Gap: Mapping Gender Data Availability in Africa*, Data2X, Washington, DC, <https://data2x.org/resource-center/bridging-the-gap-mapping-gender-data-availability-in-africa/>. [6]
- Open Data Watch (2018), *The Data Value Chain: Moving from Production to Impact*, Data2X, Washington, DC, https://opendatawatch.com/wp-content/uploads/2018/03/Data_Value_Chain-WR-1803126.pdf. [19]
- PARIS21 (2022), *The PARIS21 Partner Report on Support to Statistics 2022: A Wake-Up Call to Finance Better Data*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/c3cfb353-en>. [24]
- PARIS21 (2021), *Guidelines for National Strategy for the Development of Statistics (NSDS) (webpage)*, <https://nsdsguidelines.paris21.org/>. [27]
- PARIS21 (2021), *The Partner Report on Support to Statistics: PRESS 2021*, https://paris21.org/sites/default/files/2022-02/Press%202021_WEB.pdf. [23]
- PARIS21 (2020), *Capacity Development 4.0: Enabling Countries to Navigate the New Data Ecosystem*, <https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/cd40-pamphlet.pdf>. [10]
- PARIS21 (2020), *Guidelines for Developing Statistical Capacity: A Roadmap for Capacity Development 4.0*, https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/UNV003_Guidelines%20for%20Capacity%20Development%20WEB_0.pdf. [11]
- PARIS21 (2019), *Assessing Data and Statistical Capacity Gaps for Better Gender Statistics: Framework and Implementation Guidelines*, https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Framework%202020_update_web_0.pdf. [1]
- PNUD (2017), *Guidance Note: Data for Implementation and Monitoring of the 2030 Agenda for Sustainable Development*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Guidance_Note_Data%20for%20SDGs.pdf. [13]
- Seck, P. (2021), “Integrate intersecting inequalities to leave no one behind”, *World Data Forum* [14]

blog, <https://unstats.un.org/unsd/undataforum/blog/Integrate-intersecting-inequalities-to-leave-no-one-behind/>.

- UN CESAP (2016), *Making Data Count for All: Good practices in integrating gender in national statistical systems*, United Nations, New York, [12]
https://www.unescap.org/sites/default/files/Making_Data_Count_Integrating_gender_in_national_statistical_systems.pdf.
- UN Women (2020), *Progress on the Sustainable Development Goals: The Gender Snapshot 2019*, <https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/gender-snapshot.pdf>. [26]

Annexe A. Cadres d'indicateurs nationaux

L'évaluation des lacunes en matière de données de genre dans les pays pilotes a pris pour objet divers cadres nationaux relevant de la compétence des instituts nationaux de statistique et des mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes. Pour chacun de ces outils stratégiques, le cadre d'indicateurs a été analysé grâce à la plateforme ADAPT de PARIS21, qui propose une approche systématique permettant d'identifier des indicateurs ayant trait aux questions de genre et d'évaluer leur couverture. Chacun des pays participants a bénéficié d'une instance dédiée sur la plateforme ADAPT, ce qui a permis aux instituts nationaux de statistique de revenir sur les résultats de l'évaluation des lacunes et de mettre à jour les informations relatives à la disponibilité des indicateurs.

Le tableau suivant propose une liste complète des cadres évalués dans les pays pilotes, ainsi que le nombre d'indicateurs analysés pour chacun d'entre eux.

Tableau 4.1. Listes des cadres présents dans les différents pays pilotes

Pays	Échelle géographique	Cadre	Total
Cambodge	Nationale	53 indicateurs mondiaux des ODD pour le Cambodge	50
	Nationale	Indicateurs de suivi et d'évaluation du plan stratégique national de développement pour la période 2019-2023	49
	Nationale	Neary Rattanak V, <i>Strategic Plan for Strengthening Gender Mainstreaming and Women's Empowerment, 2019-2023</i> [Plan stratégique pour le renforcement de l'intégration de la dimension de genre et de l'autonomisation des femmes, 2019-2023]	26
	Mondiale	L'Ensemble minimum d'indicateurs de genre des Nations Unies	51
République dominicaine	Mondiale	53 indicateurs mondiaux des ODD pour la République dominicaine	51
	Nationale	<i>Estrategia Nacional de Desarrollo (END) 2030</i> [Stratégie nationale de développement 2030]	24
	Nationale	Plan pluriannuel pour le secteur public	22
	Nationale	<i>Plan Nacional Plurianual Salud (PNPSa) 2017-2020</i> [Plan national pluriannuel de santé 2017-2020]	19
	Nationale	<i>Plan Nacional de Igualdad y Equidad de Género (PLANEG III)</i> [Plan national pour l'égalité et l'équité de genre (PLANEG III)]	143
	Mondiale	L'Ensemble minimum d'indicateurs de genre des Nations Unies	50
Égypte	Mondiale	53 indicateurs mondiaux des ODD pour l'Égypte	53
	Nationale	Stratégie nationale 2030 pour l'autonomisation des femmes égyptiennes	34
El Salvador	Mondiale	Indicateurs mondiaux des ODD pour El Salvador	31
	Nationale	<i>Plan Nacional de Desarrollo, Protección, e Inclusio Social 2014-2019</i> [Plan national de développement, de protection et d'inclusion sociale 2014-2019]	14
	Nationale	Plan national pour l'égalité (2016-2020)	34
Kirghizistan	Mondiale	53 indicateurs mondiaux des ODD pour la République kirghize	51
	Mondiale	L'Ensemble minimum d'indicateurs de genre des Nations Unies	50
Lesotho	Mondiale	53 indicateurs mondiaux des ODD pour le Lesotho	42
	Nationale	Plan stratégique national de développement II	13
	Mondiale	L'Ensemble minimum d'indicateurs de genre des Nations Unies	21
Maldives	Mondiale	53 indicateurs mondiaux des ODD pour les Maldives	53
	Mondiale	L'Ensemble minimum d'indicateurs de genre des Nations Unies	52
Paraguay	Mondiale	53 indicateurs mondiaux des ODD pour le Paraguay	52
	Nationale	Plan national de développement 2030	23

	Nationale	<i>Plan Nacional de Reduccion de la Pobreza 2030 – Jajapo Paraguay</i> [Plan national de réduction de la pauvreté 2030 – Jajapo Paraguay]	5
Sénégal	Mondiale	53 indicateurs mondiaux des ODD pour le Sénégal	53
	Nationale	Plan d'actions prioritaires 2019-2023 du PSE	38
	Nationale	Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG)	40

Remarques

¹ Le module relatif au genre est disponible sur la plateforme de PARIS21 consacrée aux lignes directrices sur les SNDS : <https://nsdsguidelines.paris21.org/fr/specialtopics/gender>.

² Les Nations Unies sont à l'origine du concept de mécanisme national pour l'égalité des sexes, parfois abrégé en « mécanisme national ». ONU-Femmes définit cette notion comme suit : « Servant principalement d'unités de coordination centrale pour la condition féminine au sein des gouvernements nationaux, les mécanismes nationaux [pour l'égalité des sexes] promeuvent l'intégration de mesures d'égalité des sexes dans l'ensemble des politiques et programmes nationaux. Ce sont des partenaires essentiels du développement d'actions nationales destinées à mettre en œuvre les accords internationaux relatifs aux droits des femmes, notamment le Programme d'action de Beijing et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. » Voir, par exemple, la page suivante : <https://www.unwomen.org/fr/partnerships/national-mechanisms>.

³ Voir la page suivante (en anglais) : <https://paris21.org/node/3286>.

⁴ Voir la page suivante : <https://adapt.paris21.org/auth/login>.

⁵ En 2018, lorsque les premières évaluations pilotes ont été lancées, ONU-Femmes a établi une liste de 54 indicateurs des ODD ayant trait aux questions de genre. Depuis, l'organisation a mis à jour sa liste afin de s'adapter à l'évolution du cadre global de suivi des ODD, ainsi qu'aux changements survenus dans la spécification des indicateurs et les méthodes de calcul.

⁶ En l'absence d'une personne référente permanente pour les questions de genre, la personne référente principale du processus d'évaluation au sein de l'institut national de statistique a répondu au questionnaire en tant que personne référente intérimaire.

⁷ Voir la note de fin n° 2.

⁸ Une stratégie nationale de développement de la statistique est une approche de planification destinée à renforcer les capacités nationales en matière de production, de diffusion et d'utilisation des statistiques. Il s'agit d'un instrument de planification à moyen terme, généralement conçu pour une période de cinq à dix ans, qui vise à établir un calendrier et un budget pour la production de statistiques officielles. Voir la page suivante : <https://nsdsguidelines.paris21.org/fr>.

⁹ Pour en savoir plus, voir la page suivante (en anglais) : <https://www.un.org/development/desa/cdpmo/tools/2020/portal-minimum-set-gender-indicators>.

¹⁰ Une liste complète des cadres d'indicateurs évalués dans chaque pays pilote est disponible en annexe.

¹¹ Après l'adoption, en 2015, du Programme 2030, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a instauré un système de classification visant à préciser les différents niveaux de développement méthodologique des indicateurs des ODD. Au moment des évaluations (2019-2021), certains indicateurs genrés étaient classés au niveau 3 (« aucune méthodologie ou norme établie au niveau international n'est encore disponible pour l'indicateur »). Toutefois, l'ensemble des indicateurs genrés sont désormais classés au niveau 2 ou

supérieur. Des informations supplémentaires sur la classification des indicateurs par niveau sont disponibles, en anglais, à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/tier-classification/>.

¹² Il est important de noter que la possibilité (ou la nécessité) d'une ventilation par sexe ne concerne pas l'ensemble des indicateurs des ODD. Parmi ces derniers, par exemple, certains indicateurs ayant trait aux questions de genre, tels que le taux de mortalité maternelle (indicateur 3.1.1 des ODD), concernent déjà une sous-catégorie de population définie par le genre.

¹³ Le [cadre d'évaluation des statistiques genrées](#) mis au point par PARIS21 et ONU-Femmes propose une réflexion plus approfondie sur l'application du cadre CD4.0 aux statistiques genrées, ainsi qu'une série de questionnaires spécifiquement conçus pour évaluer les capacités des utilisateurs et des producteurs de données genrées. Voir la page suivante : <https://www.paris21.org/sites/default/files/2022-10/Lacunes-statistiques-genrees.pdf>.

¹⁴ Les Principes fondamentaux de la statistique officielle, adoptés en 2013 par le Conseil économique et social des Nations Unies, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/FP-Rev2013-F.pdf>.

¹⁵ Au Paraguay et aux Maldives, un cycle de planification national était en cours au moment de l'évaluation pilote. Les Maldives et le Kirghizistan avaient également entrepris de finaliser une nouvelle politique sur l'égalité des genres.

¹⁶ Au moment de l'évaluation, les Maldives préparaient un nouveau texte législatif sur les statistiques. En 2021, le pays a promulgué un nouvel instrument qui offre un cadre juridique solide pour la production de statistiques officielles, conformément aux Principes fondamentaux des Nations Unies.

¹⁷ À travers leur nouveau groupe de travail interinstitutions sur les statistiques genrées, les Maldives souhaitent s'impliquer davantage et le processus d'évaluation leur a donné l'occasion de désigner une personne référente pour les questions de genre.

¹⁸ Le Lesotho a opté pour la désignation d'une personne référente pour les questions de genre au sein de son institut national de statistique, mais a également collaboré avec un groupe chargé des statistiques genrées extérieur ; El Salvador a mis en place un groupe chargé des statistiques genrées au sein de son institut national de statistique ; le Paraguay n'avait ni personne référente pour les questions de genre ni groupe chargé des statistiques genrées.

¹⁹ Cette estimation couvre l'ensemble des coûts associés à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil, aux enquêtes démographiques et de santé et à d'autres systèmes sectoriels tels que les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation, qui peuvent servir de sources principales pour la production de données et de statistiques genrées. Des informations supplémentaires sur la méthode utilisée par Data2X et Open Data Watch pour estimer le déficit de financement sont disponibles en anglais à l'adresse suivante : <https://opendatawatch.com/publications/state-of-gender-data-financing-2021/#:~:text=To%20fully%20fund%20core%20gender,achieve%20full%20funding%20by%202030>.

²⁰ Dans le cadre des évaluations Women Count, la direction des instituts nationaux de statistique a désigné des personnes référentes sur la base de leurs connaissances et de leur expérience en matière de statistiques genrées. PARIS21 s'est entretenu avec ces personnes afin d'évaluer leurs expériences passées et leurs capacités, notamment en matière de : collaboration, travail en équipe, communication et constitution de réseau ; leadership ; attentes professionnelles ; gestion de projet. L'évaluation comprenait

également des questions concernant le point de vue des personnes référentes sur l'égalité des genres et les domaines nécessitant des recherches plus approfondies et davantage de données à l'échelle nationale.

²¹ Il convient de noter que ces points de vue n'ont pas été exprimés de manière homogène par tous les membres du personnel à l'échelle d'une institution ou d'un pays donné. La majorité des personnes référentes interrogées dans le cadre de ces évaluations n'ont exprimé aucune de ces préoccupations.

²² Voir la page suivante (en anglais) : <https://smartdatafinance.org/>.

Malgré une prise de conscience croissante, des lacunes dans les données de genre persistent dans les pays de tous les niveaux de revenu à travers le monde. Les lacunes en matière de données exposent les femmes et les filles à un risque particulier et la réduction des lacunes en matière de données de genre fait partie de l'effort mondial visant à mieux reconstruire après la crise du COVID-19 et à se préparer aux crises futures

Tirer parti des données de genre distille les résultats des projets pilotes d'évaluation des statistiques de genre menés par PARIS21 et ONU Femmes entre 2019 et 2021 dans neuf pays : Cambodge, République dominicaine, Égypte, El Salvador, Kirghizistan, Lesotho, Maldives, Paraguay et Sénégal. Il met en lumière les tendances en matière de production et d'utilisation de données sur le genre dans les pays à revenu faible et intermédiaire, avec un accent particulier sur les INS en tant que principaux producteurs de statistiques officielles. Le rapport propose des solutions pour améliorer et augmenter les données sur le genre.

Suivez PARIS21 sur :



<https://twitter.com/ContactPARIS21>



<https://www.linkedin.com/company/paris21>



<https://paris21.org/>



contact@paris21.org

PARIS
21